

Le club des "73" ...

QUEBEC. — Le rapport de la commission Salvas publie les noms des 73 personnes qui, à l'intérieur ou dans l'entourage du gouvernement de l'Union nationale, ont acheté des unités de la Corporation de gaz naturel du Québec lorsque celle-ci a acquis le réseau gazier de l'Hydro en 1957. (Une unité comportait une obligation de \$100 et quatre actions à \$10). Acquises à \$140 chacune, ces unités entraînaient un bénéfice de \$35 dès le jour de leur achat. Voici les noms des personnes qui ont acquis ces unités et, entre parenthèses, le nombre d'unités achetées par chacune d'elles:

Anciens ministres: Paul Doyon (130); Onésime Gagnon (130); Jacques Miquel (90); Antonio Barrette (125); Yves Prévost (20);

Voir en page 6: Le club des

La Commission Salvas juge sévèrement les profiteurs de l'affaire du gaz naturel



La Commission suggère l'adoption d'une loi qui empêcherait de "tels abus"

QUEBEC (DNC) — La Commission royale d'enquête sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec à la Corporation du gaz naturel condamne "nettement et sévèrement" les ministres, les conseillers législatifs, les députés et les hauts fonctionnaires qui ont réalisé d'importants bénéfices dans cette transaction. Présidée par le juge Elie Salvas, la commission recommande, dans l'intérêt même des personnes impliquées et du public, l'adoption d'une loi qui empêcherait la "répétition de tels abus" et qui éviterait à l'avenir des situations telles que des hommes publics n'ont pas "à choisir entre leur intérêt et leur devoir". C'est M. Lesage qui a remis aux journalistes hier les exemplaires du rapport qui, a-t-il dit, sera soumis à l'attention des conseillers juridiques du gouvernement. Le premier ministre a précisé qu'il avait passé la nuit précédente à lire le rapport sur lequel il n'a voulu faire aucun commentaire.

Le rapport est particulièrement dur à l'égard de MM. J.-A. Savoie (décédé), L.-E. Potvin et Edouard Asselin, conseiller législatif, pour le rôle qu'ils ont joué dans cette affaire. Ministres, députés, conseillers, fonctionnaires et parents, qui ont acheté des unités au moment de la transaction, sont condamnés pour avoir réalisé un gain personnel sur la vente d'un bien qui appartenait au peuple de la province. Les commissaires font observer que les législateurs et les hauts fonctionnaires, de même que des employés de l'Hydro et des parents ou amis ont réalisé un bénéfice de \$119,420 sur un prix global. Il importe peu, souligne le rapport, que cette pratique ne soit pas expressément interdite par la loi car c'est là une chose que réprovoque la morale et l'ordre public.

QUESTIONS DE PRINCIPE

Une autre tranche du rapport de la commission, portant sur les méthodes en vigueur au service des achats de l'ancien gouvernement, doit être rendue publique vers le début ou le milieu d'octobre.

La condamnation des commissaires porte particulièrement sur les "bénéfices personnels réalisés sur la vente d'un bien public". "Il importe peu", dans leur esprit, "qu'il ne soit pas spécialement prohibé par la loi". "C'est là", à leur avis, "un fait que réprovoque la morale et l'ordre public".

"Une commission royale d'enquête approuve expressément ou implicitement, ou même qu'elle ignore un tel fait, paraît aux commissaires jeter les bases d'un précédent que l'on pourrait invoquer, "un précédent dangereux pour l'intérêt public".

D'ailleurs, signale le rapport, la loi régissant l'Hydro-Québec défend à ses membres d'acquiescer à un intérêt dans une entreprise faisant concurrence à celle de l'Hydro-Québec. "Les principes sanctionnés par le dit article 17, poursuivent les commissaires, devraient également s'appliquer, par une législation couvrant tous les cas, non spécialement prévus, d'entreprises faisant partie du patrimoine national, aux ministres, députés, conseillers législatifs, hauts fonctionnaires de la province et à leur entourage. Les commissaires estiment, vu les faits révélés par l'enquête, qu'une législation suggérée s'impose dans l'intérêt du bon gouvernement de la province en général et, spécialement, pour sauvegarder la confiance du peuple dans l'administration des biens publics".

OPERATION FRUCTUEUSE

Un appendice au rapport donne les détails de l'achat par 73 personnes de 3,146 actions d'une débenture au prix unitaire de \$140 pour une valeur de \$447,680.

"Elles ont réalisé, peut-on lire ensuite, sans risque de perte, le jour même de la livraison de ces actions, un profit global de \$119,420, à raison de \$35 par unité". Le rapport répartit les profits de la façon suivante: \$50,610 pour neuf ministres, sept conseillers législatifs et trois députés; \$35,315 pour 31 fonctionnaires de la province; \$4,445 pour sept fonctionnaires ou membres de l'Hydro-Québec et \$29,050 pour l'entourage de ces personnes.

"Il importe peu, jugent les commissaires, que ces profits aient été encaissés. Si des acheteurs, avant l'intention de revendre leurs titres, ne les ont pas vendus immédiatement, il est normal de présumer que c'était en vue d'encaisser un bénéfice plus élevé".

La commission estime que ces achats ont donné aux anciens ministres et membres de l'Assemblée et du Conseil législatifs des intérêts dans une compagnie d'utilité publique en concurrence avec une compagnie de la Couronne.

Le rapport se réfère au prospectus de la Corporation de gaz naturel, où elle déclare qu'elle entend faire "une concurrence active à l'Hydro-Québec".

Voir à la page 6: LA COMMISSION SALVAS

Un simple incident!

Le 13 juin 1958, LE DEVOIR lance une bombe: des ministres, des députés, des conseillers législatifs et des fonctionnaires ont spéculé sur les titres de la Corporation du gaz naturel au moment où celle-ci se portait acquéreur du réseau gazier de l'Hydro-Québec. Emoi dans le public; stupeur dans les hautes sphères de la politique; M. Duplessis somme LE DEVOIR de donner des noms. Le lendemain, le journal publie une liste partielle d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires impliqués dans l'affaire. M. Duplessis se fâche, tient des propos incohérents, promet de faire éclater la vérité.

Cette vérité, la commission Salvas vient de l'établir. Son rapport confirme toutes les prévisions du DEVOIR, en y ajoutant des précisions et en portant des jugements. Elle ne met pas en doute la bonne foi des hommes impliqués dans l'affaire, mais elle souligne avec force l'obligation de tout homme public d'éviter de se placer dans une situation qui le force à choisir entre son intérêt et son devoir.

Le scandale du gaz naturel marque un tournant dans la vie politique de la province. Au moment où il éclate, le régime Duplessis est encore solide, même s'il marque le pas. Le chef est craint de ses collaborateurs et respecté de ses partisans. Il décide tout et il paralyse tout.

Après le 13 juin, le régime est forcé, pour la première fois, de se défendre. Il cesse d'attaquer l'opposition. C'est elle qui, dorénavant, le harcèlera. Puis les événements se précipiteront: septembre 1959, décès de M. Duplessis; janvier 1960, décès de M. Sauvé; juin 1960, défaite de l'Union nationale.

Entre le 13 juin 1958 et le 1er août, un peu plus de quatre années se sont écoulées. Mais, sur tous les plans, c'est presque un siècle que la province de Québec a vécu.

En soi, l'affaire du gaz naturel est un simple incident dans la vie politique d'un peuple. Mais ce simple incident a provoqué une longue série de transformations que seuls les historiens seront en mesure de juger.

Gérard FILION

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 179

MONTRÉAL, JEUDI, 2 AOÛT 1962

Ottawa propose: aide fédérale-provinciale aux victimes de la thalidomide

OTTAWA. — Le ministre de la santé nationale, M. Monteith, a annoncé hier soir que "le gouvernement fédéral est disposé à partager avec les gouvernements provinciaux le coût de l'assistance à fournir aux parents de bébés nés difformes par suite d'usage de la thalidomide par la mère durant sa grossesse".

Le ministre de la santé a ajouté qu'il priait les gouvernements provinciaux d'envoyer immédiatement à Ottawa des représentants autorisés à discuter avec les autorités fédérales les meilleurs moyens de venir en aide à ceux qui ont eu à souffrir de cette drogue.

M. Monteith a précisé que le ministère de la santé nationale, en coopération avec les provinces, avait déjà élaboré certaines méthodes par lesquelles une certaine assistance pourrait être acheminée en réponse à ce grave problème.

Le ministre n'a pas fourni de précisions là-dessus.

Il a cependant tenu à souligner avec énergie qu'il n'y avait aucune négligence ou écart relativement aux règlements fédéraux sur les drogues et médicaments.

L'usage de la thalidomide par des femmes enceintes comme tranquillisants pour éviter les nausées a été blâmé pour la naissance d'au moins quarante bébés avec des membres difformes au Canada.

M. Monteith a dit que les règlements fédéraux avaient réussi dans le passé à donner à la population toute la protection possible. Depuis leur adoption il y a onze ans, 2,000 nouveaux médicaments ont été approuvés sans qu'il se produise aucun accident de cette nature.



M. WALDO MONTEITH

Pearson: aide aux victimes de la thalidomide et enquête sur la responsabilité du gouvernement

OTTAWA (DNC) — Après avoir cité en exemple la décision du gouvernement de la province de l'Ontario, M. Lester B. Pearson a dit que le gouvernement fédéral devrait apporter son aide financière aux victimes de la thalidomide. Il a ensuite réclamé, sans toutefois préciser s'il s'agissait d'une enquête parlementaire ou d'une enquête royale, une enquête sur la responsabilité gouvernementale au sujet des conséquences de la diffusion de ce médicament dans le public canadien. (D'autres informations sur la thalidomide à la page 3).

Il a ajouté que le gouvernement canadien avait certainement une grande responsabilité à ce sujet car le ministre de la santé avait permis la diffusion de ce médicament aux femmes enceintes après que des expériences dans l'ouest de l'Europe eurent démontré les dangers qu'il comportait.

M. Pearson a attaqué le gouvernement sur plusieurs fronts. Il a dit qu'il avait agi de façon discriminatoire à l'égard de certains groupes de fonctionnaires en refusant de leur accorder des hausses de traitements et il a ajouté que la confiance dans le gouvernement ne peut être restaurée que par des mesures positives.

M. Pearson est allé jusqu'à dire que le gouvernement devrait non seulement convoquer immédiatement le parlement pour rendre compte de son action au sujet des fonctionnaires, de la thalidomide et du programme d'austérité, mais que des élections générales devraient être tenues le plus rapidement possible si cela est nécessaire.

Parlant des effets de la dévaluation et du programme d'austérité, M. Pearson a dit que les effets de ces mesures

peuvent se traduire dans le présent et l'immédiat par des résultats positifs et empêcher l'écroulement définitif de l'économie canadienne; mais à la longue, dit-il, ce programme sera néfaste sur l'emploi et sur le commerce parce qu'il est essentiellement basé sur des restrictions. Plus tôt le gouvernement abandonnera ce programme, mieux ce sera pour l'économie en général.

M. Pearson a sévèrement critiqué l'attitude négative du gouvernement dans le cas des effets de la thalidomide. Le gouvernement fédéral, dit-il, n'a fait aucune déclaration indiquant ses intentions à ce sujet quoique sa responsabilité soit grande.

M. Pearson a dit qu'il faudrait une enquête pour démontrer la véritable responsabilité du gouvernement à ce sujet mais il n'a pu préciser s'il réclamait une enquête parlementaire ou une enquête royale.

Les fonctionnaires
Faisant allusion aux fonctionnaires fédéraux qui ont été privés d'une hausse de leurs traitements par suite du programme d'austérité du gouver-



"Nous opposerons à la demande de pardon du maire Remillard des preuves convaincantes", dit le porte-parole des Citoyens unis de Jacques-Cartier, monsieur Germain Bertrand. A gauche, M. David Richard, ex-vice président de l'Association. A droite, M. Marcel Hébert, ex-directeur.

Rémillard fait à Ottawa sa "marche du pardon" ... mais un bref de "Quo Warranto" l'attend ici

Le maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, de Jacques-Cartier, menacé de perdre son poste en vertu d'une loi adoptée en juillet par le Parlement provincial, était hier à Ottawa pour demander au ministre de la justice de lui accorder son "pardon absolu".

Entre temps, l'Association des citoyens unis de Jacques-Cartier faisait savoir à une conférence de presse qu'elle demandera la semaine prochaine un bref de "Quo Warranto" pour assurer l'application du bill 54.

Cette loi, qui est devenue l'article 12a de la loi des cités et villes et qu'on a surnommée "Loi Rémillard" parce qu'elle vise directement le maire de Jacques-Cartier, prévoit que "toute personne trouvée coupable d'un acte criminel punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus, après avoir été antérieurement trouvée coupable de deux actes criminels aussi punissables, ne pourra occuper une charge municipale durant 20 ans après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence et, s'il y a condamnation, ou si la sentence est suspendue, durant 20 ans à compter de la date du jugement de culpabilité".

Bien que M. Rémillard n'ait pu être atteint à son retour d'Ottawa tôt hier soir, il est presque certain que le but de son voyage était de présenter au ministre de la justice

JFK: d'abord un contrôle international des explosions à caractère douteux

WASHINGTON. — Le président Kennedy a annoncé hier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que les Etats-Unis sont prêts à modifier leur position sur l'interdiction des essais nucléaires si l'Union soviétique revient sur un principe qu'elle a déjà accepté et admet l'idée d'une inspection internationale sur le lieu d'une explosion suspecte.

Si la Russie accepte à nouveau ce principe, a déclaré M. Kennedy, alors les Etats-Unis, à la lumière des nouvelles données techniques de détection des explosions nucléaires souterraines, pourront modifier toute leur position à la conférence de Genève sur le désarmement, en particulier dans le domaine de l'interdiction des essais H. Il a souligné qu'il ne voyait aucune justification dans la prétention russe qui veut qu'un traité sur les explosions nucléaires puisse être effectivement respecté sans un système d'inspection internationale.

"Les nouvelles données scientifiques, a ajouté le président américain, nous donnent l'assurance qu'il est possible d'envisager un système de contrôle des explosions nucléaires plus simple et plus économique que ne l'imaginaient les Etats-Unis lorsqu'ils ont déposé, l'an dernier, un premier projet de traité sur les essais H". Il est possible, a-t-il précisé, que le nombre des inspections sur place soit moins important qu'on ne le pensait. Le gouvernement américain, a encore déclaré le chef de la Maison Blanche, n'a pas l'intention d'annoncer de changement prochain de sa position sur les essais nucléaires et tout développement interviendra dans le cours des discussions de la conférence de Genève.

Le président Kennedy a précisé que les inspections locales devront être effectuées par des équipes internationales aux

lieux où des tremblements de terre auront indiqué la possibilité d'une explosion nucléaire.

Interrogé sur la question de savoir si l'Ouest avait l'intention d'abandonner son principe de postes de contrôle occupés par une équipe internationale sur les territoires soviétiques, le président a répondu: "Non. Notre position est que les postes nationaux de contrôle doivent être supervisés d'une manière internationale".

Les observateurs notent que cette réponse du président Kennedy est assez ambiguë et ne définit pas clairement la position américaine dans ce domaine. Les récents développements de la technique permettaient de penser que Washington n'insisterait plus pour l'installation de postes de contrôle internationaux sur chaque territoire.

M. Kennedy a également annoncé la fin des explosions nucléaires souterraines dans le désert du Nevada.

TROUBLES RACIAUX

Le président a ensuite appuyé les demandes de Noirs d'Albany relatives au dialogue que ces derniers cherchent à engager avec les autorités municipales de l'endroit.

Albany est aujourd'hui le point de mire des troubles raciaux aux Etats-Unis à la suite de l'arrestation de centaines de Noirs qui ont participé à des manifestations antiségrégationnistes. M. Kennedy a précisé qu'au moment où les chefs de la Maison Blanche se rendent à Genève dans l'intention de discuter avec l'URSS les grands problèmes mondiaux, les édiles de cette ville de Georgie ne daignent même pas rencontrer des citoyens qui demandent le respect de leurs droits.

La date de la session sera bientôt annoncée

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que la date de la convocation du parlement sera annoncée bientôt. Il répondait alors aux questions des journalistes qui l'entouraient dans sa chambre, au 24 rue Sussex où il est confiné par suite d'une fracture à une cheville.

M. Diefenbaker qui n'a annoncé rien de sensationnel a ajouté qu'il y avait quelques jours le gouvernement aurait plusieurs nouvelles importantes à communiquer.

Il a déclaré que le gouvernement n'avait rien à annoncer immédiatement au sujet du poste de président des Communes et que le gouvernement n'avait rien décidé relativement à la date de l'élection complémentaire de Burnaby-Cotquihum. On sait qu'une élection dans ce comté apparaît imminente par suite de la démission de M. Erhart Regier pour faire place au chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas.

M. Diefenbaker a précisé que les résultats du programme d'austérité étaient encourageants et que ces derniers seraient annoncés d'ici quelques jours.

De son côté, le ministre fédéral de la santé, M. Monteith, a déclaré qu'il n'avait jamais déclaré que le gouvernement aiderait ou n'aiderait

Voir en page 6: La date de la

Les chefs du Crédit social s'expliquent

... et tout ira pour le mieux!

par Réal CAQUETTE et Gilles GREGOIRE

Une fois cette réforme monétaire opérée, voyons comment cela peut aider à résoudre les grands problèmes de l'heure. Le problème du chômage se réglerait à brève échéance; les prêts sans intérêts aux provinces, aux municipalités, aux commissions scolaires permettraient d'entreprendre une quantité de travaux qui s'imposent. De plus, dans ces circonstances-là les épargnes et les argent des investisseurs ne seraient plus absorbés par la dette du pays, mais se détourneraient automatiquement vers l'industrie, ce qui lui donnerait un regain de vigueur et permettrait le développement d'une industrie secondaire et de transformation de la matière première dans notre pays.

Les citoyens canadiens ayant plus d'argent pour acheter, il faudrait produire plus, ce qui activerait encore l'embauchage.

Le dividende santé viendrait permettre à tous d'avoir accès aux soins médicaux, dans le plan de leur choix, sans l'intervention de l'Etat, laissant ainsi aux patients et aux médecins leur pleine liberté.

Dans le domaine de l'éducation, les commissions scolaires, avec l'aide de la Banque du Canada se développeraient plus facilement et ne paieraient leurs écoles qu'une fois et non pas

Voir à la page 6: LES CHEFS DU CREDIT

FÊTE DU JOUR S. Alphonse de Ligouri	MÉTÉOROLOGIE Ensoleillé Averses probables Maximum: 80
Les librairies F. PILON INC. Papeterie - Dactylographes Accessoires de bureau	Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL



Province de Québec
Ministère du Travail

Avis de modification

Confection pour dames - Province

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective...

1° L'article VI-C sera amendé en bifant le titre "Augmentations" et en le remplaçant par le titre "Augmentations à compter du 6 novembre 1957".

2° L'article VI-D suivant sera ajouté: "VI-D. Augmentations à compter du 1er août 1962: Au 1er août 1962, tous les salariés auront droit à une augmentation de 7% en plus de leur salaire réel à compter du 30 juin 1962."

3° L'article VII sera remplacé par le suivant: "VII. a) Taux minima pour le travail à la semaine: L'échelle suivante de salaires minima s'applique aux salariés ci-après énumérés, et ces salariés doivent travailler sur une base horaire ou hebdomadaire seulement; ils ne doivent pas travailler sur une base de travail à la pièce."

Semaine de travail - Classe "A"

Table with 3 columns: Job title, Par semaine, Par heure. Includes roles like Coupeur très compétent, Coupeur moins compétent, Assortisseur, etc.

Semaine de travail - Classe "B"

Table with 3 columns: Job title, Par semaine, Par heure. Includes roles like Coupeur très compétent, Coupeur moins compétent, Assortisseur, etc.

b) Taux minima pour travail à la pièce: Les salariés des métiers énumérés ci-dessous peuvent travailler sur une base de travail à la pièce ou à la semaine mais, dans un cas comme dans l'autre, l'échelle de salaire suivante s'applique:

Travail à la pièce - Classe "A"

Table with 3 columns: Job title, Par semaine, Par heure. Includes roles like Opérateur compétent, Opératrice compétente, Ouvrier, etc.

Les taux à la pièce doivent être fixés de façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent au moins les taux horaires ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

Travail à la pièce - Classe "B"

Table with 3 columns: Job title, Par semaine, Par heure. Includes roles like Opérateur compétent, Opératrice compétente, Presseur, etc.

Les taux à la pièce doivent être fixés de façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent au moins les taux horaires ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

4° L'article IX sera remplacé par le suivant: "IX. Apprentissage: 1. Vêtements de la classe "A": Le nombre des apprentis ne doit pas dépasser cinq pour cent (5%) de celui des ouvriers employés dans tout établissement.

a) Apprentis-opérateurs et presseurs: Un apprenti-opérateur et presseur est un commençant et doit être rémunéré conformément à l'échelle suivante:

Apprentis opérateurs et presseurs - Classe "A"

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for apprentices in Class A.

b) Apprentis-tailleurs de fourrure: Un apprenti-tailleur de fourrure est un commençant et doit être rémunéré à l'échelle suivante:

Apprentis-tailleurs de fourrure

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for fur tailors.

c) Apprentis-faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faiseurs à la machine, faiseurs à la main et opérateurs de machine spéciale: Les apprentis-faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faiseurs à la machine, faiseurs à la main et opérateurs de machine spéciale doivent être rémunérés conformément à l'échelle suivante:

Apprentis-faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faiseurs à la machine, faiseurs à la main et opérateurs de machine spéciale

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for various garment makers.

d) Apprentis-coupeurs et coupeurs de fouritures: Un apprenti-coupeur et coupeur de fouritures est un commençant et il doit travailler jusqu'à sa qualification comme coupeur très compétent selon l'échelle suivante:

Apprentis-coupeurs et coupeurs de fouritures

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for cutters.

Par semaine Par heure

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for various roles.

Le "Bureau des examinateurs" garde sous observation chaque coupeur moins compétent et coupeur de garnitures pour une période minimum de quatre (4) années et décide s'il doit être classifié comme coupeur très compétent.

Lorsque le "Bureau des examinateurs" juge qu'un candidat est qualifié comme coupeur très compétent, conformément à la définition du métier apparaissant au présent décret, tel candidat est promu au métier de coupeur très compétent et rémunéré tel que prévu dans le décret.

Le "Bureau des examinateurs" peut aussi déterminer que le candidat, quoique n'étant pas assez qualifié pour devenir un coupeur très compétent, est suffisamment qualifié pour obtenir une augmentation de son taux actuel de salaire et ledit bureau détermine tel nouveau taux en conséquence.

En tout temps après cette période, le candidat peut demander au "Bureau des examinateurs" d'être promu à la classe de coupeur très compétent et le "Bureau des examinateurs" doit prendre telle requête en considération conformément aux dispositions ci-haut.

e) Apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs: Les apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs terminent leur apprentissage à l'expiration de douze (12) mois et doivent être rémunérés d'après l'échelle suivante, calculée et fixée conformément aux dispositions du décret, à savoir:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for button makers and general workers.

f) L'apprentissage des métiers d'aide-opérateur, faiseur de doublures, faiseur de jupes, faiseur à la machine et opérateur de machine spéciale, doit être terminé à la fin de la deuxième année, et, dans le cas de l'opérateur, à la fin de la troisième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurrentiellement. Après cette période, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

g) L'apprentissage des métiers de tailleur de fourrure, aide-tailleur de fourrure, finisseur et faiseur à la main, doit être terminé à la fin de la deuxième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurrentiellement. Après ces périodes, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

h) L'apprentissage des métiers de presseur de dessus, sous-presseur et presseur à la machine doit être terminé à la fin de la troisième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurrentiellement. Après cette période, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

i) L'apprentissage des métiers de coupeur très compétent, coupeur moins compétent et coupeur de garnitures, doit être terminé à la fin de la quatrième année, peu importe si un apprenti a été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurrentiellement. Après cette période, l'apprenti a droit au taux minimum prévu dans le décret pour le métier dans lequel il travaille.

j) Les apprentis qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'Enseignement spécialisé doivent recevoir un crédit proportionné à la durée de leurs études et aux résultats de leurs examens.

2. Vêtements de la classe "B": Un apprenti est un commençant qui n'a jamais été employé pour exécuter une opération régie par le décret.

a) Un apprenti opérateur qualifié sur machine à coudre - du sexe masculin ou féminin devient opérateur qualifié après trois (3) ans; il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B operators.

b) Un apprenti faiseur de garnitures (opération de la machine à coudre) devient qualifié après un an et demi (1 1/2); il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B trim makers.

c) Un apprenti coupeur compétent devient qualifié en quatre (4) ans; il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B cutters.

d) Un apprenti assortisseur (chambre de coupage) est qualifié après un (1) an; il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B sorters.

e) Un apprenti opérateur moins compétent du sexe masculin ou féminin devient qualifié après un an et demi (1 1/2); il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B less competent operators.

f) Un apprenti opérateur de machine à poser les collets devient qualifié en deux (2) ans; il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B collar makers.

g) Un apprenti coupeur moins compétent devient qualifié après trois (3) ans; il est rémunéré comme suit:

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B less competent cutters.

Par semaine Par heure

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for various roles.

h) Un apprenti coupeur de garniture devient qualifié en trois (3) ans; il est rémunéré comme suit:

Apprenti coupeur de garniture

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B trim cutters.

i) Un apprenti sous-presseur et presseur de morceaux devient qualifié en deux (2) ans; il est rémunéré comme suit:

Apprenti sous-presseur et presseur de morceaux

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B sub-pressers.

j) Un apprenti presseur de dessus et presseur-finisseur à la main ou à la machine à vapeur devient qualifié en trois (3) ans; il est rémunéré comme suit:

Apprenti presseur de dessus et presseur-finisseur (à la main ou à la machine à vapeur)

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B pressers.

k) Un apprenti faiseur à la machine, opérateur de machine spéciale, faiseur de doublures, finisseur et faiseur à la main devient qualifié en deux (2) ans; il est rémunéré comme suit:

Apprenti faiseur à la machine, opérateur de machine spéciale, faiseur de doublures, finisseur et faiseur à la main

Table with 3 columns: Duration, Par semaine, Par heure. Shows salary progression for Class B machine makers.

l) Le nombre d'apprentis à l'emploi de chaque employeur classé comme fabricant de vêtements de la classe "B" ne doit pas dépasser 15% du nombre total de salariés dans chaque métier.

m) Le nombre total d'apprentis dans un établissement ne doit jamais dépasser 15% du nombre de salariés des métiers ci-haut mentionnés.

5° L'article XV sera remplacé par le suivant: "XV. Jours de fête payés: 1. Tous les employeurs doivent accorder à leurs employés qui ont travaillé dans l'industrie pendant une (1) année, les jours de fête suivants:

Le Premier de l'An, le Vendredi-Saint, le Jour de la Confédération (1er juillet), la fête du Travail, le jour d'Action-de-Grâce et le jour de Noël, et doivent les payer pour ces jours de la façon suivante:

a) Travailleur à la pièce: Une journée de rémunération au taux minimum fixé dans le décret pour le métier concerné.

b) Salariés payés à l'heure ou à la semaine: Une journée de rémunération au taux que reçoivent régulièrement tels salariés.

Tout salarié dont la durée d'emploi pour un ou plusieurs employeurs est inférieure à trois mois (3) à la date de l'un ou l'autre des jours de fête ci-haut mentionnés doit recevoir de chacun de ces employeurs, comme rémunération pour le jour de fête, un montant égal au treizième du salaire d'une journée de travail, tel qu'établi ci-dessus, pour chaque semaine d'emploi pendant ladite période de trois (3) mois. Cette rémunération doit également être versée lors de la cessation de l'emploi.

2. Le droit d'un salarié à telle rémunération ne doit pas être affecté par une absence due à la maladie ou par un arrêt de travail (lay off); il n'est pas affecté non plus dans les cas où un jour de fête statutaire tombe un samedi ou un dimanche ou pendant la période annuelle de vacances.

3. Un salarié peut s'absenter tout autre jour de fête, sans rémunération.

4. Tous les établissements doivent rester fermés les jours de fête ci-haut mentionnés.

Aucun employeur ne sera obligé d'accorder le jour d'Action-de-Grâce comme congé statutaire durant toute période antérieure au 1er juillet 1963."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail, Gérard Tremblay.

Québec, le 28 juillet 1962.

ELECTRICIEN DEMANDE

Pour l'entretien des fils sous tension. Position intéressante dans un moulin de pulpe (pâte mécanique) de la Côte Nord. Il devra être sobre et digne de confiance, marié de préférence, possédant 3-10 années d'expérience, maison confortable dans ville fermée. Cette position comporte beaucoup d'avantages. Le titulaire aura un avantage mais non essentiel. Toutes demandes confidentielles. Lettre en donnant résumé complet de votre expérience, état matrimonial, références et salaire désiré à...

LE DEVOIR, CASE 348

INSTITUTEURS DEMANDÉS

Pour cours secondaire (garçons), brevet A, base de traitement: \$4,400, augmentation annuelle: \$150 plus supplément selon compétence et fonctions occupées.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITÉ DE SAINT-JEAN 185 rue Mercier Saint-Jean, Québec Tél.: FI. 4-4427 - Soir: FI. 7-1171

L'exposition de Québec débutera un jour plus tôt

La tradition voulait depuis longtemps déjà que l'Exposition provinciale, considérée comme l'un des plus importants événements annuels tenus dans notre province s'ouvrit le vendredi soir précédant la Fête du travail pour se terminer le dimanche suivant, soit une durée de neuf jours entiers et de dix soirées.

La commission de l'Exposition a apporté cette année une légère modification à cette coutume en fixant l'ouverture de la 51e Exposition au jeudi soir précédant la Fête du travail, soit le 30 août, par une grande attraction populaire, tandis que l'inauguration officielle aura lieu vendredi soir, le 31 et sera soulignée par une cérémonie qui débutera à 8 h. 30 au Palais central.

Comme cette décision a été prise au moment où de nombreuses démarches étaient déjà en cours, la direction invite les exposants à terminer leur étalage pour l'ouverture, autant que possible.

Du côté attraction, carnaval, jeux, etc., on prévoit qu'ils battront leur plein, à peu près dès jeudi le 30.

Les deux premiers jours, il va sans dire, le public n'aura pas à payer aux barrières du parc, les contrôles n'entrant en fonction que le samedi matin, 1er septembre.

L'Exposition '62 est patronnée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et arbore comme thème général: "QUÉBEC DE DEMAIN: Industrie et Commerce".

Nouveau ballon sur la radiation à haute altitude

GOOSE BAY - Un gigantesque ballon, porteur de deux singes et de deux hamsters, a été lancé de Goose Bay, en 54 heures le périple de 2,000 milles jusqu'à Edmonton. M. Tom Edwards, coordinateur des projets de National Aeronautics and Space Administration, des Etats-Unis, a souligné que le lancement est une réussite. Le ballon atteignait son altitude maximum de 128,000 pieds, vers midi hier, cinq heures trente après le lancement. Il rencontre à cette altitude les vents favorables qui l'entraînent vers l'ouest.

La tragédie d'Unionville: un attentat

WASHINGTON - La commission aéronautique civile attribue officiellement à un attentat à la bombe la chute d'un appareil à réaction de la Continental Air Lines survolant le 22 mai, tragédie qui coûta la vie à 45 personnes, près de Unionville, Missouri. A la suite d'une enquête qui a duré des semaines, la commission juge après avoir pesé tous les témoignages qu'elle doit en venir à la conclusion qu'un engin à la dynamite fut déposé dans le compartiment des serviettes usagées du cabinet arrière à la droite de l'avion.

On avait annoncé il y a quelques semaines que le FBI avait appris que Thomas G. Doty, 34 ans, de Kansas City, une des victimes, avait acheté de la dynamite et environ \$300,000 d'assurance-vie dont la bénéficiaire devait être son épouse. Il devait aussi répondre à une accusation de vol à main armée et de recel d'une arme dangereuse. Ses amis disent que Doty avait parié de s'enlever la vie plutôt que de faire face à un procès.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES: HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE. COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS. Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1411, rue Crescent Victor 9-2371

ELECTRICIEN: Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien - Réparations P.A. 1-9630 6305, 25e ave. Rosemont

MEDECIN: Dr C. MELILLO. Gradué d'Europe. Genièr turinois, peu sang, glandes, désordres psychosomatiques, sévères, nerveux, impotence, infirmité, anxiété, insécurité, dépression, alcoolisme, Alcoolisme, o b s i t é, rhumatismes, cirrhose.

PSYCHANALYSTE: PSYCHANALYSTE H. C. VALOIS LONGTIN. Dépression psychique, Troubles de caractère, Orientation. 418 SHERBROOKE EST - VI. 5-9358

ASSURANCES: Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL

Faits divers

Mort en combattant un feu de forêt

KAMLOOPS, Colombie-Britannique. — Un homme a perdu la vie et un autre manqué à l'appel, des suites d'un feu de forêt qui a fait rage à 50 milles au sud-ouest de cette municipalité. Les deux hommes étaient membres d'une équipe de sapeurs locale. Les noms n'ont pas encore été divulgués.

Cordialité

GEORGETOWN, Mass. — Un ministre et un psychiatre, anciens voisins de Georgetown, ont marié chacun la femme de l'autre après avoir obtenu un divorce en Alabama. C'est le "Record American", de Boston, qui a publié la nouvelle. Il affirme que, selon M. Richard Lippincott, l'arrangement qui a été conclu le printemps dernier s'est révélé très amical. Les enfants dans les deux cas sont demeurés avec la mère. Toujours selon le "Record American", il s'agirait du psychiatre Lippincott et du reverend Eric Richard.

Ressuscité

DALLAS, Texas. — Une femme de 82 ans a recommencé à respirer après que des médecins eurent constaté son décès. Son cœur avait cessé de battre à deux reprises; mais les médecins avaient réussi à redonner la vie au muscle cardiaque. La famille de Mme Anna Lee Pierce avait déjà été informée de son décès quand les gardes-malades s'aperçurent que l'octogénaire respirait encore. On souligna toutefois de l'hôpital Parkland de Dallas, où la vieille est allitée, que son état est critique.

"Bonjour papa"

PINE BLUFF, Arkansas. — "Bonjour papa." Telles furent les premières paroles d'une fillette de 16 ans, Linda Sue Calvert, lorsqu'elle a repris conscience hier après un sommeil qui durait depuis 13 mois. Linda avait été grièvement blessée dans un accident d'automobile l'an dernier le jour de la fête des pères. Elle était dans le coma depuis le 18 juin 1961.

Sauvetage

NORTH BAY. — "Je n'ai jamais été aussi heureuse de ma vie", déclare Harmony Nicoll, 20 ans, après avoir redonné la vie à un garçonnnet, à l'aide de la respiration artificielle bouche à bouche. L'enfant, Richard Ferguson, 6 ans, fils de M. et Mme J. H. Ferguson de la station de l'ARC, était tombé dans la rivière à la Vase, dans le parc Champlain, en tentant de s'emparer d'un ballon. Il a été sorti de l'eau par Jim Graham, 17 ans.



Des malades, des infirmes, des paralytiques, venus de nombreuses paroisses des diocèses de Joliette, Saint-Jérôme et Montréal ont pris part hier après-midi, à l'Oratoire Saint-Joseph, au premier pèlerinage des malades qui marquait l'ouverture de la grande neuvaine d'action de grâces. La neuvaine se terminera le 9 août prochain, jour de l'anniversaire de naissance du frère André, c.s.c. A la cérémonie d'hier après-midi, Son Exc. Mgr Edouard Jetté (en médaillon), administrateur apostolique de Joliette, prononça le sermon et présida la bénédiction des malades.

Accident mortel

MANIWAKI — Charles Commandant, âgé de 40 ans, de la réserve indienne de Maniwaki, s'est tué lorsqu'il a perdu la maîtrise de son camion dans une courbe, sur la route de Pocomack. La police provinciale a fait savoir que Commandant, qui voyageait seul, a été projeté hors de son véhicule et qu'il a ensuite été écrasé par ce dernier.

Morsure

Le procès de Roy J. Culverhouse, de Brantford, en Ontario, accusé d'avoir mordu le bouge d'un constable lors d'une bataille survenue sur une piste de course de Montréal, a été remis au 8 août. Le juge Paul Champagne a renvoyé le procès parce qu'il n'a pas reçu le rapport demandé sur l'état mental et physique de l'accusé.

Maisons incendiées à Saint-Fabien

SAINT-FABIEN, Qué. — Des pompiers ont déclaré hier qu'un incendie qui a ravagé six maisons à Saint-Fabien dimanche soir a présumentement été allumé par deux garçons qui ont joué avec des allumettes dans un garage.

Evail Gagnon, 14 ans, a dû être hospitalisé souffrant de brûlures au deuxième degré tandis que Gilles Bernier, 12 ans, s'est fait soigner des blessures.

Une explosion dans un garage a donné naissance à un incendie qui a été activé par des vents de 35 milles à l'heure. Des sapeurs évaluent les dégâts à \$150.000.

Une quarantaine de personnes ont perdu leurs maisons.

Concours de la Société zoologique de Québec

C'est la douzième année que la Société zoologique de Québec organise des journées-écoles pour les jeunes des terrains de jeux de Québec, de la banlieue et de la province durant la période des vacances et pour les jeunes du cours secondaire de la ville de Québec durant l'année scolaire. Depuis l'ouverture du jardin, soit du 14 mai au 21 juillet, la Société zoologique avait ainsi reçu au jardin zoologique du ministère de la chasse et des pêcheries 70 groupes comprenant 3.600 jeunes.

Après la visite des diverses attractions du jardin, on soumet les jeunes visiteurs à un concours. Ceux qui se classent premiers au concours tenu à chacune de ces visites se voient attribuer un prix de sorte que la Société zoologique de Québec aura déboursé environ \$40.00 pour chacun des 70 groupes qu'elle a conduits au Jardin zoologique depuis le début de l'été.

L'AFFAIRE DE LA THALIDOMIDE

Mesures plus sévères de contrôle des remèdes au Canada, aux E.-U.

Au Canada comme aux Etats-Unis des mesures plus sévères seront prises par les autorités fédérales, dans le cadre de la loi sur les aliments et drogues. Ottawa les mettra en vigueur en octobre prochain. Les moyens de contrôle que doivent exercer les manufacturiers de remèdes y seront clairement définis; la même procédure s'appliquera aux remèdes importés.

Le sénateur Estes Kefauver, démocrate du Tennessee, a révélé à Washington hier, que des expériences effectuées à la suite de la mise sur le marché de la thalidomide ont démontré que ce médicament entraînait sur les lapins des difformités semblables à celles qui a déjà causées chez les humains.

C'est pourquoi le sénateur s'emploiera à faire amender la loi sur les médicaments afin que des épreuves concluantes soient faites sur des animaux avant de mettre les nouveaux produits sur le marché.

Le sénateur Hubert Humphrey, démocrate du Minnesota, a déclaré "qu'un fossé tragique et évitable" dans l'échange international de renseignements, a permis que la thalidomide parvienne entre les mains de 1.200 médecins américains. M. Humphrey est

pharmacien de profession. Chemie Gruenthal, de Stolberg, près de Cologne, la société qui a inventé le médicament, ne veut pas assumer plus de blâme qu'il ne faut. Un porte-parole a déclaré qu'il s'agit "d'un problème bien complexe, comportant certains aspects obscurs et nous devons prendre garde d'en arriver à des conclusions prématurées".

Selon les propres constatations de la pharmacie, "qui concordent avec des enquêtes indépendantes", selon le porte-parole, "Contergan" — le nom du médicament en Allemagne de l'Ouest — a joué un rôle dans 40 ou 50 p.c. des cas de difformités dans le pays.

"Quelle fut la cause dans les autres 50 p.c.?" Le porte-parole nous a répondu: "Nous soupçonnons qu'il ait pu y avoir d'autres causes".

Chemie Gruenthal a commencé la vente de Contergan

en septembre 1957. Elle a également accordé des permis à des producteurs étrangers et des remèdes contenant de la thalidomide ont été mis sur le marché dans une douzaine de pays différents, sous des marques diverses.

En Grande-Bretagne, par exemple, c'était Distaval, au Canada Talinol et Kévodor; en Belgique, Softeon.

Jusqu'ici, a dit le porte-parole, la société de Stolberg a établi trois points: certaines mères qui ont fait usage de Contergan, dans les premiers mois de la grossesse, ont donné naissance à des bébés difformes; d'autres mères qui ont également fait usage du médicament dans la période critique, ont donné naissance à des enfants normaux; des mères qui n'ont pas fait usage de Contergan ont quand même donné naissance à des bébés difformes.

Ces constatations laissent croire "à une certaine absence de clarté".

Aux E.-U., une loi plus sévère

WASHINGTON — Le président Kennedy réclame hier une législation plus efficace en vue de retirer immédiatement du marché les remèdes dangereux, tels que la thalidomide, un tranquillisant. M. Kennedy a prononcé sa déclaration au début de sa conférence de presse. Il a souligné que chaque ménage devrait procéder à l'examen des médicaments qu'elle garde à la maison pour bien s'assurer qu'il n'y a pas de thalidomide. Cette drogue fabriquée en Allemagne occidentale est utilisée par les femmes enceintes souffrant de nausées; elle serait la cause de la déformation des membres de bébés nouveaux-nés. Le président a fait allusion "à la terrible tragédie humaine" qui a frappé les familles d'Allemagne occidentale. Il a fait l'éloge de Food and Drug Administration des Etats-Unis et du Dr Frances O. Kelsey, dont la vigilance a permis que cette drogue ne soit pas vendue aux Etats-Unis. "Nous avons besoin d'une sauvegarde légale et capable d'éviter que se produise une telle tragédie; il nous faut aussi la collaboration étroite d'autres gouvernements, a conclu le président.

Loi destinée à simplifier le paiement des amendes

QUEBEC. — Une loi destinée à simplifier le paiement des amendes encourues pour violation des lois de la circulation et éviter d'inutiles poursuites est entrée en vigueur hier.

Le code de la route, tel qu'amendé, établit qu'aucune action ne sera prise avant qu'une personne autorisée ait préalablement adressé par la poste à un contrevenant un avis spécifiant l'amende minimum à payer et indiquant l'endroit où cette amende peut être acquittée, avec frais additionnels de \$1 dans le délai de 10 jours.

Le versement de l'amende dispensera de toute poursuite.

Le gouvernement fera lui-même la drave du bois

QUEBEC. — Le gouvernement provincial a retiré des mains d'un entrepreneur privé l'exploitation de la drave du bois dans la rivière Manicouagan et l'a confiée au ministère des terres et forêts. C'est Benoit Joncas, de Matane, qui avait autrefois le contrat.

Un porte-parole du gouvernement a dit que le bois flottant à quelque peu nu sur les travaux effectués sur les rivières Manicouagan et Outarde au coût de \$2.000.000.000.

Des entrepreneurs privés recevront peut-être des contrats de drave et de coupe, mais seront sous la surveillance du ministère. On s'attend que le gouvernement accorde, demain, un contrat de coupe de 200.000 cordes de bois dans la région de la rivière Manicouagan qui doit être inondée. Cette besogne donnera de l'emploi à 3.000 bûcherons.

Une nouvelle route dans le nord-ouest de la province

QUEBEC. — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a annoncé hier que le gouvernement libéral avait adjugé à la compagnie Perimo, de Cap-Chat, un contrat de \$1.640.289 pour la construction d'une route de gravier de 35 milles entre Desmaraisville et Chapais, dans le nord-ouest du Québec.

Cette route reliera les deux municipalités du comté d'Abitibi-est avec Senneterre et Mont-Laurier, à 133 milles d'Ottawa, et Chibougamau et Roberval, à 133 milles au nord-ouest de Québec.

Les travaux de construction de la nouvelle route qui aura une largeur de 30 pieds doivent être terminés le 1er septembre 1963.



M. Léo C. Murphy, vice-président de l'International Telephone and Telegraph de New-York et la maquette de l'appareillage ADX. (Photo Le Devoir)

Système de communication intercontinental à l'Alcan

L'Aluminium Company of Canada, dont le siège social occupera au début de septembre prochain de vastes locaux de la Place Ville-Marie, y installe les appareils d'un réseau de communication unique en Amérique du Nord. Ce système de communication intercontinental par câbles et fils téléphoniques, en se servant même du Telstar comme relais à l'occasion, a été mis au point par le grand consortium des télécommunications qu'est International Telephone and Telegraph Corporation, de New-York. Les représentants de cette entreprise et ceux de Alcan ont convoqué hier les journalistes à une conférence de presse, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

L'équipement, dont nous voyons la maquette dans la photo ci-contre, est installé au second palier souterrain de l'immeuble cruciforme. "Le système de communication automatique 7300 ADX conçu par ITT, améliorera sensiblement l'efficacité et la vitesse de notre réseau de télécommunication; il relie entre eux plus de 80 usines, bureaux des

ventes et autres services d'Alcan.

Le réseau de télécommunication s'étend en ce moment à l'ensemble du Canada et des Etats-Unis et à l'Europe avec relais au Royaume-Uni," a commenté M. W. T. Wilkinson, directeur du service de télécommunication de l'Alcan. Il ajoutait que l'entreprise pourra améliorer ses services de vente et l'efficacité de son rouage d'exportation. Le système ADX permettra de transmettre les commandes, de vérifier les stocks, d'effectuer les achats et les livraisons en favorisant une rapidité et une efficacité de communication jusqu'ici inconnues.

En une fraction de seconde, les sélecteurs automatiques du système ADX transmettront simultanément un message à plusieurs destinataires. Sa mémoire électronique constitue un registre permanent des messages sur ruban magnétique.

Alcan est la première entreprise canadienne qui se munit du système ADX; il fonctionnera à compter d'octobre prochain.

La télévision scolaire sera retardée

QUEBEC. — La télévision scolaire devra souffrir un retard d'une couple de mois parce que les programmes des émissions destinées aux étudiants du Québec ne seront pas prêts pour l'ouverture des classes, en septembre.

Les émissions radiophoniques scolaires seront, elles aussi, reportées à octobre et plus vraisemblablement à novembre.

En mai, à la suite d'une entente entre le ministère de la jeunesse et la société Radio-Canada, des émissions expérimentales avaient été faites. Le ministère et un sous-comité du Département de l'Instruction publique avaient été chargés de préparer les programmes, mais les vacances auraient apporté quelques retards.

Durant une période de deux ans environ, les cours télévisés devaient s'adresser aux élèves de 6e et de 11 années. Ils devaient porter sur les sciences usuelles dans le

premier cas et sur physique dans le second. Des cours radiophoniques sur l'initiation à la musique figurent également au programme pour les élèves de la 5e à la 9e année.

Des pédagogues doivent se réunir la semaine prochaine à Montréal pour étudier avec les responsables de la télévision scolaire les détails de la programmation.

M. V. Leduc, nommé administrateur à l'institut Ambar

QUEBEC. — Le ministre de la famille et du bien-être social a annoncé la nomination de M. Val Leduc comme administrateur de l'institut Ambar, de St-Jérôme. L'institution s'occupe d'accueillir les enfants exceptionnels et de les aider à s'épanouir.

M. Emilien Lafrance a fait cette annonce hier à la suite d'entrevues avec les dirigeants de l'institut.

MM. Gérard Barbeau et Gilles Gendreau, respectivement psychologue et éducateur, secondent M. Leduc. Trois médecins et des professeurs des universités McGill et Montréal compléteront le comité consultatif.

M. Standfield à Halifax

Pas de subsides pour les mines

HALIFAX. — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a refusé hier d'octroyer des subsides qui permettraient à la houillère no 16 de New-Waterford de poursuivre sa production, jusqu'à ce que le parlement n'entre en pourparlers au sujet de la fermeture des mines de charbon du cap Breton.

Dans un télégramme envoyé à Bill Marsh, président du local 26 des Mineurs unis d'Amérique, le premier ministre Standfield a fait savoir que le gouvernement préfère canaliser les finances de la province dans un programme de pensions et autres mesures sociales, visant à soulager la misère dans cette ville minière.

La déclaration du premier ministre a amené la réflexion suivante chez M. Marsh: "Il n'y a plus rien à faire, sinon suivre les recommandations de la Commission Gordon et immigrer dans d'autres parties du Canada".

DANS L'INDUSTRIE DU GAZ ET DU PÉTROLE

Hausse de la production mais baisse des salaires

Par Fernand Bourret

OTTAWA. — De nombreuses publications quotidiennes du Bureau fédéral de la statistique passent souvent inaperçues dans la presse et le grand public n'en prend pratiquement jamais conscience. Seuls quelques initiés se penchent sur ces textes arides parce qu'ils sont directement intéressés dans ce genre de publications.

Cependant, il ne faudrait pas passer sous silence certains extraits du bulletin publié lundi dernier par le B.F.S. dans lequel on cite quelques chiffres sur la production du pétrole brut et de gaz naturel au Canada au cours des dernières années.

En résumé le bulletin annonce qu'au cours de 1960, le Canada a produit des quantités record de pétrole brut et de gaz naturel tandis que le nombre de puits en activité a diminué, que le nombre des employés dans ces deux industries a flechi comparativement à 1959, ainsi que leur rémunération totale.

En 1960, le volume de la production de pétrole brut s'est accru de 2,6 pour cent (189.534.221 barils contre 184.778.497) et sa valeur de 0,2 pour cent sur l'année précédente (\$422.926.497 contre \$422.092.535). La production de gaz naturel durant l'année a grimpé de 25,3 pour cent en volume (522.972.327.000 pieds cubes contre 417.334.527.000) et de 31,8 pour cent en valeur (\$52.196.882 contre \$39.609.393).

Le nombre de puits en activité a baissé à 21.557 en 1960 (21.537 en 1959). Le nombre des employés a baissé de 6.721 à 537.702.000 l'année précédente.

Les statistiques publiées lundi sont muettes sur la production de l'année 1961, cependant il est permis d'ajouter que le secteur des combustibles de l'industrie minière (pétrole brut, gaz naturel et charbon) a, dans l'ensemble accusé une autre augmentation de sa production comparativement aux autres secteurs.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel a reçu un stimulant considérable en 1961 lorsque le gouvernement fédéral a annoncé son "programme national en matière de pétrole" de sorte que la production de pétrole brut a atteint un nouveau sommet en 1961 et que la production du gaz naturel a augmenté de plus de 24 p.c. Cette augmentation est attribuable à un accroissement des exportations aux Etats-Unis et à un volume plus élevé des ventes au pays. On sait que quatre entreprises de gaz naturel ont obtenu en 1960 l'autorisation d'exporter aux Etats-Unis un total de 800 millions de pieds cubes par jour.

C'est ce qui peut expliquer que contrairement aux statistiques précédentes se rapportant à l'année 1959-60, les statistiques sur la main-d'oeuvre pour l'année 1961-62 indiquent une hausse de l'indice de la main-d'oeuvre pour l'industrie du pétrole brut et du gaz naturel.

Mais la hausse est minime, comparativement à l'augmentation de la production, puisqu'elle ne s'établit qu'à 29,2 en mars 1962, contre 29,1 en mars 1960, en prenant le chiffre 100 comme indice en 1949, il est donc permis de conclure que pour l'année 1961, la hausse de l'emploi ne fut que de 5 p.c. comparativement à une hausse de la production de 24 p.c.

Ces statistiques couvrant les années 1959-1960-1961 confirment la tendance déjà manifestée au cours de la période de 1957-58-59 alors que la production avait augmenté de 60 p.c., et la variation de l'emploi vers la hausse avait été inférieure à 6 p.c., selon les graphiques publiés dans le rapport définitif du comité spécial d'enquête sur la main-d'oeuvre et l'emploi du Sénat en 1961.

Toutes ces statistiques viennent confirmer le fait que dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel, la production peut augmenter pendant que la main-d'oeuvre et la rémunération que cette dernière retire ont tendance à diminuer.

Ces statistiques justifient également les demandes formulées par les organisations syndicales concernant la tenue d'une

(Suite à la page 6)

Voici quelques heureux parmi les 71 propriétaires

Doris Lussier (Père Gédéon), Roger Lemelin, Docteur R. Savoie, Gilles Pellerin, ing., Louis-Philippe Hébert, industriel, P. Laforest, ing., Docteur P. Casgrain, Docteur Jean Dumas, R. Cook, architecte, R. Laforest, architecte, C. Roux commerçant P. Besette exécutif etc.

HOMMES D'AFFAIRES PROFESSIONNELS JAMAIS!

vous n'aurez une autre occasion d'acheter un terrain si merveilleusement situé... si près de la ville, à un prix aussi intéressant

N'attendez pas, car le prix actuel doit changer bientôt AU MAGNIFIQUE DOMAINE

Sommet Trinité
SUR LE
Mont Bruno
SIGNIFIE JOIE DE VIVRE

Serez-vous parmi ces heureux?
ALTITUDE 520 PIEDS
A 20 minutes du centre de Montréal

Lisez attentivement ce qui suit
Bois d'arbres merveilleux (chênes, érables, bouleaux, pommiers) — Superbe vue sur la vallée du Richelieu ou sur la montagne — Plan d'aménagement soigné — Saine administration municipale — Panoramas magnifiques — Ecoles modernes, collège classique bientôt (dirigé par les RR. PP. Trinitaires)

Combien d'autres avantages tels que le ski, l'équitation et balades dans la montagne, etc.

L'Allrait des Laurentides en banlieue
EN UN MOT FORMIDABLE!

Ce sera le meilleur placement que vous aurez fait.
UN PRIX INCROYABLE

SEULEMENT **35¢ le pied carré**
20% COMPTANT — Balance payable en 5 ans
HEURES DE VISITE: Samedi et dimanche, 1 h. 30 à 6 h. 30 p.m. — La semaine sur rendez-vous seulement. — Suivez les affiches, sur la route no 9 (route Trans-Canada).
Voisin du monastère des Pères Trinitaires — Chemin du champ de tir
JEAN BIGONNESSE, propriétaire — DU. 7-2700
DEPLIANTS POSTES SUR DEMANDE

La Barre 500
2019 boul. TASCHEREAU

Cuisine française et chinoise

● Ambiance select
● Dîner d'hommes d'affaires, \$1.25
● Salles de réception
● Stationnement pour plus de 300 voitures

THÉRÈSE LABELLE à l'orgue
au "Foyer" cocktail lounge

Pour réservations OR. 4-1212

1 mille de la sortie du pont Jacques-Cartier, sur la route 9

La C.E.C.M., en butte aux critiques des Néo-Canadiens

Le programme bilingue proposé par la Commission des écoles catholiques de Montréal est en butte aux critiques des Néo-Canadiens. Au cours d'une séance spéciale, le président de l'organisme, M. Marc Jarry, a déclaré "qu'il n'est pas question de bouleverser l'enseignement des écoles de Montréal mais simplement d'offrir aux enfants de parents néo-canadiens qui le désirent la possibilité d'apprendre les

LAURENT HURTUBISE D.C.
CHIROPATICIEN
4553, SAINT-DENIS VI. 5-7524

EDITORIAL

La philosophie (?) sociale de M. Lesage

Il y a, chez M. Jean Lesage, un aspect emphatique qui le rendait souvent désagréable au temps où il était dans l'opposition. Il est bien servi, dans ce rôle, par une voix riche et par une prestance physique à laquelle M. Daniel Johnson attribue le succès de M. Lesage auprès des femmes.

Cet aspect de la personnalité du premier ministre est heureusement éclipaté depuis deux ans, par de réelles qualités administratives et politiques. Mais, de temps à autre, surtout dans les grandes circonstances, le personnage grandiloquent et phraseur ou, si l'on préfère, le rhétoricien attardé, reprend le dessus. Celui-ci est pompeux, vague, fumeux, comme le sont d'ordinaire les rhéteurs. On l'a revu à l'oeuvre à Baie Comeau, ces jours derniers.

Se lançant dans des tirades qui évoquaient les heureux samedis où M. Duplessis venait inaugurer à Montréal une usine ou un édifice construit par des industriels anglais ou américains, M. Lesage y est allé de deux couplets classiques sur l'avenir économique du Québec. Il a accumulé, en quelques paragraphes, de lourdes inepties qui sonnent faux dans le contexte actuel.

M. Lesage a d'abord senti le besoin de rassurer ses hôtes de la Québec North Shore Paper. "Le Québec, n-t-il dit, est un endroit sûr pour les investissements et l'entreprise privée continuera d'y être respectée." A cela, nous n'aurions pas d'objection, si M. Lesage avait ajouté des propos plus conformes à l'évolution qui s'est produite dans les esprits depuis quelques années.

La vérité complète, c'est qu'un bon jour, nous nous sommes regardés froidement dans un miroir et nous avons constaté que nous n'étions pas beaux à voir dans notre condition de peuple soumis à la domination économique des capitaux étrangers.

Nous avons cru à ceux qui nous promettaient de nous restituer nos biens. Nous les avons chargés d'établir ici un climat de justice sociale. Nous leur avons demandé de définir de manière plus exigeante les responsabilités sociales des grands entrepreneurs. Nous leur avons fait confiance pour trouver des modes concrets de participation du peuple à l'orientation de la vie économique.

Nos "hôtes" bienveillants ont commencé à trembler. Ils ont agité, sans prêter attention au sage conseil que leur donnait M. Eric Kierans, président de la Bourse de Montréal, le spectre d'un René Lévesque dangereux qui se serait juré leur perte. Ce n'est pas uniquement d'être rassurés qu'ils ont besoin. C'est de se faire rappeler que nous avons ici, à moins qu'ils ne soient bien sûr de leur complaisance, plusieurs éléments d'une situation économique sociale explosive. L'homme d'Etat qui omet de mentionner ces faits manque à son devoir.

M. Lesage est, de plus, un homme profondément religieux. On dirait mé-

me, à lire ses interventions publiques, qu'il l'est de plus en plus. Cela est à la fois beau et inquiétant. Beau, parce que tout homme qui devient plus religieux devient plus parfait. Inquiétant, parce que celui qui, dans l'exercice du pouvoir, devient plus religieux sans acquérir en même temps une formation intellectuelle plus rigoureuse, échappe difficilement à la tentation qui le porte tôt ou tard à confondre l'ordre spirituel et l'ordre temporel.

Le discours de mai 1961 à l'université de Montréal et le voyage récent de Gaspésie avaient déjà fourni des exemples de cette tentation qui assaille, chacun leur tour, les premiers ministres du Québec. L'excursion de Baie Comeau en apporte un nouvel exemple, et de taille. "L'avenir verra sans cesse s'élargir son horizon, déclare M. Lesage dans son style le plus pompeux, si le capital, le travail, l'Eglise et l'Etat se lient pour atteindre un but commun: celui d'un Québec prospère et dynamique."

Nous sortons hélas d'une période où nous fûmes à même d'observer les conséquences de cette "liaison" dont parle M. Lesage entre quatre éléments dont un au moins y gagne à conserver et à défendre son caractère propre plutôt qu'à s'enraciner dans l'innocente conviction "que le tout est simplement la somme des parties".

Rendons à César ce qui est à César, enseignons plus judicieusement l'Evangile, et à Dieu ce qui est à Dieu. Que chacun prenne ses responsabilités dans son ordre propre. Que chacun conserve aussi à l'endroit de l'autre une légitime distance qui n'empêche pas les rapports cordiaux et l'inévitable interaction de l'un sur l'autre. Mais de grâce, que ces divers éléments, en particulier l'Eglise et l'Etat, n'aillent pas "se lier" dans des alliances inextricables et périlleuses pour l'un et pour l'autre. De l'une des deux cités à l'autre, il y a, en effet, une distance infinie que ne sauraient effacer les raccourcis inventés par des hommes politiques.

Nous formulons ces réserves dans un esprit constructif. La fonction de premier ministre du Québec est une fonction de direction administrative dont M. Lesage, selon nous, s'acquitte raisonnablement bien dans le contexte actuel. Elle est aussi une position d'influence morale sur la communauté. Il est visible qu'à ce dernier égard, M. Lesage cherche encore sa voie et manque de sécurité. Dans cette partie de son rôle, l'homme politique simple et attachant qui sut briser les rangs de ses adulateurs pour engager un dialogue franc et loyal avec les travailleurs de Gaspésie se laisse trop facilement enterrer par le ténor habillé à la récitation de lieux communs usés à la corde.

M. Lesage a-t-il su s'entourer, pour l'exercice de la partie morale de son rôle de premier ministre, des conseillers désintéressés et intellectuellement valables dont il a besoin? Plusieurs de ses "grands" discours permettent d'en douter. Nous y cherchons encore, quant à nous, une philosophie sociale cohérente.

Claude RYAN

La thalidomide

Depuis plusieurs mois déjà, en Europe occidentale, les ravages de ce médicament ont alerté l'opinion; nos journaux en ont parlé à l'époque et le gouvernement canadien a interdit la vente de ce tranquillisant au mois de mars. Mais voici que les mêmes conséquences tragiques se multiplient chez nous et cela soulève pour les Canadiens deux problèmes graves, d'abord un sentiment général d'insécurité devant la négligence des autorités qui ont permis l'entrée de ce médicament, et ensuite la responsabilité financière de l'Etat pour les soins spéciaux que requièrent ces enfants infirmes.

Sur le plan de la négligence des autorités, il faut constater d'abord que ce n'est pas un problème particulier au Canada; ce tranquillisant jugé efficace pour supprimer les nausées pendant les premiers mois de la grossesse, a été accepté dans plusieurs pays; on l'a largement répandu dans le public avant que tous ses effets aient pu être vérifiés. C'est le grand nombre des enfants nés difformes qui a permis de découvrir la cause de cette véritable catastrophe. Des milliers d'enfants sont infirmes, parfois privés de bras ou de jambes, à cause de cette incurie des autorités chargées de la protection du public; la majorité en Allemagne occidentale seulement, pays d'origine de ce médicament.

Le contrôle au Canada Les dangers de la thalidomide ont été constatés en Europe, mais Ottawa semble avoir trop tardé à en interdire l'usage au Canada. Cette leçon tragique suggère des réformes. On annonce que la Division des aliments et drogues du ministère fédéral de la santé aura peut-être à l'avenir un personnel supplémentaire pour procéder à ses propres vérifications des nouveaux médicaments avant d'en autoriser la vente. Jusqu'ici, ce service s'en remettait aux rapports présentés par les manufacturiers de ces produits. Ces fabricants

prennent des précautions et tiennent à se protéger eux-mêmes car leur responsabilité est engagée; néanmoins ils ont un intérêt commercial dans ces produits. Puisque le contrôle et l'autorisation de l'Etat sont jugés nécessaires, il convient qu'une nouvelle vérification soit faite par un service public qui n'a aucun intérêt commercial à favoriser.

Pour nécessaire qu'elle soit, une telle réforme n'apportera pas automatiquement une protection plus grande au public. Puisque la thalidomide a été acceptée dans plusieurs pays, cela signifie qu'on n'a vérifié que ses effets sur la future mère, sans penser aux conséquences possibles pour son enfant. Si un tel cas semble exceptionnel il soulève un problème plus général. Depuis vingt-cinq ans la médecine a fait des progrès spectaculaires, grâce surtout à des médicaments merveilleux qui ont fourni des armes plus efficaces contre la maladie.

En Allemagne, la thalidomide fut acclamée comme un de ces remèdes-miracles. Ce sédatif était considéré comme un somnifère sans danger pour personne; on pouvait même le laisser à la portée des enfants car il était jugé absolument inoffensif.

Jadis les remèdes nouveaux étaient rares, on avait le temps de les expérimenter de façon prolongée. Aujourd'hui ils sont

BLOCS NOTES

légion, on les multiplie encore par les formules qui les mêlent dans les produits mis en vente. Ils ont apporté des bienfaits indiscutables, mais à cause de la publicité dont ils ont été l'objet, ils sont souvent utilisés de façon excessive par le grand public qui abuse des tranquillisants et des stimulants. Qui peut prévoir les effets cumulatifs à long terme de tant de médicaments que les générations antérieures n'ont pas connus et qui sont absorbés avec une intensité qui est aussi sans précédent. Il y a là pour les pouvoirs publics chargés du bien commun un motif de prudence.

Responsabilité collective

Puisque déjà plusieurs enfants canadiens sont nés infirmes, probablement à cause de la thalidomide, la question d'une aide de l'Etat s'est posée. Alors qu'on parle tant d'assurance-santé et que l'objectif est d'en venir à une assurance couvrant de façon complète tous les frais médicaux possibles, soit par des organismes d'Etat ou par un régime mixte, c'est un peu absurde de discuter si les soins et les traitements que requièrent ses petits infirmes doivent être ou non à la charge de la collectivité.

Les familles éprouvées peuvent difficilement faire face à des dépenses de milliers de dollars, et c'est encore plus évident quand il s'agit de parents qui vivent déjà dans la gêne et le chômage. Cependant, la question doit être étu-



lettres au DEVOIR

L'anglomanie des libéraux à Québec

En août 1960, monsieur Gérard Bélanger, ministre de la Jeunesse, portait la parole à Rimouski, lors du congrès de l'ACELF. Considérant la détérioration progressive de la langue française chez nous, il déclarait alors l'état d'urgence. On peut vraiment se demander ce que signifiaient ces paroles dans la bouche du ministre. Car depuis, le gouvernement Lesage dont il fait partie semble avoir délibérément aggravé une situation qui se détériorait déjà tant. On peut dire, en fait, que personne n'aura rampé davantage devant la minorité anglaise.

L'état d'urgence devrait vouloir dire au Québec une série de mesures restrictives destinées à orienter de plus en plus les Québécois vers l'utilisation du français, allant

même jusqu'à les y forcer. Puisque de tous côtés l'anglomanie nous menace, nous n'avons plus la possibilité d'assurer la liberté linguistique à tous. Il faut, au contraire, renforcer, durcir nos cadres. Partout où les Canadiens français sont majoritaires, la langue française devrait être seule officielle. Là où c'est l'anglais qui domine comme dans ces petits châteaux forts de ville Mont-Royal, Westmount ou de l'université McGill, le bilinguisme pourrait être toléré. Ainsi, ce n'est pas parce que quelques familles de Saint-Jean sont de langue étrangère qu'il faille imposer le bilinguisme à tous. On sait que partout où le bilinguisme existe, c'est l'anglais qui règne en maître.

Ainsi imposé à tous sur le territoire du Québec, le fran-

çais ne pourrait être que respecté. Le gouvernement Lesage qui nous avait promis monts et merveilles avant le 22 juin n'a fait au contraire que le jeu des Anglais. On a invoqué des textes, on en a biaisé et accommodé comme l'aurait fait le locataire d'un bâtiment. Le jour où Québec saura qu'on ne ment pas sa dignité, qu'on ne réclame pas ses droits, mais qu'on les arrache et qu'on les impose, ce jour-là l'émancipation nationale des Canadiens français sera commencée. Mais aussi, ce jour-là, nous n'obéirons plus à un parti, à un gouvernement tributaire de l'étranger, mais à un parti exclusivement dévoué aux intérêts des Québécois dans un Etat indépendant.

Jacques RIOU.

La pauvreté des manuels scolaires

Monsieur le rédacteur,

Je ne connais que de nom Solange et Michel Chalvin fustigeant la religiosité dont nos manuels scolaires sont remplis et ils ont raison. D'autre part, ils souhaitent le respect de la religion et du prêtre. "La fonction sacerdotale aurait pu devenir un centre d'intérêt digne de ce nom. La place du prêtre méritait plus que les pauvres lieux communs développés tout au long de ce chapitre. On aurait pu, sans trahir le rôle historique du prêtre, présenter aux enfants un visage plus actuel du ministère sacerdotal." (p. 68-70). Qu'on relise les pages 8 et 9 de leur livre et on sera convaincu de leur sincérité. Ils y citent le R.P. Emile Legault qui fustige également la religiosité "qui désacralise même le religieux".

Et puis, que diable, les Chalvin ne parlent pas de religion! Pourquoi les "critiques" oublient-ils systématiquement les leçons de sadiquisme et de morbidity qui fourmillent dans les livres de lecture, de catéchisme, d'histoire du Canada et qui sont très nocives pour l'émotivité des enfants. Les termes impropres, les fautes de français, les anglicismes qui crient notre "joui!" il n'est pas près de mourir... il est trop bien servi dans ces manuels! Puis le langage gnan-gnan et la mi-gnardise dont les Soeurs de l'Assomption ont brodé "Mon

livre d'enfant de Dieu". Ensuite les appels aux préjugés de race et de religion qui jalonnent les textes de lecture, les exercices de grammaire, etc. (La leçon du petit juif, 3e livre Forest-Ouimet)... Comment on traite l'Esquimaux: être inférieur, sournois... Koubé le petit nègre, ignorant, païen, superstitieux... seules ses dents sont blanches et propres... etc. "Non, et si j'ai cité tout cela, c'est que je doute un peu, beaucoup que les mécontents aient lu en entier ou même en partie "Comment on abrutit nos enfants". Ainsi qu'une demoiselle assez bigote et nantie de préjugés raciaux qui débâterait contre les Chalvin en ma présence: "Toujours des Français qui veulent nous faire la leçon..." Je lui demandai: "Vous avez lu leur livre Mademoiselle?" "Non, et si je ne l'ai pas non plus, j'en ai eu assez de les entendre à la radio". (5 minutes à "Partage du matin", C.B.F.).

En fait de leçon, je lui ai servi ce qui précède, plus un rappel de la charité chrétienne que nous demande, depuis le CHRIST qui était juif, de nous aimer comme des FRÈRES...

Marie MORIN P.S. — Information prise, Michel Chalvin est Français, Solange Chalvin est Canadienne pure laine comme moi.

Hommage à feu le docteur Gérard Bélanger

Monsieur Laurendeau, Le titre d'un de vos éditoriaux a fait sursauter ceux qui ont connu feu M. le Docteur Gérard Bélanger.

"PREVOST ACCOUCHEUR D'UN ACCOUCHEUR". En vous lisant, pour ma part je n'ai conclu qu'une chose: M. Laurendeau ne connaît pas la compétence et l'intégrité de cet homme.

Pourquoi Prevost ne pouvait-il voir l'idée qu'un obstétricien, ancien directeur médical, soit son directeur médical? A la Miséricorde, n'a-t-on pas choisi

comme directeur médical Monsieur le Docteur Verschelden, un physiologiste attaché au sanatorium-hôpital St-Joseph de Rosemont?

M. le Docteur Bélanger a fait beaucoup pour la Miséricorde ou l'a fort mal recommandé. Son rapport ouvrait peut-être les yeux des RR.SS. de la Miséricorde et leur permettra peut-être l'occasion ultime de se racheter. Il avait mis ordre là où il n'y en avait pas. Des gynécologues, des obstétriciens compétents ont été appelés par le Docteur Bélanger; des règlements bien spécifiques ont été signifiés à chacun pour que l'ordre s'établisse. Ses médecins sans conscience ont été mis à la porte; pour ne spécifier que les avorteurs et les chirurgiens qui faisaient de toute science morale médicale. Des spécialistes dans toutes les branches de la médecine ont été appelés, des analyses des pièces anatomiques sont devenues alors obligatoires comme dans tout hôpital. L'association des infirmières hésitait à fermer cette école d'infirmeries mais le Docteur Bélanger veillait. L'hôpital avait perdu ses reconnaissances, le directeur médical lui a fait mériter. Son travail a été dur et ingrat — mais il est resté intact, lui, il a dû faire reconnaître la nécessité d'un nettoyage: les médecins, les infirmières, les religieuses ont dû reprendre le sens du devoir et de la responsabilité. Les améliorations apportées, les religieuses l'ont fait tout simplement remercié. Triste sort, car on nomme ordinairement un directeur médical à vie à moins qu'il ne soit défallant dans sa tâche. Ça c'est à l'âge de moins cher de se contenter d'un seul et même directeur médical: celui de Rosemont pour 2 hôpitaux ayant un nombre assez considérable de lits. Sous son règne, (celui du Dr Belanger) la Miséricorde est demeurée universitaire pour l'obstétrique, puis pour la pédiatrie.

Certes Prevost se serait enrichi d'un médecin compréhensif et habile dans cette spécialité de directeur médi-

cal. D'ailleurs Prevost n'aurait pas été le seul à voir à ce poste un médecin spécialisé en une autre branche qu'en psychiatrie. Et c'aurait été bon. L'équipe du Docteur Laurin se serait vite rendu compte que les infirmières par exemple auraient eu à se conformer aux ordres des médecins. Le Docteur Gérard Bélanger aurait été un guide précieux aux jeunes psychiatres qui travaillaient à reculer les limites médicales en domaine psychiatrique.

Qu'on rende au Docteur Bélanger un hommage post-mortem. Ce ne serait que justice. Il ne travaillait pas pour remplir ses goussets, il était pour la justice, la droiture, le travail jour et nuit quand il le fallait. Il se pressait de vivre sa vie quotidienne le mieux remplie possible. Son état de santé était précaire, mais rien ne paraissait. Son frère, médecin comme lui, est mort de façon rapide: cardiaque il y a quelques années et il s'attendait au même sort. Il ne s'est pas trompé puisqu'il est mort alors en fonctions comme directeur médical à Prevost. Lui, au moins deux de ses frères et quatre de ses sœurs si je ne me trompe ont donné leur vie à la médecine. Le corps médical a perdu un homme de taille.

L'an dernier, sur son conseil, j'ai dû laisser un emploi dans un hôpital privé ou en moi n'ai pas permis de travailler en obstétrique c o n s c i e n c i e u s e m e n t. Du jour au lendemain, je suis tombé sans gain-pain et fort pauvre. Le coup a été dur — mais j'ai vite trouvé ailleurs. Je n'ai pas eu à hésiter: cet homme était d'un jugement sûr.

"Le Devoir" voudra bien lui consacrer un éditorial post-mortem. Il a tellement fait pour la naissance saine d'individus de chez nous et pour le post-partum normal après chaque maternité des femmes qui se sont confiées à la Miséricorde. Il devait être comme nous au nombre des "Amis" et des lecteurs du Devoir.

Madeleine Beauchamp, i.h.l., Saint-Jérôme.

OPINION DU LECTEUR Lord Acton, prisonnier de son milieu

Par JACQUES POISSON "L'homme est né libre, et partout il est dans les fers", a écrit Jean-Jacques Rousseau. A cet axiome du CONTRAT SOCIAL, le sceptique Faguet a plaisamment opposé celui-ci: "Le mouton est né carnivore et partout il mange de l'herbe".

D'un côté un philosophe a raisonné dans l'abstrait; de l'autre un critique a consenti à se soumettre aux faits d'expérience. Celui-ci, soit Emile Faguet, a eu assez de détachement pour classer, tout ensemble, parmi les ennemis de la liberté: le monarchisme, l'aristocratie, le socialisme, l'égalité, la souveraineté nationale et le parlementarisme.

Si lord Acton s'apparente à l'une des deux familles d'esprit que représentent Rousseau et Faguet, c'est bien de celle de la métaphysique, de la spéculation pure. On ne s'agit pas de lui reprocher, mais de lui tenir compte dans l'appréciation de ses écrits. Relisant son essai sur les nationalités, je constate de nouveau que, fort commodément pour sa thèse de la liberté par la plurinationalité, il fait abstraction de certains faits essentiels de l'histoire qui se déroulaient pourtant sous ses yeux: l'expansion coloniale et la "crise irlandaise" (1). Quant à la notion de "races inférieures", elle constitue un élément important de sa philosophie politique. S'agissait-il pour lui d'une infériorité fondamentale ou d'une infériorité "historique"? Je ne sais trop. Il faudrait demander là-dessus des éclaircissements à M. Ryan, que moi et qui sans doute des motifs pour croire à la deuxième hypothèse.

Enfin, voici une des nombreuses raisons pour lesquelles lord Acton me paraît un doctrinaire. A une époque où l'Angleterre était en train d'imposer "sa liberté" par les armes à une multitude de "races inférieures", où elle venait de mater divers soulèvements nationalistes en Irlande (1848 et 1858), il a pu écrire avec assurance et sérénité: "Si nous acceptons comme fin dans la société civile l'instauration de la liberté pour l'accomplissement des devoirs moraux, nous pouvons conclure que les Etats essentiellement les plus parfaits sont ceux qui, tels les empires britannique et autrichien, renferment divers nationalités, mais ne les oppriment pas." Lord Acton était-il trop anglais pour voir les abus d'autorité innombrables dont sa patrie se rendait coupable à l'époque même où il écrivait? Quant à son autre Etat exemplaire, l'Empire autrichien, nous savons aujourd'hui qu'il n'a pas résisté aux forces centrifuges de ses éléments disparates. D'ailleurs, quelques années à peine avant les réflexions de lord Acton, les Hongrois avaient réclamé l'indépendance. Enfin, au sujet de la liberté qui était censée fleurir en Autriche-Hongrie, voici ce que Stuart Mill écrivait la même année: "Une armée composée de diverses nationalités n'a pour patrie que la liberté elle-même. Pendant tous les temps modernes, les armées de ce genre ont été les bourreaux de la liberté. Elles ne tenaient que par les officiers et le gouvernement qu'elles servaient. Leur unique notion du devoir envers la société, s'ils en avaient une, consistait dans la soumission aux ordres. C'est en cantonnant les régiments hongrois en Italie et ses régiments italiens en Hongrie, qu'un gouvernement disposant d'un appui de cet ordre peut maintenir son règne sur les deux pays par la discipline de fer des conquérants" (Traité sur le gouvernement représentatif).

Nous voici bien loin des "Etats essentiellement les plus parfaits" et exempts d'oppression! Si j'invoque Stuart Mill, ce n'est pas pour confirmer la thèse séparatiste, mais pour montrer que le jeu futile des citations peut nous entraîner dans n'importe quelle voie. Du reste, convient-il de consulter un Anglais sur la légitimité de nos aspirations politiques?

En Irlande Mais revenons au premier pays exemplaire de lord Acton: l'Angleterre (comme par hasard), et rappelons qu'elle a achevé la reconquête de l'Irlande vers l'an 1331; que la persécution de Cromwell a débuté en 1649 et qu'elle a été suivie de deux siècles de misère pour les catholiques: répression impitoyable, tueries en masse, déportations, confiscation des terres, privation de tout droit politique, inadmissibilité aux fonctions publiques, obligation de verser la dime à l'Eglise anglicane, — seule officielle —, famines et émigration.

Pourtant lord Acton fondait principalement sur l'Angleterre et sur l'Autriche son extraordinaire doctrine de la liberté par la plurinationalité.

Or, les catholiques d'Irlande ont mis des siècles à conquérir le simple droit de suffrage, réservé jusqu'en 1793 aux anglo-protestants. Et sept ans plus tard l'Irlande perdait son parlement. En effet, c'est en 1800 qu'il fut aboli et amené lui-même à ratifier l'union législative avec l'Angleterre à la suite d'un achat de voix qui coûta un million de livres sterling et qui fit dire à lord Cornwallis, vice-roi d'Irlande: "Ca honteux marchandage me soulève le cœur". Est-ce que les Canadiens français n'auraient pas inventé la corruption parlementaire?

Malgré le caractère plurinational du Royaume-Uni, les Irlandais n'ont obtenu qu'en 1870 l'égalité religieuse. Jusqu'aux lendemains de la Révolution française, il leur était encore interdit de fonder un séminaire: leurs prêtres étaient formés en France. L'éligibilité à la chambre et l'admissibilité aux emplois publics ne remontent qu'à 1829, soit à 468 ans après la conquête. Et pour les obtenir, il a fallu l'agitation menée par O'Connell. Mais l'indépendance proprement dite devait coûter le prix de longues années de violence: elle est survenue en 1921, soit 560 ans après le début de l'ère plurinationalité anglaise. Aujourd'hui le peuple irlandais est politiquement libre, mais il a souffert pendant des siècles et il a perdu sa langue. Tous ces événements auraient-ils été négligeables aux yeux de lord Acton, qui semble avoir élaboré sa doctrine sans en tenir compte?

Les évocations historiques qui précèdent n'ont pas pour objet de ranimer de vieilles rancunes. Nos contemporains ne sont nullement responsables des actes de leurs ancêtres, à quelque peuple qu'ils appartiennent. Au reste, on peut toujours trouver de tristes pages dans l'histoire de chaque pays, de même que dans l'histoire universelle de constants leçons d'humilité pour toute l'espèce humaine. En dépit de lord Acton, quelques rétrospectives suffisent pour rendre caduques toutes les théories et de pluralité et d'unité nationale. A l'exemple de Foch, contentons-nous donc de chercher de quoi il s'agit, et sachons reconnaître que l'aspiration à l'indépendance correspond à un instinct plus honorable que le désir de domination qui s'y oppose. Une fois ce point acquis, et les spéculations actionnaires mises de côté, il nous sera plus facile d'aborder sérieusement la question de notre avenir politique.

(1) La crise irlandaise, Edouard Hervé.

N. de la R.: Je tiens à remercier M. Jacques Poisson de la courtoisie dont il a fait preuve dans ses rapports avec "Le Devoir", en particulier avec moi, M. Poisson présente aujourd'hui une critique qui n'infirme en rien, selon moi, le portrait que j'ai tracé de lord Acton comme "historien de la liberté à travers les âges". M. Poisson étudie cependant un aspect de la personnalité intellectuelle de lord Acton qui est naturellement plus sujet à discussion, soit ses jugements et attitudes en relation avec les événements et les hommes de son temps. Il suffirait de rappeler les circonstances dans lesquelles sa célèbre Cité de Dieu pour montrer comment il est important, à mesure que le temps et le recul du temps de distinguer entre l'homme et son oeuvre. Augustin conçut d'abord son projet comme une oeuvre visant à dissiper les inquiétudes de son ami, le proconsul romain, en face des invasions menaçantes des Barbares. Il ne réussit aucunement à conjurer ce péril, dont la réalisation s'avéra d'ailleurs une source de renouvellement pour la civilisation occidentale, mais il produisit quand même, sous l'impulsion de son génie et de sa foi, un chef-d'oeuvre dont l'ampleur et l'intention profonde dépassent de cent coutées l'intention initiale de l'auteur et les mille scories culturelles dont la Cité de Dieu reste chargée. C'est le propre de la critique, et aussi de chaque génération, de discerner dans de telles oeuvres, ce qui est caduc et ce qui est durable. Il est compréhensible qu'à ce stade, les jugements soient différents. Celui de M. Poisson diffère du mien. Je le respecte.

C. R.

La Bible vous parle

Celui qui est faible dans la foi, accueillez-le sans discuter ses opinions (Rom. 14, 1) Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR - Fais ce que dois. Fondateur: Henri Bourassa le 16 janvier 1910. Rédacteur en chef: André Laurendeau. Secrétaire de l'impression: Michel Roy. Directeur: Gérard Filion. Trésorier: Arthur LeFebvre. Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol. Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal. "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction de dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés. Tarif des abonnements: Billetin quotidien au no 1: 1200 \$ par an; 600 \$ par semestre; 300 \$ par trimestre; 100 \$ par mois. Billetin hebdomadaire: 120 \$ par an; 60 \$ par semestre; 30 \$ par trimestre; 10 \$ par mois. Billetin mensuel: 12 \$ par an; 6 \$ par semestre; 3 \$ par trimestre; 1 \$ par mois. L'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

ALGÉRIE : réconciliation aujourd'hui ?

ALGER. — Le bras droit de Benbella a affirmé hier soir, à l'issue d'une journée de pourparlers entre benbellistes et anti-benbellistes, qu'une "solution définitive" de la crise algérienne devrait être annoncée aujourd'hui.

Mais l'optimisme de la déclaration de Mohamed Khider contraste cependant avec une autre déclaration du quartier général de Benbella, à Oran, qui laissait entendre que l'adversaire de Ben Khedda n'avait pas l'intention de se rendre ce matin à Alger, tel qu'il avait tout d'abord été annoncé. Les observateurs considèrent cet ajournement, sans doute limité, comme une indication que les pourparlers d'hier n'ont pas donné tout le résultat espéré.

Le porte-parole de Benbella à Oran a ajouté que le départ de son chef pour Alger ce matin était "exclu" et que les pourparlers entre Khider et Boudiaf se poursuivraient durant la journée.

"Vous comprenez facilement que notre départ d'Oran est étroitement lié à ces pourparlers..." "Tout dépend d'Alger maintenant", a-t-il précisé.

Khider, représentant à Alger de Benbella avait déclaré un peu plus tôt qu'une dernière

réunion de réconciliation aura lieu ce matin. "Nous serons alors en mesure d'annoncer la fin de la présente crise et de redonner espoir à notre peuple".

Belkacem Krim et Boudiaf, deux adversaires de Benbella, participaient à ces négociations de réconciliation au cours desquelles il fut surtout question du bureau politique unilatéral mis sur pied par la faction benbelliste. Ce bureau politique est composé de sept hommes et devrait avoir pour tâche de diriger les affaires algériennes jusqu'à la tenue des prochaines élections générales prévues pour le courant du mois d'août.

Il est composé de cinq partisans de Benbella et de deux partisans de Ben Khedda, dont Boudiaf, le vice-président du GPRA arrêté puis libéré par des unités benbellistes en début de semaine.

Il semble cependant que Boudiaf n'accepte pas l'idée de siéger au sein du bureau

politique et il est question que Belkacem Krim, dont l'influence est considérable au sein de la wilaya kabyle, prenne la place de son camarade.

Pendant ce temps, et pour la première fois depuis l'indépendance algérienne, des patrouilles de la police militaire française ont circulé dans les rues d'Oran afin de rassurer la population européenne et maintenir le calme.

Mais l'exode des Européens, malgré des restrictions assez graves imposées par l'autorité algérienne, ne semble pas vouloir se ralentir. Selon des statistiques françaises prises d'un demi-million d'Européens ont gagné la métropole depuis le printemps dernier. L'engorgement de ces réfugiés dans plusieurs grandes villes françaises, à Marseille en particulier, commence à causer de graves problèmes pour les autorités françaises.

Plus de fusée Thor en G.-B. dès l'an prochain

LONDRES. — Le ministre de la défense de Grande-Bretagne, M. Thorneycroft, a annoncé hier devant les Communes britanniques, que dès l'an prochain prendra fin l'accord concernant le stationnement des fusées Thor américaines en territoire britannique.

L'accord anglo-américain sur les fusées nucléaires Thor doit prendre fin en février. Une soixantaine de ces fusées sont stationnées sur trois bases anglaises.

Mais en réponse à une question d'un député travailliste, le ministre a affirmé que cette décision ne signifie pas que toutes les bases nucléaires disparaîtront du territoire.

Le spécialiste du parti travailliste pour les affaires militaires, M. Reginald Paget, déclara que si les bases militaires devenaient désuètes à cause des progrès réalisés dans la fabrication des fusées américaines, elles pouvaient le devenir également par suite des réalisations soviétiques. "Il est certain, a-t-il ajouté, que notre île ne saurait plus être très utile comme base préventive". M. Thorneycroft lui répondit : "Si vous voulez dire que nous pouvons nous dispenser de toutes les bases de fusées nucléaires en ce pays, je crois que la réponse est un non catégorique."

L'installation des bases Thor coûtèrent \$190,400,000 aux Etats-Unis et \$33,600,000 à la Grande-Bretagne. La première base fut construite en 1958 et la dernière en 1960.



ULBRICHT
BERLIN. — Le secrétaire général du parti communiste de l'Allemagne de l'Est, M. Walter Ulbricht, a quitté Berlin pour Moscou en compagnie du premier ministre par intérim, M. Stoph. Cette visite fait suite à la nouvelle voulant que la crise de Berlin s'envenime après un incident aérien survenu mardi soir. Les autorités soviétiques avaient alors menacé d'abattre un hélicoptère américain qui survolait le secteur communiste de Berlin.

MISSION CANADIENNE
BRUXELLES. — Une mission canadienne se trouve à Bruxelles afin d'étudier la façon dont la Belgique s'y prend pour accroître sa productivité. Cette mission est parrainée par le Conseil de productivité du Canada et dirigée par M. James A. Roberts, sous-ministre du commerce. Elle s'emploiera plus spécialement à étudier les rouages de la collaboration entre patrons, ouvriers et gouvernements en vue de favoriser la productivité et l'expansion économique du pays. Le groupe comprend des représentants syndicaux, des hommes d'affaires et des représentants du gouvernement. Il doit retourner à Londres aujourd'hui.

FASCISTES
LONDRES. — Les chefs néofascistes des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'autres pays doivent se réunir à Londres ce mois-ci pour coordonner "la lutte du national-socialisme dans le monde". Le chef du parti national-socialiste de Grande-Bretagne, M. Colin Jordan, a annoncé que le chef nazi américain Lincoln Rockwell participera à la conférence du 15 au 17 août "durant une journée politique mondiale". Ce groupement politique a déjà demandé l'autorisation de tenir une réunion politique sur le Trafalgar Square le 19 août en proclamant comme slogan : "National-socialisme : le mouvement mondial de l'homme blanc".

ALGÉRIE
PARIS. — Les autorités françaises ont déclaré tout ignorer, hier, d'une nouvelle diffusée par la presse américaine voulant que le gouvernement provisoire algérien ait sollicité un prêt d'urgence de \$70,000,000 à la France afin de pouvoir rencontrer ses dépenses essentielles d'ici la fin de l'année. Un porte-parole du ministère des affaires algériennes a déclaré : "Aucune demande officielle d'un prêt d'urgence ne nous est parvenue et c'est la première fois que nous en entendons parler".

LE FAMEUX RESTAURANT Thomcliffe
DE ROSEMERÉ
EST LE RENDEZ-VOUS DES GOURMETS
● Cuisine française
● Salon Bar
Situé à 2 milles de la sortie No 9 de l'autoroute des Laurentides

Par Réservations Dial NA 5-2634
RESERVATION : NA. 5-2434

TYROL
VIENNE. — Le ministre des affaires étrangères d'Autriche a annoncé hier que son pays et l'Italie déposeront leur rapport sur le problème du Haut-Adige (Tyrol) devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a précisé que cette fois-ci les deux pays ne s'affronteront pas et qu'à la suite d'une rencontre tenue à Venise, en début de semaine, Rome et Vienne en étaient arrivés à un entente sur la façon de régler le problème de la minorité allemande du nord de l'Italie. Depuis la cession du sud du Tyrol à l'Italie, à la fin de la première guerre mondiale, la minorité se plaint de ne pas bénéficier d'un traitement équitable. Plusieurs actes de terrorisme perpétrés dans le Haut-Adige ces derniers mois ont remis à l'actualité le différend entre l'Autriche et l'Italie.

EXÉCUTION
SPRINGFIELD, Illinois. — Le gouverneur de l'Etat de l'Illinois a décidé de commuer en emprisonnement à vie la sentence de mort de Paul Crump qui devait mourir sur la chaise électrique vendredi matin pour le meurtre d'un gardien de banque commis en 1953, au cours d'un vol à main armée. Agé de 32 ans, Crump avait déjà bénéficié de 14 sursis. Le gouverneur a déclaré qu'il fallait considérer Crump réhabilité et que dans les circonstances présentes il ne servirait à rien pour la société de supprimer le meurtrier. Crump, un noir s'est converti au catholicisme il y a quelques années.

HORS SAC...
TAIPEH, Formose. — La Chine nationaliste a annoncé qu'elle reconnaissait le gouvernement de la nouvelle junte militaire qui s'est emparée du pouvoir au Pérou le 18 juillet dernier.

PRADO
LIMA. — Le président d'ado du Pérou, Manuel Prado, et sa femme ont quitté Lima pour Paris, lieu de leur exil. Plus de 300 partisans du président l'ont acclamé à l'aéroport. C'est le deuxième exil de Prado qui, dans les années 50, avait passé quelque temps à Paris avant de retourner au Pérou et se faire élire président de la république en 1956. Il terminait cette année son terme, mais avait refusé d'annuler les élections générales comme l'exigeait un groupe de militaires. Une junte s'empara du pouvoir le 18 juillet dernier et emprisonna le président Prado qui fut libéré il y a trois jours.

MOSCOU — Des géologues soviétiques ont découvert de nouveaux gisements pétroliers au fond de la Mer Caspienne, rapporte l'agence de nouvelles Tass.

POUR LE SUCCÈS
Quelle que soit l'occasion... rencontres, conventions, banquets, réceptions... vous verrez que le service du Lord Simcoe sait ajouter réussite et plaisir à vos réunions. Salles attrayantes, confortables et appropriées pour groupes de 10 à 300. Chambre simple depuis 7.50, double depuis 11.50. Stationnement gratuit la nuit pour les clients inscrits.

LS TORONTO
THE LORD SIMCOE HOTEL
University & King, Téléphone 362-1848, Telex 022458
Bureaux de réservations à :
OTTAWA Lord Elgin Hotel, Tél. 235-3333
MONTREAL National Management Ltd., Tél. 866-5881
F. EDWARD LIGHTFOOT, GÉRANT GÉNÉRAL

"... Nous pensons à la mort comme fin; pensons à la vie comme commencement"

Le plus beau témoignage d'affection

Dites le avec des fleurs

CONSEIL DES FLEURISTES DU CANADA

ATOMIK
POSE GRATUITEMENT VOS DRAPERIES
TAPIS - DRAPERIES
MEUBLEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE BUREAU
Economisez en août
EN BOIS OU EN ACIER
ATOMIK
Roméo F. LAJOIE,
261 est, CRAIG — UN. 6-1047

Les champs Ferrania sont plus verts

LE NOUVEAU ferraniacolor 2
lumière du jour, 25 ASA; lumière artificielle, 40 ASA

— un film ciné en couleurs de 8mm, grandement amélioré et plus rapide, qui reproduit plus fidèlement toutes les couleurs

La plupart des colorants d'autres films 8 mm ne sont pas contenus dans le film au moment de la prise de vue; ils ne sont ajoutés qu'au traitement. C'est une raison qui explique pourquoi leurs verts ont souvent une dominante bleuâtre, leurs rouges et leurs jaunes perdent leur éclat naturel.

Au contraire, le nouveau Ferraniacolor 2 comporte la plupart de ses colorants au moment où vous tournez le film. C'est une raison qui explique pourquoi les verts Ferrania sont plus verts. En fait, toutes les couleurs Ferrania sont plus naturelles.

Essayez bientôt le nouveau film ciné en couleurs de 8 mm Ferraniacolor 2. Pour n'importe quelle marque de caméra, il donne de plus belles photos. Procurez-vous le Ferraniacolor 2 chez votre marchand d'accessoires de photographie. Voulez-vous des diapositives de qualité supérieure, aux couleurs plus fidèles? Essayez le Ferraniacolor 35 mm, rouleaux 127, 120 et 620.

Films ferrania
Le seul film ciné 8mm qui soit développé à Montréal.

La Commission Salvus...

(Suite de la première page)

Ministres et législateurs "ont ainsi acquis des intérêts personnels opposés à l'intérêt général; dans une certaine mesure, ils sont devenus des concurrents du public en général".

PERSONNAGES HAUT PLACES

Deux anciens premiers ministres — feu Paul Sauvé et Antoine Barrette — ainsi que le ministre des finances du temps, M. Onésime Gagnon, figurent au nombre des personnes mentionnées.

Me Edouard Asselin, leader du gouvernement au Conseil législatif sous l'Union nationale et ancien président de la Corporation de gaz naturel est aussi impliqué. Il avait servi de procureur à la corporation dans ses procédures d'incorporation.

Son rôle dans la vente du réseau gazier de l'Hydro a particulièrement retenu l'attention des commissaires, comme en font foi les commentaires suivants:

"Les commissaires n'entendent pas mettre en doute la bonne foi de l'honorable Asselin, mais ils considèrent qu'il est de leur devoir de réprover son attitude au Conseil législatif... Cette attitude, surtout si elle recevait l'approbation expresse ou implicite d'une commission royale d'enquête, pourrait être inévitable et suivie comme précédent. Ce précédent serait dangereux et inquiétant pour le public parce qu'il pourrait servir de précédent à l'usage de la loi pour servir des intérêts particuliers, personnels ou autres, au préjudice de l'intérêt général.

Le rapport porte la signature du juge Elie Salvus, de la Cour supérieure du Québec de M. Howard Irwin Ross, comptable agréé de Montréal, et de M. Jean-Marie Guérard, avocat de Québec.

PRECAUTION

"Pour éviter toute interprétation non justifiée du rapport, les commissaires déclarent catégoriquement qu'ils n'expriment aucune opinion sur les questions suivantes savoir, si la vente susdite au réseau de gaz était avantageuse ou non pour le public, si le prix de vente — \$37 millions — était un prix raisonnable et enfin si, par expropriation ou autrement, le dit réseau de gaz devrait revenir au domaine public".

Les commissaires notent cependant, dans leur revue des négociations qui ont conduit à la vente du réseau à la corporation, qu'elle avait été complétée en principe et annoncée publiquement par le premier ministre Maurice Duplessis en 1955, soit longtemps avant son approbation par les commissaires de l'Hydro.

Au moment de la conférence de presse de M. Duplessis, en avril 1955, eut été annoncée l'approbation en principe de la vente, le cabinet, dans l'opinion des commissaires, n'avait pas le pouvoir d'autoriser cette vente. Ce n'est qu'en février 1957 que l'Hydro-Québec a vu sa loi modifiée pour lui permettre de vendre son réseau.

"Les représentants du peuple, dit le rapport, ont voté cette loi sans connaître le résultat des études faites par le comité du gaz naturel sur le marché montréalais.

"Les législateurs, poursuit le document, avaient, sans doute, le pouvoir de permettre l'aliénation du réseau de gaz mais, dans l'intérêt général, ils n'auraient dû être appelés à se prononcer qu'après avoir été mis au courant de tous les aspects de la question".

UN CHAT DANS UN SAC

"Bref, de la part de l'Hydro-Québec, la vente du réseau de gaz a été affectivement consentie et le prix de base a été établi par M. Potvin seul avec la participation de Me J.A. Savoie et la seule approbation de l'honorable M. Duplessis, premier ministre de la province et ce, de façon relativement sommaire".

MM. Potvin et Savoie sont deux anciens présidents de l'Hydro.

"Il est inconcevable que des questions aussi lourdes de conséquences pour le public, n'aient pas été préalablement soulevées, comme l'exigeait la loi, à l'étude et à la décision des membres de l'Hydro-Québec, en séance régulière, après sérieuse considération des rapports du comité du gaz naturel.

"Il est particulièrement étonnant que ces rapports, d'une importance capitale, n'aient même jamais été soumis à une séance des membres de l'Hydro-Québec".

Dans son témoignage devant la commission, M. Potvin avait qualifié de "fantaisistes" et "exagérés" quant à leurs estimations ces rapports sur les possibilités d'un marché du gaz naturel à Montréal.

Le club des...

(Suite de la première page)

J.-D. Bégin (20); Antonio Talbot (15); Paul Sauvé (150); J.-S. Bourque (36).

Conseillers législatifs: Gérard Martineau (289); Philippe Breit (40); R.-O. Grothe (5); George R. Foster (10); Edouard Asselin (100); Albert Bouchard (85); Jean Barrette (20).

Membres de l'Assemblée législative: Romulus Ducharme (30); Daniel Johnson (150); Robert Bernard (10).

Hauts fonctionnaires: Georges Callin (5); Edouard Laurent (10); Eugène Doucet (135); Auréa Cloutier (64); Georges Lafrance (165); Joachim Grenier (30); J.-P. Rowat (30); J.-S. Bolton (90); John Burnbray (25); Paul Lambert (95); Arsène Morin (2); Maurice Déry (25); Marcel St-Denis (10); René Bisson (2); Arthur Savard (20); Jacques Verreault (30); Robert Stanton (5); J.-Albert Vézina (10); Jean-Louis Doucet (10); Louis Codère (3); Roger Ouellette (10); Emile Tourigny (10); Eugène Poirier (25); Pierre Audet (10); Roland Deschamps (10); St-Denis McDonald (10); Adjuator Dussault (55); Ernest Goyer (35); Paul Monty (10); Jacques Laroche (10); Donat Bisson (5).

Administrateurs ou fonctionnaires de l'Hydro-Québec: E.-A. Lemieux (10); René Dupuis (20); Louis O'Sullivan (50); Gustave Fontaine (35); James Miller (2); Bernard McDonald (5); Sylvio Côté (5).

Parents ou amis des législateurs et autres: Mme Fernand Théoret Préfontaine (10); Robert Martineau (210); Jacques Brillant (10); Edouard Bureau (30); Jacques Bureau (350); Madame Juliette-B. Grothe (5); André Doucet (10); Berthe Bureau-Dufresne (30); André Poirier (25); Paul Poirier (25); Garneau Poirier (5); Madame Gabrielle Dussault (5); Sarto Marchand (25); Normand Saylor (50).

La date de la...

(Suite de la première page)

pas ceux qui sont victimes de la thalidomide. On sait qu'un compte rendu de presse publié la semaine dernière lui prêtait cette déclaration.

Il a dit avoir déclaré que le cabinet n'avait pas au moment de sa déclaration, étudié ce problème. M. Dieffenbaker, de son côté, a dit qu'il s'agissait d'un problème "fragique". Il a ajouté que les méthodes de vérification employées par le ministère de la santé pour vérifier l'efficacité et la sûreté des produits pharmaceutiques sont vieilles de quinze années.

Les chefs du Crédit...

(Suite de la première page)

deux fois leur valeur, comme cela se fait actuellement, à cause du paiement des intérêts. Cela permettrait d'engager plus de professeurs et de les mieux rémunérer.

Dans le domaine des relations fédérales-provinciales, le gouvernement fédéral se servira de la Banque du Canada, toujours en respectant les principes énoncés dans le troisième article, ce qui permettrait de remettre aux gouvernements provinciaux les champs de taxation qui leur reviennent, tels l'impôt sur le revenu des individus, l'impôt sur les profits des compagnies et les droits de succession. Devant ces nouvelles sources de revenus, les provinces pourront diminuer les impôts des petits salariés et se départir de champs de taxation au profit des municipalités et des commissions scolaires.

Le principe: "pour chaque piastre de produit, il faut une piastre de pouvoir d'achat", ramènerait la prospérité au Canada, et lorsqu'il y a prospérité, le cultivateur trouve à vendre ses produits et à meilleur prix.

Toujours avec ce même principe, on verrait s'éliminer graduellement le besoin de recourir aux compagnies de petits prêts et aux compagnies de finance, qui sont un cancer dans notre société.

Par l'augmentation des allocations familiales, les jeunes auront plus facilement accès à l'éducation et à la spécialisation.

Dans le domaine des exportations, les crédistes ont une prise de position nouvelle. Il s'agira de voir en premier lieu à satisfaire les besoins des consommateurs canadiens. En deuxième lieu, il s'agira d'exporter ce dont les autres pays ont besoin de nos surplus pour recevoir en retour ce que nous avons besoin des autres pays. En troisième lieu, comme nous prévoyons qu'il y aura encore des surplus en plusieurs domaines, il s'agira de donner des crédits aux pays sous-développés pour qu'ils puissent se procurer cette partie de notre production. Nous croyons qu'il est préférable de donner à ceux qui sont dans le besoin, plutôt que de maintenir notre industrie et nos travailleurs dans l'inertie. Enfin, il y a une catégorie de produits qui sont surtout pour nous des produits d'exportation: le papier, l'aluminium, le blé pour une bonne partie, l'amiant, et autres. Pour concurrencer les marchés extérieurs avec ces produits, le gouvernement fédéral devra se servir des crédits perçus aux douanes sur nos importations pour ajuster les prix des quelques matières énumérées.

Dans le domaine des relations extérieures, le jour où le Canada commencera à disposer de ses surplus réels au profit des pays sous-développés, comme il est proposé plus haut, nous donnerons au monde l'exemple de l'entraide et de la véritable amitié. D'autres pays suivront l'exemple et cela contribuera à diminuer la tension de la guerre froide.

Dans le domaine du travail, le Crédit Social permettra de s'orienter dans une nouvelle direction, tenant compte du progrès et de l'automatisation grandissante. Il est évident que de plus en plus, la machine remplacera l'homme dans l'industrie. Comme la machinerie apportera sur le marché une production énorme sans recevoir de pouvoir d'achat, et comme le système crédiste amène sur le marché le pouvoir d'achat au même rythme que la production y vient, cela laissera disponibles des sommes énormes pour multiplier le nombre des professeurs d'école, des médecins, des ingénieurs, des chercheurs, des artistes, des musiciens, des urbanistes, et autres, tous gens, qui ne fabriquent et ne vendent rien, mais qui rendent des services utiles et nécessaires à la société. Il nous faut développer ces professions pendant que la machine fera l'ouvrage dur. L'homme a une intelligence qui n'en a pas.

Rémillard...

(Suite de la première page)

ainsi contre l'application du bill 54, si elle est agréée par Ottawa.

Le maire de Jacques-Cartier prétend que plus de 10,000 citoyens de cette ville appuient sa requête, mais les dirigeants de l'Association des citoyens unis doutent qu'il ait pu recueillir plus de 2,000 signatures.

Le bref de "Quo Warranto" que l'Association se propose de demander la semaine prochaine est indispensable à l'application du bill 54. M. Germain Bertrand, président de la Commission scolaire de Jacques-Cartier et conseiller technique de l'Association, a dit hier soir que tous les membres du groupement étaient d'accord "en principe" pour inscrire la demande devant la cour la semaine prochaine, mais que la décision devait encore être ratifiée par le bureau de l'Association. Celui-ci doit se réunir ce soir ou demain soir.

L'Association des citoyens unis a aussi déclaré qu'elle s'opposait fermement à la requête de "pardon absolu" présentée par le maire Rémillard. Dans une lettre qu'elle a adressée il y a deux semaines au premier ministre Jean Lesage, elle a réclamé la création d'une commission royale pour enquêter "sur la conduite morale et civique de M. Rémillard depuis sa dernière condamnation" avant qu'il n'obtienne son pardon d'Ottawa.

"Le pardon absolu est une récompense morale plutôt qu'une affaire juridique, a dit hier soir M. Bertrand. Seul, le rapport d'une telle commission sera en mesure de déterminer s'il (M. Rémillard) mérite ou non son pardon".

L'Association a révélé M. Bertrand, a accumulé "des preuves convaincantes" pouvant faire obstacle à la demande de pardon de M. Rémillard.

"Elles seront, dit-il, un indice douloureux que les portes des prisons ne sont pas assez larges dans la tolérante province de Québec".

Hausse de la production...

(Suite de la page 3)

vaste enquête sur les problèmes suscités par l'automatisation et les progrès technologiques.

Ces statistiques expliquent également l'augmentation des profits des compagnies pétrolières au cours de 1961, selon le tableau publié par le département des recherches des Oil Chemical and Atomic Workers Union dans la publication "Facts and Trends".

	Profits nets	Profit par homme-heure de travail
British American Oil	\$ 32,600,000	\$2.17
Imperial Oil	\$ 67,800,000	\$2.39
Texaco-Canada	\$ 11,100,000	\$1.97
Royalite Oil	\$ 2,100,000	\$1.60
TOTAL	\$113,600,000	\$2.36

Ces profits pour l'année 1961 constituent une augmentation de 10.1 pour cent sur l'année précédente et équivalent à un rendement de 8.9 pour cent sur le capital investi.

BILLET DU JEUDI

Amitié et justice

Rien n'exhause et ne transcende mieux les réclamations de la justice que les dons de l'amitié. La justice ne vise qu'à sauvegarder l'intégrité de l'autre; elle défend qu'on attente à sa femme, sa maison, le fruit de son travail, qui sont partie de lui-même. L'amitié fait bien davantage; elle accueille l'autre en son intégrité, elle le justifie, elle cherche à le promouvoir. Au regard du juste, l'autre est un vis-à-vis; au regard de l'ami, il est un moi accru: sa chute est ma chute, son progrès, mon progrès. Il reste vrai que "les bons comptes font les bons amis"; il est plus vrai encore que, là où l'amitié a opéré sa fusion, il n'y a plus de dettes de l'un envers l'autre, mais de chacun envers les deux. Il se trouve même que le moment le plus fatal à toute amitié est celui où la justice tente de faire entendre à nouveau sa voix. Qui dit: "Pourquoi ferais-je cela pour toi? qu'est-ce qui m'oblige...?" ne songe qu'à se dérober, derrière une prétention à la justice, aux exigences de l'amour. Or, précisément, ce que Dieu a voulu entre l'homme et lui, ce n'est pas un calcul avare de respects et de devoirs: c'est une communion totale dans cette amitié qui a pour nom charité.

CHRISTOPHE

ALBERT LEBEVRE INC.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
SUR MESURES OU PRÊTS À PORTER

Habits noirs et accessoires pour prêtres et religieux

403 EST, STE-CATHERINE, angle St-Denis

1604 EST, MONT-ROYAL, angle Marquette

VL 2-8754 ou LA 2-1420 — Stationnement gratuit

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 577 097

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Québec et une place d'affaires dans la cité et district de Montréal, a demandé

vs.
P. DUJARDIN, contracteur, autrefois résidant au 34 rue Bras D'Or, à Pointe-Claire, dans le district de Montréal, défendeur

AVIS
Par ordre du Tribunal, le défendeur P. Dujardin est requis de comparaître dans le mois.
MONTREAL le 1er août 1962
VIEN, PARÉ, FERLAND,
BARBEAU & PELLETIER
Procureurs
de la demanderesse

HYDRO-QUÉBEC SOUMISSION NO A-235

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 9 août 1962, relativement à la fourniture de

50 000 pieds lin. de lames de cuivre rouge recuit.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUÉBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe cachetée sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No A-235".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson,
Montréal, le 30 juillet 1962.

HYDRO-QUÉBEC SOUMISSIONS NO C-45 MANICOUAGAN 2 ET MANICOUAGAN 5

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le lundi 27 août 1962, relativement à la fourniture pour la période du 1er janvier 1963 au 31 décembre 1964, de

580 000 tonnes ou d'une partie de cette quantité, de ciment Portland, type 2 (amélioré), en vrac, f.a.b. cales de navire affrété par l'Hydro-Québec, quai de chargement, Montréal, Québec ou Port-neuf, pour les projets d'aménagement de Manicouagan 2 et Manicouagan 5, le tout à prix ferme et en conformité du document d'appel de soumissions No C-45.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumission du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m., au bureau de

L'INGÉNIEUR EN CHEF,
Division des aménagements,
12e étage,
HYDRO-QUÉBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

et on peut en obtenir copie contre un pré-paiement de \$25 par exemplaire complet sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu le document d'appel de soumissions directement de l'Hydro-Québec.

Seuls les cimentiers du Québec ayant leur place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invités à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe cachetée fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No C-45".

L'Hydro-Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson,
Montréal, le 30 juillet 1962.

HYDRO-QUÉBEC SOUMISSION NO C-32 MANICOUAGAN 5

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 30 août 1962, relativement à

a) à la fourniture f.a.b. sur camion, wagon de chemin de fer ou bateau, au quai de Montréal ou de Québec, de toutes les structures, de tout l'équipement mécanique et électrique et de toutes les commandes d'un système de gel et dégel pour le laboratoire de béton de l'aménagement de Manicouagan 5; b) au montage au chantier de tout l'équipement ci-haut mentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000). Ce dépôt de garantie sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas à la Commission un bon de garantie d'exécution, le tout en conformité du document d'appel de soumissions.

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumissions du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h. 30 a.m. et 8 h. p.m., au bureau de

L'INGÉNIEUR EN CHEF,
Division des aménagements,
HYDRO-QUÉBEC,
12e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un pré-paiement de \$25 par exemplaire complet sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu le document d'appel de soumissions directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invitées à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe cachetée fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No C-32".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson,
Montréal, le 30 juillet 1962.

Après votre premier paquet... vous voulez y revenir



Vous vous êtes sans doute aperçu que la State Express "Filter Kings 555" mesure presque 1/2 pouce de plus que toute cigarette régulière. En réalité, il n'existe pas au Canada de cigarette plus longue! Et vous avez dû être agréablement surpris de constater que la 555 est plus fraîche à fumer et qu'elle est plus riche, plus douce et nettement plus agréablement au goût.

Savez-vous pourquoi?

Nous avons découvert que certains tabacs convenaient tout particulièrement à cette nouvelle longueur "King Size Continentale". En utilisant ces tabacs, un filtre de haute qualité et la fameuse technique de fabrication State Express, nous avons réussi à produire une cigarette vraiment exceptionnelle.

Mais le choix d'une cigarette est affaire de goût personnel. C'est pourquoi, si vous n'avez pas encore essayé la State Express "Filter Kings 555", procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et jugez par vous-même. Après votre premier paquet, vous voudrez y revenir.

STATE EXPRESS 555

FILTER KINGS

SYMBOLE MONDIAL D'EXCELLENCE

ARDATH TOBACCO COMPANY LIMITED



LA NOUVELLE "KING SIZE CONTINENTALE" a 85 millimètres... soit environ 1/2 pouce de plus que les cigarettes régulières

POUR LA PREMIERE FOIS

Les catholiques sont en majorité au Canada

OTTAWA (C.G.C.). — Le recensement effectué en 1961 par le Bureau fédéral de la statistique indique que la population catholique du Canada a atteint 8.532.479.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le nombre des catholiques surpasse celui des protestants. Au total, les six principales dénominations protestantes comptent avec les grecs orthodoxes 8.531.574 membres.

Au sein de la population catholique, 8.342.826 fidèles appartiennent au rite latin, soit une augmentation de 37 p. cent ou de 2.273.330 relativement au recensement de 1951, et 199.653 appartiennent au rite oriental, soit une diminution de sept pour cent.

Les six principales confessions protestantes comptent 8.291.008 adhérents, soit une augmentation de 13,3 p. 100, toujours par rapport au recensement de 1951. Les grecs orthodoxes sont au nombre de 239.766. Ils étaient 172.271 en 1951.

La population totale du Canada s'élève, d'après le recensement fait en juin 1961, à 13.238.247. Ce nombre représente une augmentation de 30,2 p. 100 sur le recensement de 1951.

Les catholiques forment le groupe le plus imposant dans les six provinces de l'est du pays: Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario.

Le chèque unilingue à M. Cantin était... de vieille série

OTTAWA — Le ministre des Finances a fait savoir hier que le député libéral de Québec-sud avait reçu un chèque unilingue parce que le ministre doit épouser sa réserve de chèques anglais actuels avant d'employer ses chèques bilingues.

Le député Jean-Charles Cantin a retourné ce chèque hier en disant qu'il n'encassera que des chèques bilingues. Le gouvernement avait en effet annoncé le printemps dernier que ses chèques seraient bilingues.

Les chèques du gouvernement sont imprimés en séries. Certaines séries de chèques unilingues sont épuisées alors que d'autres ne le sont pas. Dès qu'elles le sont, on les remplace par des chèques bilingues.

Le gouvernement a demandé au ministre d'agir ainsi parce que l'impression des chèques est très dispendieuse.



L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE PANAMA :

"Nous avons appuyé Castro qui a bien caché son jeu"

"Quand est survenue la révolution cubaine, nous du clergé, les laïcs et tous ceux qui désirent une réforme sociale à Panama, favorisons Castro".

C'est ce que confiait hier Mgr McGrath, évêque auxiliaire de Panama, de passage à Montréal, à quelques journalistes réunis à l'Oratoire Saint-Joseph.

Selon l'évêque, le clan Castro a admirablement bien caché son jeu jusqu'au moment où il s'est ouvertement déclaré communiste. Inutile d'ajouter qu'à partir de ce moment-là, l'Église panaméenne a rejeté Castro, mais la vague castriste qui s'était fait sentir dans la masse est demeurée et au jour d'hui encore, les travailleurs de l'usine ou de la ferme manifestent beaucoup de sympathie à l'égard du chef de Cuba.

Mgr McGrath, qui est âgé de 38 ans, est Panaméen de naissance. Né de parents américains, il a fait ses études à l'université Notre-Dame, aux États-Unis et c'est là qu'il a décidé d'embrasser le sacerdoce, dans les cadres de la congrégation de Sainte-Croix.

De passage à Montréal, l'évêque s'est entretenu avec le cardinal Paul-Emile Léger, avec qui il a discuté particulièrement des problèmes du recrutement de prêtres qui se destinent aux missions d'Amérique latine.

PANAMA

Mgr McGrath a longuement disserté sur les problèmes d'Amérique latine, de Panama en particulier. Très au fait des problèmes sociaux-politiques qui se posent là-bas, l'évêque s'est penché longuement sur celui de la présence américaine sur les rives du canal de Panama.

Sur une population totale de 1.200.000 âmes, à Panama, on retrouve 40.000 civils américains établis dans la zone américaine, en bordure du canal, sans compter les militaires qui ont la gouverne du canal.

Mgr McGrath estime que les Américains ont connu une défaite à Panama, une défaite de "public relations" au sens large. "Les Panaméens n'aiment pas les Américains parce que ces derniers ne veulent pas apprendre leur langue", ajoute l'évêque.

Mgr McGrath remarque le sourire d'un des journalistes: "Je crois comprendre, dit-il, qu'un phénomène analogue se passe chez vous".

Il revient aux Panaméens et note que ceux-ci sont très sensibles à la façon dont l'étranger les traite. C'est justement là ce que les Américains ne font que commencer à comprendre.

Mgr McGrath porte beaucoup d'estime au président John Kennedy qui a été le premier, dit-il, à lancer le mot d'ordre "operation friendship" dans les cercles diplomatiques et militaires américains de Panama.

SÉGRÉGATION

L'évêque auxiliaire de Panama ajoute que la ségrégation raciale que les Américains exercent dans la zone du canal ne contribue certainement pas à améliorer les relations entre les deux groupes.

Une telle ségrégation en plein territoire indigène double d'une dénivelation des classes économiques.

La révolution qui a amené l'indépendance de Panama au début du siècle fut celle des "patrons", même si elle a été faite par la masse. Après une révolution de "patrons", la structure agricole demeure la même, c'est-à-dire une structure agricole coloniale. La société politique devient une société paternaliste, tandis que la société inférieure demeure une société statique.

Mgr McGrath estime que l'Église, devant la tâche d'éducation qui l'attend en Amérique latine et particulièrement à Panama, doit planifier (to plan) son action, parce qu'elle n'obtiendra jamais, durant la présente génération, les 100.000 prêtres dont elle a besoin actuellement dans cette partie du monde.

La planification à laquelle elle doit s'appliquer est conforme d'ailleurs à la politique de Jean XXIII sous ce rapport. Le rôle de l'Église en Amérique latine ne peut pas être un simple rôle d'évangélisation: "Si ce n'est pas nous qui réalisons les réformes sociales qui s'imposent, ce sera les communistes".

Inauguration de la passe Rogers

Revenstoke, C.B. — Le premier ministre W.A.C. Bennett, de la Colombie Britannique, et le ministre de la voirie de l'Alberta, Gordon Taylor, ont ouvert officiellement à la circulation, hier, la passe Rogers qui traverse la chaîne Selkirk des Montagnes Rocheuses et dont la construction a coûté près de \$240.000.000.

Cette route grimpe jusqu'au pied du mont McDonald, à une altitude de 4.400 pieds et, en aucun endroit, les pentes ne sont de plus de 4 degrés. De plus, elle est aménagée d'une voie permettant de filer à une vitesse de 60 milles à l'heure.

Des deux côtés de la passe, à l'ouverture, attendaient des automobilistes sur une longueur de 11 milles. "C'est votre route. Vous avez payé pour. Maintenant, servez-vous en", a dit le ministre de la Voirie de la Colombie-Britannique, M. Philip Gaglardi.

CITANT L'ENCYCLIQUE "MATER ET MAGISTRA"

Douglas: il faut permettre à chacun de gagner sa vie

OTTAWA. — La fermeture de la mine 16 à New Waterford en Nouvelle-Ecosse, sans qu'aucun effort soit tenté par le gouvernement pour la maintenir en activité indique clairement que le gouvernement ne comprend pas ses premières responsabilités, a déclaré hier le chef fédéral du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas.

Le gouvernement conservateur, a-t-il déclaré, ne comprend tout simplement pas que dans une société moderne il a non seulement les moyens mais aussi le devoir de "permettre et de faciliter", à tout individu la chance de s'engager dans une activité productive".

M. Douglas citait alors un paragraphe de l'encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra". Le gouvernement qui condamne la planification économique parce que c'est du socialisme, dit-il, devrait au moins lire les paragraphes 54 et 55 de ce document historique publié en 1961 et qui trouve sa parfaite application dans le cas de New Waterford.

a précisé M. Douglas. M. Douglas a demandé au gouvernement de revenir sur sa décision de permettre la fermeture de cette mine ou d'assurer au moins un nouvel emploi aux nombreux mineurs qui seront privés d'un emploi à compter du 12 août.

Les travailleurs, dit-il, ont droit à un emploi. Si la mine

ferme, le gouvernement doit accepter sa responsabilité de fournir un emploi à ces mineurs et de leur fournir les moyens de se transporter dans d'autres régions plus favorisées, de se réadapter à un nouvel emploi, y compris celui de leur payer un salaire suffisant en attendant qu'ils puissent trouver un nouvel emploi.



M. Y. Roby, boursier de la Société Royale

M. Yves Roby, licencié en lettres et en histoire de l'Université Laval, magna cum laude, est le gagnant de la bourse de la Société Royale du Canada pour l'année scolaire 1962-1963. Grâce à la générosité du ministère de la Jeunesse de la province de Québec, la section française de la Société Royale du Canada accorde chaque année une bourse de \$2.000, à un Canadien de langue française pour lui permettre de poursuivre des études universitaires de perfectionnement dans les domaines de la littérature, de l'histoire ou des sciences sociales.

M. Yves Roby, candidat au doctorat en histoire, partira bientôt pour Paris où il passera la prochaine année.

Avis aux étudiants en agriculture

La Corporation des agronomes avise les personnes qui entreprendront en septembre prochain des études agronomiques en vue de pratiquer ultérieurement la profession d'agronome qu'elles doivent s'inscrire avant le 15 août au secrétariat de la Corporation des agronomes de la province de Québec, dont les bureaux sont situés au 840, boulevard Saint-Laurent, suite 303, Montréal 11.

L'ICRP lancera une campagne de souscription

L'Institut canadien des recherches pour la paix annonce que des individus et des groupes de toutes les parties du Canada ont souscrit plus d'un quart de million de dollars et que cette somme permet déjà à l'Institut de commencer à recruter certains des spécialistes nécessaires pour accomplir les travaux de recherches.

Un comité chargé d'organiser une campagne de souscription a été établi à Montréal, sous la présidence du Dr J.J. Brown. Les bureaux de ce comité sont situés à 1634 ouest, boul. Dorchester et le numéro de téléphone est 932-3448. Le comité a l'intention de lancer sa campagne dans le Québec, le 22 octobre prochain.

MAIS NON

... voyons — il n'est pas question de fermer le restaurant préféré de l'élite montréalaise? Et nous ne démenagerons certainement pas avant l'automne... Lorsque le bâtiment du C.H. sera absolument prêt à nous recevoir: noblesse oblige! Vous connaissez les talents de notre chef Abel Benquet... vous connaissez notre cave. N'hésitez donc pas à venir retrouver vos amis au 2050 de la rue Drummond... dans l'ambiance la plus authentiquement française de la métropole.

Au 400
"CHEZ LELARGE"
RESTAURANT PARISIEN
Salons particuliers sur demande (midi et soir)
Prière de réserver par téléphone: VI. 2-8345

Deux professeurs demandés POUR ENSEIGNER EN 5e ET 6e ANNÉES
Salaire selon convention
S'adresser au FRÈRE DIRECTEUR
ÉCOLE MONSIEUR PAYETTE
1900, rue St-Georges, Ville LeMoine
OR. 1-0586 ou OR. 1-9480

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles
Estimé, remorque gratuite
Service de téléphone 24 heures par jour
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
LA. 7-4518-9

Ed. Archambault
500 est, Ste-Catherine 2140 de la Montagne

Votre DERNIÈRE chance

DE VOUS PROCURER

Un piano à prix d'aubaine!

Nous prolongeons de 4 jours notre VENTE de PIANOS de JUILLET afin de vous convaincre que

Chez ARCHAMBAULT ON ABAISSE LES PRIX même quand la tendance est à la hausse!

On trouve toujours chez Archambault les meilleures marques de pianos, aux prix les plus bas, avec les termes les plus faciles, une garantie assurée, et le meilleur service.

SPÉCIAL:
Sterling

Modèle "101". Ce piano constitue une valeur vraiment exceptionnelle. De style moderne, fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Riche sonorité. Action légère. GARANTIE DE 5 ANS. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX RÉGULIER: \$750.00
SPÉCIAL: \$499.00
(Léger supplément pour le banc)

Le *London*

Modèle "118-L". Superbe piano, de fabrication canadienne. Style moderne, fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Riche sonorité. Action très rapide. GARANTIE DE 5 ANS. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX RÉGULIER: \$850.00
SPÉCIAL: \$565.00
(LEGER SUPPLEMENT POUR LE BANC)

Le *London*

Modèle "101-108". Magnifique piano de style moderne, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. Riche sonorité. GARANTIE DE 5 ANS. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX RÉGULIER: \$795.00
SPÉCIAL: \$529.00
(LEGER SUPPLEMENT POUR LE BANC)

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault
La maison de confiance

500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201 2140 de la Montagne VI. 5-6202
Magasins ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m.

Le Club

VENEZ et CHANTEZ en CHOEUR avec "BUCKSKIN" BILL SELDEN au piano "HONKY-TONK" Tous les soirs de 8 h. p.m. à 2 h. a.m.

HOTEL DE La Salle
1240, DRUMMOND
UN. 6-6492
Membre du Diner's Club, American Express et Carte Blanche

FAISCA
ROSE EFFRÈVÉ
UN. 6-6492

UN VIN DE TABLE EXCEPTIONNEL!
Tout le bouquet et l'éclat du Portugal lumineux!
Un vin rosé, légèrement mousseux, délicieusement différent.
SERVIR FROID
RÉGIE D'ALCOOL QUÉBEC #534-G

DANS LES GALERIES PAR LAURENT LAMY

Frère Jérôme et Robert Coulombe chez Ménard

Edvard Munch au Musée des Beaux-Arts

Depuis quelque temps déjà, les expositions prolifèrent un peu partout à Montréal et il semble que monter des expositions soit passé à l'état endémique dans la métropole. Je m'aperçois que c'est un mal puisque l'on y apporte pas toujours le soin nécessaire.

Les œuvres du frère Jérôme et de Roger Coulombe présentées actuellement à la Librairie Ménard, ne gagnent pas à être ainsi mêlées à des livres qui accrochent l'œil à tout instant. Avec la meilleure volonté, il est difficile de concentrer son attention sur l'exposition. L'amateur d'art risque fort d'être aussi un amateur de livres et dans cette librairie, il se laissera d'autant plus distraire que les livres sont placés à sa portée alors qu'il devra se torturer le cou pour voir les peintures suspendues au-dessus d'eux.

N'a-t-on pas déjà dit que les tableaux devaient être accrochés à la hauteur du cœur? Demander au visiteur de se torturer le cou pour apercevoir les toiles ne le dispose pas à les apprécier. Si, en plus, les œuvres sont mal éclairées, comme cela se produit dans ce local si peu propice, le visiteur sera tout à fait décevant.

Malgré ces conditions défavorables, j'ai regardé l'exposition avec le plus d'objectivité possible. Les huiles du Frère Jérôme m'ont paru des paysages abstraits sans vie et sans éclat, aux textures agaçantes. La construction floue n'apporte rien à cette palette terreuse. Toutefois, les gouaches et les aquarelles de Robert Coulombe possèdent des qualités : profondeur, harmonies de couleurs justes, simplicité des formes. Les dessins quoique assez fermes ne sont pas convaincants. Quant aux sculptures, de la même artiste, elles laissent indifférent. La couleur qui teinte la plâtre la mollesse des formes par des dégradés.



FRAGMENT D'UNE TOILE DE RITA LETENDRE, "CHRYSALIDE", acquise par le Musée des Beaux-Arts.

La sculpture exposée dans la vitrine (le No 19) en papier coloré tendu sur une structure de bois à plus d'élan, de rythme et d'invention. Exposition fort décevante dans un décor qui ne convient pas aux œuvres d'art. La librairie, par contre, m'a paru bien aménagée et accueillante.

On peut voir au Musée des Beaux-Arts de nombreuses œuvres du peintre-graveur norvégien Edvard Munch. Il n'est peut-être pas apprécié ici autant qu'il le mérite et on ne peut que souligner l'initiative

de la Galerie Nationale et du Musée. Ainsi, pourrons-nous mieux connaître cet artiste contemporain. Edvard Munch a été intimement lié au mouvement expressionniste européen et son influence, si elle a été à peu près inexistante en France, a été considérable en Allemagne et en Europe centrale.

Les thèmes chers aux expressionnistes : angoisse, mort, souffrance, inquiétude, envie, se retrouvent dans ses gravures, mais les sujets sont tout de même moins macabres que dans les œuvres d'autres expressionnistes comme James Ensor par exemple. Munch fait aussi une place importante à l'amour et on remarque plusieurs œuvres intitulées "Le baiser".

Souvent, un même thème sert à plusieurs études. Les techniques sont différentes, mais cette façon de procéder, montre l'éclectisme étonnant de Munch. On éprouve un véritable plaisir à aller de l'étude approfondie dans ses moindres détails à l'étude simplifiée au maximum où Munch n'a gardé que l'essentiel des formes.

A cause du dessin d'une qualité remarquable, les gravures traitées avec fantaisie et liberté méritent toutes d'être regardées avec attention. Tantôt Munch compose en aplats, tantôt il dessine avec des hachures épaisses et rapides, tantôt il crée des dessins très fins par des lignes légères et fluides. Cette variété rend l'exposition extrêmement attachante et les multiples portraits, comme ceux de Strinberg et Mallarmé ajoutent au plaisir de découvrir cet artiste.

Ouverture, ce soir du 27e Festival

Le 27ième Festival de Montréal sera inauguré ce soir par l'audition de l'oratorio "Les Vêpres de la Sainte Vierge" de Monteverdi, à l'église St. Patrick, à 8h.45 précises. Les chœurs, solistes et orchestre seront sous la direction du chef français Maurice Le Roux, directeur de l'Orchestre National de la R.T.F.

L'audition commencera à l'heure annoncée et il n'y aura pas d'entracte. Des billets sont disponibles à la porte de l'église, angle St-Alexandre et Lagachetière, dès 7 h. 30.

Le Grand Prix de Cannes au Festival du Film

"La Parole donnée", du cinéaste brésilien Duarte, qui a obtenu la Palme d'Or au Festival de Cannes 1962, sera présenté lors du prochain Festival international du Film de Montréal.

La séance de projection aura lieu lundi le 13 août, à 9 h. 15 du soir.

On notera que la programmation du prochain Festival international du Film de Montréal comprendra cinq premiers prix de festivals internationaux.

AU CHALET

Tchaïkovsky par Boris Brott

Menacé durant le début de la soirée, la pluie commença à tomber vers huit heures, mardi, donnant le signal de la bousculade traditionnelle qui est inévitable au Chalet de la Montagne, lorsque musiciens et public doivent passer de l'extérieur à l'intérieur. En peu de temps, l'espace disponible à l'intérieur fut occupé laissant plusieurs centaines de mélomanes dans l'impossibilité de trouver des places et devant se contenter de chercher refuge aux abords du chalet.

Tout ce brouhaha retardé le concert d'une demi-heure et, quand Boris Brott leva sa baguette pour attaquer l'"Ouverture 1812" de Tchaïkovsky, une chaleur humide et étouffante avait envahi la salle. Mal à l'aise, le public, fort sympathique et enthousiaste par ailleurs, avait du mal à se tenir tranquille et à garder le silence. Ajoutés à cela un va-et-vient continu aux abords du restaurant, les pleurnichements d'un poupon, et vous aurez vu le tableau qui se présentait au Chalet mardi.

Malgré tout cela, le pauvre critique doit, lui, tenter de porter un jugement, s'efforçant d'être juste et honnête en dépit de circonstances défavorables et dont personne ne peut être vraiment tenu responsable. C'est pourquoi le critique a le droit, il me semble, de réclamer de ses lecteurs une certaine indulgence leur demandant de bien vouloir tenir compte de ses opinions en les associant aux circonstances ci-dessus.

Age de dix-huit ans, Boris Brott possède indéniablement un réel talent pour la direction d'orchestre. Il connaît les partitions qu'il aborde et le prouve en distribuant généralement à droite et à gauche les indications — attaqués et nuancés. Je serais porté à lui recommander un peu plus de sobriété mais, tout compte fait, je crois que, dans les circonstances, on peut lui pardonner ce manque d'économie étant donné le peu de répétitions accordées à ces concerts. Le chef doit donc assurer, même en exagérant le geste, d'être campé et suivi de ses musiciens.

Dans l'ensemble, Boris Brott a obtenu des exécutions brillantes, généralement en place malgré des flottements nombreux et des hésitations dus au manque de répétitions. Il semble plus à l'aise dans les mouvements vifs, qu'il a d'ailleurs tendance à précipiter quelque peu. Sa direction de la "Symphonie No 4", en fa mineur, de Tchaïkovsky, démonta de nombreuses qualités de chef, malgré de légères hésitations. Avec l'expérience, il acquerra sans doute plus de souplesse. Sa direction est, à mon sens, un peu rigide et trop constamment fidèle au métronome. Mais il sait obtenir de beaux crescendos et des "subito piano". Boris Brott a de l'étoffe et c'est avec le plus vif intérêt que nous suivrons le développement de sa carrière.

Marilyn Dubow, violoniste américaine de vingt ans, a fait preuve d'un talent remarquable en jouant le difficile "Concerto en ré" de Tchaïkovsky. Également victime des circonstances, elle a eu un peu de mal avec la justesse mais elle mania l'archet avec aplomb et son jeu est propre et à peu près sans bavure. Boris Brott a fait de son mieux avec l'accompagnement, mais il est hors de doute que le soliste aurait été plus à l'aise sous la baguette d'un chef plus expérimenté. La sonorité est belle et sans doute plus puissante qu'elle n'a paru mardi soir, à cause des mauvaises conditions acoustiques. En écoutant certains traits les yeux fermés, on se serait cru en présence d'un très grand violoniste.

La série de ces concerts se poursuivra mardi prochain 7 août, alors que nous assisterons aux débuts montréalais du chef américain Richard Korn. La soliste sera Claire Gagnier.

La critique musicale de Gilles Potvin

La série de ces concerts se poursuivra mardi prochain 7 août, alors que nous assisterons aux débuts montréalais du chef américain Richard Korn. La soliste sera Claire Gagnier.

Cotes morales

Voici la liste des cotes morales des films présentés à l'Affiche à Montréal, telles qu'établies par l'Office catholique national des techniques de diffusion. A PARIS TOUS LES DEUX — Adultes. LES ATROCITES D'HITLER — Adultes. Document bouleversant. BOYS NIGHT OUT — Adultes, des réserves: Sujet reposant sur des situations irrégulières. CALYPSO — Adultes, des réserves: Tendances positives, scènes suggestives. THE CHILDREN'S HOUR — Adultes. THE DAY THE EARTH CAUGHT FIRE — Adultes, des réserves: Présentation sympathique d'une liaison, scènes suggestives. THE DEVIL'S EYE — Adultes, des réserves: L'allure journalistique atténue la portée de propos ambiguës ou inacceptables du point de vue religieux ainsi que d'autres représentations. LES DIABOLIQUES — Adultes, des réserves: Histoire cynique basse sur une situation immorale, portée rigide par le genre policier. ECOUTE MA CHANSON — Tous LES GARÇONS — A déconseiller: Réalisme de moeurs libertines. IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR — Adultes. LES INFIDÈLES — A déconseiller: Réalisme de moeurs libertines. JAGUAR, SEIGNEUR DE LA JUNGLE — Tous. JESSICA — Adultes, des réserves: Instance sur des situations suggestives. JULES ET JIM — A déconseiller: Valeurs morales faibles. Relations adultères considérées comme choses normales. LOST CONTINENT — Adultes et adolescents. THE MARK — Adultes, des réserves: Sujet délicat traité avec tact. ADMISSION D'UNE LISSON. L'OMBRE DE L'ETOILE ROUGE — Adultes. UNE PARISIENNE — A proscrire: Images, situations et personnages érotiques. THE POWER AND THE GLORY — Adultes, des réserves. ROAD TO HONG KONG — Adultes. ROLAND, PRINCE VAILLANT — Tous. SERGEANTS THREE — Tous. SIMON LE PECHEUR — Adultes et adolescents. A TASTE OF HONEY — Adultes. TEENAGE DOLL — A déconseiller: Atmosphère malsaine, brutalités exagérées. THAT TOUCH OF MINK — Adultes, des réserves: Riche en valeurs humaines et sociales. Requête violente contre la guerre et ses conséquences. Adultère. Scènes et langage obscènes. WEST SIDE STORY — Adultes.

À travers le monde

LONDRES. — Par suite d'un repos prolongé accordé à l'acteur Paul Scofield, les représentations de "King Lear", au Festival de Stratford-Upon-Avon, ont été reportées du 11 septembre au 6 octobre. Choisi la saison dernière comme le meilleur acteur de l'année par le Cercle des critiques dramatiques de New York, Paul Scofield s'est distingué sur le Broadway dans "A man for all seasons", de Robert Bolt. L'an dernier également, il avait interprété le rôle-titre de "Lear" marquant sa rentrée à Londres.

Toujours Corneille

PARIS. — Au cours de la quinzaine précédant sa formation annuelle, la Comédie-Française a consacré plusieurs de ses trépassés de "Nicomède", d'"Horace", de "Polyeucte", de "Cinna" et la comédie du "Menteur". Selon Jacques Lemarchand, du "Figaro littéraire", l'ensemble a donné "une impression de grande honnêteté, de loyauté profonde à l'égard de l'œuvre de Corneille, d'intelligence très vraie du texte." Mais le critique du "Figaro littéraire" a déploré un style uniforme pour interpréter Corneille.

HORAIRE THEATRES

ESTEREL — Ste-Marguerite (L'Églogue) — 8h.45. LA POUDRIÈRE — "Thunder Caravan" — Comédie musicale en anglais, 8h.40; relâche dimanche. THEATRE DES PRATRIES — (Joaquim de Falla) — "Bambou" — Tous les soirs 8h. Relâche le ven.

CINEMAS

ALOUETTE — "West Side Story" — 8h.30; mat. mer., sam., et dim., à 2 h. 30; dim., à 4 h. 30. A VENUE — "A Taste of Honey" — 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.50. BIGHORN — "99 à pas de plus" — grand amour — 12.20 - 3.35 - 6.38 - 9.54. "Une nuit aux Bahamas" — 1.32 - 3.10 - 8.28. CANADIEN — "L'ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 - "écoute ma chanson" — 12.10 - 2.00 - 5.50 - 8.35. CAPITOL — "The Day Earth Caught Fire" — 10.05 - 12.25 - 2.45 - 5.03 - 7.25 - 9.45. CENTRE D'ART DE L'ESTEREL — Salle Alain Renaissais — "Les Jeux de l'Églogue" — 7.30 et 10.00. Salle Eisenstein — "Les Snobs" — tous les soirs, 7.30 - 10.00. COMEDIE CANADIENNE — "Julius et Jim" — lun., sam., 5.15 - 7.15 - 9.15. Dim.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15. DORVAL — (Red Room) "Counterfeit Trail" — ven., lun., mar. et jeu., 8h.15 - 10.15. Soirées: dim., dim. et mer., à 2h.15, 6h.25 et 9h.15. (Salle Dorée) "Judgment at Nuremberg" — ven., lun., mar. et jeu., 8h.15 - 10.15. dim. et mer., à 2h.15 et 8h.15 p.m. FRANCAIS — "Atrocités d'Hitler" — 12.10 - 2.00 - 5.00 - "Calypso" — 2.25 - 8.00 - 9.35. IMPERIAL — "Holiday in Spain" en cinémas — "Hals: mer., sam., dim., à 2h. p.m. à 8h.30 p.m. — DICKENS, à 7 h. p.m. — "KENT" — 3h.40, 7h.40 et 9h.40 p.m. LAVAL — "Quel Notre-Dame" — à 1h.15, 3h.15, 5h.20, 7h.20 et 9h.35 p.m. LOEWS — "Boy's Night Out" — à 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30. MONKLAND — "Children's Hours" — à 2h.25, 6h. et 8h.45 p.m. "Les Jeux de l'Églogue" — à 7h.30 p.m. ORPHEUM — "Two Women" — 10.10 - 2.00 - 5.50 - 9.40. "The Mark" — 12h.25, 4h.15, 6h.25 et 9h.15. OUTREMONT — "Judgment at Nuremberg" — Tous les jours, à 2h.15 et 8h. p.m.; sam., dim. et mer., à 1h.20, 4.45 et 8h. p.m. PALACE — "Mr. Hobbs Takes a Vacation" — 10.20 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.25. PAPINEAU — "Une Parisienne" — à 2h.05, 6h.25 et 9h.40 p.m. "A Paris tous les deux" — à 1h.10, 4h.35 et 8h. p.m. PLAZA — "L'ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 — "écoute ma chanson" — 12.10 - 2.00 - 5.50 - 8.35. PRINCESS — "Richard III" — 11.40 - 2.00 - 5.20 - 8.45 - "The Couch" — 10.00 - 11.20 - 1.40 - 8.05. RIVOLI — "Atrocités d'Hitler" — 1.30 - 6.15 - 9.40 — "Calypso" — 1.10 - 4.25 - 8.00. SAINT-DENIS — "Une nuit aux Bahamas" — 12.20 - 3.28 - 6.28 - 9.24 — "Il n'y a pas de plus grand amour" — 1.48 - 5.04 - 8.21. SEVILLE — "The Devil's Eye" — "The Lost Continent" — lun., mar., jeu., ven., à 8.15 — mer., sam., 2.00 - 8.15 — dim., 2.00 - 7.45. SNOWDON — "Diabolique" — lun., mar., jeu., et ven., à 8h.30 p.m., sam. et mer., à 5h.30, 8h.30, dim., à 2h., 5h. et 8h.30 p.m.

À L'ÉLYSEE

salle alain renaissais GRAND RUE de Barden salle eisenstein LES SNOBS EN FRANÇAIS VI. 2-6053



La troupe de la COMEDIE-FRANCAISE est arrivée mardi à Dorval à bord d'un appareil d'Air-France, en route pour le Festival de Vancouver où elle présentera "LE BOURGEOIS GENTILHOMME", de Molière. GUY HOFFMANN s'est porté à la rencontre des Comédiens-Français; on le voit ici en compagnie de LOUIS SEIGNER, de LOUIS EYMOND et de GEORGES CHAMARAT. La Comédie-Française jouera aussi "Le Bourgeois gentilhomme" à Seattle, à Los Angeles et à San Francisco.

Ionesco et la critique

"La Léon" et "La Cantatrice Chauve" d'Eugène Ionesco, spectacle présenté par le théâtre de l'Églogue, au Centre d'art de l'Estérel à Ste-Marguerite du lac Masson, en alternance avec Ubu-Roi d'Alfred Jarry, a reçu un accueil des plus chaleureux de la part de la critique.

"Le rythme, le ton, l'incarnation des personnages m'ont paru sans défaut", disait Jean Hamelin dans sa critique du "Devoir". "Ionesco ne nous étonne plus comme il y a cinq ans, mais il nous intéresse tout autant et c'est la meilleure preuve que l'on peut tirer du caractère permanent de son théâtre." Jacob Siskind écrivait de son côté, dans le "Star": "Brief, voilà des productions qui captent l'esprit de l'auteur, et réussissent, en même temps, à être un divertissement de première classe. Je peux recommander ces deux pièces, sans aucune réserve".

Tous les soirs, sauf les lundis et les mardis, à 8h.45, il y a spectacle de l'Églogue. Pour de plus amples informations, consultez la page des spectacles de votre journal, ou signalez Capital 8-2160 à Sainte-Marguerite.

Imposante distribution pour "Richard II"

L'unique production dramatique du 27e Festival de Montréal sera la tragédie "Richard II" de William Shakespeare que le Théâtre du Nouveau Monde présentera en français, dans l'adaptation de Jean Curtis, à la Comédie-Canadienne pour une série limitée de huit représentations, à compter de lundi, le 6 août prochain. La compagnie montréalaise, dont les succès passés sont une garantie pour l'avenir, a tout mis en oeuvre pour rendre justice au chef-d'oeuvre shakespearien.

Jean Gascon jouera lui-même le difficile rôle-titre qui, depuis la création de la pièce en 1582, a tenté les comédiens les plus fameux. Qu'il suffise de mentionner Edmund Kean, Edwin Booth, Maurice Evans, Sir John Gielgud, Michael Redgrave et Alec Guinness chez les Anglais. En français, le héros shakespearien a trouvé deux interprètes incomparables en la personne de Jean Vilar et du regretté Gérard Philipe.

En plus de jouer Richard II, Jean Gascon fera la mise en scène du spectacle et sera entouré d'une distribution imposante, autant par la qualité que par la quantité. On sait, en effet, que "Richard" requiert près d'une quarantaine de comédiens. En tête d'affiche, on retrouvera les noms

de Jean-Louis Roux, Guy Hoffmann, Louis Carrère, Gabriel Gascon, Jacques Galipeau, Pierre Giboyau, Jacques Zouvi, Ronald France, Louis Aubert, Michel Denuet, Julien Geyser, Christian Delmas, Jean Dalmain et plusieurs autres. Chez les femmes, Janine Sutto, Monique Leyrac, Antoinette Giroux dominent la distribution.

Robert Prévost a conçu, pour "Richard II", un décor remarquable de perspective et entièrement fonctionnel. Ses costumes épousent l'éclat et l'apparat caractéristique de l'époque. Gabriel Charpentier a écrit une musique de scène originale qui ajoutera à l'atmosphère du spectacle. "Richard II" sera à l'affiche pour huit soirs seulement, les 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14 et 17 août.

"L'histoire n'est pas simplement une suite de faits qui se succèdent dans le temps, c'est aussi et surtout une suite d'idées qui s'enchaînent et s'inscrivent au plus profond des âmes". —(Henri Massis)

Festivals de Montréal 27e SAISON

CE SOIR — 8 H. 45 LES VÊPRES DE LA SAINTE-VIERGE DE CLAUDIO MONTEVERDI Orchestre, chœurs et soli sous la direction de MAURICE LE ROUX À L'ÉGLISE SAINT-PATRICK (Angle Lagachetière et Saint-Alexandre) Nef: \$3.38 - 2.25 - 1.13 — Jubé: \$2.82 - 1.13 — BILLET EN VENTE — Comédie-Canadienne, 84 ouest, rue Ste-Catherine - U.N. 1-2329 Ed. Archambault Ltée, 500 est, rue Ste-Catherine - V.L. 5-6201 Ed. Archambault Ltée, 2140, rue de la Montagne - V.L. 3-6202 Willis & Company, 1430 ouest, rue Ste-Catherine - U.N. 4-6801 et sur le bureau de l'église St. Patrick, dès 7 h. 30 LA SOCIÉTÉ DES FESTIVALS DE MONTRÉAL 758 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: 849-1382 - 849-1383

Jacques Beaudry en France

Le chef d'orchestre Jacques Beaudry, qui avait connu un grand succès à l'Opéra de Mulhouse, en France, la saison dernière, vient d'être reconqué pour une série de quatre représentations de "Faust". Le Théâtre de l'Opéra de Lille l'a également invité à diriger Mireille et Lakmé.

Le chef canadien aura aussi l'occasion de diriger des orchestres symphoniques à Paris, Mulhouse, Strasbourg et Genève. Au lendemain du succès qu'il a remporté à Paris avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, M. Beaudry a été invité à diriger l'Orchestre Philharmonique au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris.

Chez Pierre

depuis 20 ans on mange de la cuisine simple mais de bon goût Chez Pierre la qualité est là Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche Licence complète 1263, rue Labelle VI. 2-1590

PEINTURES RÉCENTES

Oeuvres de peintres canadiens et européens GALERIE WADDINGTON 1456 ouest, Sherbrooke VI. 4-5455

Advertisement for St-Denis & Bijou featuring a film 'Il n'y a pas de plus grand amour' and 'Une nuit à Balnearia'.

Advertisement for 'La Seine' restaurant, 'RESTAURANT GASTRONOMIQUE DE HAUTE CLASSE', featuring a chef of international reputation and a refined French cuisine.

Advertisement for 'CENTRE D'ART DE L'ESTEREL' listing various theatrical performances like 'L'Églogue', 'Ionesco', and 'Ubu-Roi'.

La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

Juillet en vacances sous la pluie

Il pleuvait, il pleuvait encore, il pleuvait souvent, il pleuvait longtemps. Pour commencer nous avons cru qu'il n'y avait que la province de Québec à subir un tel déluge; d'aucuns ont pensé qu'il n'y avait que les Laurentides, les Cantons de l'Est ou la Gaspésie pour attirer tant de nuages à pluie et, selon le cas, il en est même qui ont pris en grippe ou les Laurentides, ou les Cantons de l'Est ou la Gaspésie toute entière. Mais on a fini par apprendre que le mauvais temps de juillet n'était pas circonscrit à notre province, qu'ailleurs on en a aussi souffert, même sur d'autres continents.

Il y a comme cela, par périodes, des étés pluvieux qui suivent ordinairement des hivers pas rigoureux dans l'ensemble mais à la température anormale de dégels et de pluies. Je me souviens qu'en '54, des amis de France m'écrivaient que l'été avait été détestable contrairement au précédent. "Comme vous avez bien fait de venir l'an dernier, l'été a été si beau..." C'était bien exact: en deux mois d'Europe, je n'avais pas eu la valeur de vingt-quatre heures de pluie.

Donc, cette année, malgré des centaines et des centaines de milles de voyage, nous avons eu du froid et de la pluie partout. En Gaspésie, c'était un peu plus désagréable à supporter à cause des pannes fréquentes d'électricité qui coupent le chauffage dans les hôtels. Naturellement, sans l'absence prolongée du soleil, le manque de chauffage, en plein été, nous aurait été bien indifférent! L'épilogue de cette histoire pluvieuse de juillet c'est que tous ceux qui ont pris leur congé annuel au froid et sous ce déluge, retrouvent, en revenant au travail, la chaleur fatigante des bureaux d'affaires dans des quartiers plus ou moins aérés. Quant à la pluie, il y en a encore pour la ville après la campagne, puisque tout le monde ou à peu près a été réveillé par l'orage de la nuit de mardi.

En Gaspésie, notamment à Percé, en plus de la pluie, des brumes opaques, des brouillards tenaces, vous escamotaient souvent le rocher entier, l'île aux oiseaux, et l'horizon bleu et le ciel, enfin tout et tout. Les avions nous assez scrutés ces blancs pour essayer de deviner si le rocher n'était pas en train de couler ou de nous revenir, si l'île était toujours en place. Que de fois, il n'y avait d'autre chose à faire que de revenir au grand feu de bois qui brûlait constamment dans le hall de l'hôtel ou d'essayer quelques parties de tennis sur table, sur la magnifique véranda, quand l'orage n'était pas assez fort pour rejoindre et oublier les jours. Heureusement, dans plusieurs hôtels et restaurants, la qualité de la cuisine, qui se compare avantageusement à celle de nos salles à manger montréalaises, encourageait visiblement les estivants à prolonger les séjours gastronomiques, compensant peut-être le déplaisir du mauvais temps par les délices du palais? A condition de ne pas commander crustacés et mollusques quand ils sont toxiques, à certaines époques connues d'ailleurs des restaurateurs. Faut-il dire que les chapeaux-soleil pour la plage sont restés dans leur carton? Il paraît qu'on n'a pas vu semblable température depuis cent ans...

Mais quand le mystérieux machiniste des nuages décidait de changer l'éclairage, alors là, île et rocher, détachés de la côte depuis des siècles, renaissent leur place de curiosités naturelles dans le golfe en nous rappelant l'histoire ancienne des bouleversements du sol de cette péninsule de roches et de coquillages.

L'ensemble des paysages gaspésiens dégagent, en général, une impression de solitude et sur les hauteurs des monts et des belvédères on a l'impression d'être au bout du monde. Des géologues décrivent la péninsule comme un ensemble d'amas de roches, et c'est exact. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver des jardins, des fleurs,

de la couleur dans ces régions. Mais la composition des roches y est assez spéciale et ce sont ces roches qui donnent, pour une bonne part, ces magnifiques collections d'agates qu'on peut voir aux étalages, agates de toutes formes, de toutes nuances, montées et présentées aussi de mille et une façon par l'artisanat gaspésien, et souvent de manière très artistique.

Ah! ces roches! Bien sûr, parmi ceux et celles qui arpentent les grèves gaspésiennes, se penchant fréquemment pour ramasser... quelque chose, il y en a beaucoup qui cherchent, espèrent trouver au moins, une agate! Mais combien d'autres collectionnent tout simplement les roches, les vulgaires galets de la plage pour la diversité de leurs formes et de leur coloration? Il y a des travaux assez nombreux écrits sur les possibilités minières de la région, les recherches continuent toujours d'ailleurs mais personne ne parle spécialement de ces roches, du moins, à ma connaissance.

Percé, qui s'est tout d'abord appelé Cap-de-Pratto, parce qu'il n'y avait alors qu'une péninsule sans îles, avec des baies assez profondes sans doute, donne, tout le long des côtes, l'image d'un sol qui s'effrite, que les vagues du golfe grugent constamment, le rocher lui-même d'ailleurs perd de temps à autre un peu de son poids, l'image aussi d'une région qui a subi, comme les géologues le rapportent, des bouleversements de roches en fusion qui ont laissé de très curieuses formations et sédiments rocheux un peu partout mais surtout sur les grèves.

Comme tant d'autres, j'ai été fascinée par ces roches, si curieuses de forme et de coloris, bien polies par la vague salée du golfe et qui sont, avec les oiseaux blancs ou noirs, un des traits les plus caractéristiques de la Gaspésie. Et je me demande souvent depuis, ce que les Européens feraient de ces si beaux cailloux, eux qui ont de si pittoresques trottoirs, marches et paliers d'escaliers, décorés d'arabesques et de fleurs ou de dessins géométriques, en se servant seulement des galets gris et blancs de la Méditerranée. Le jour où l'on se décidera à construire des trottoirs à Percé, on pourra peut-être s'inspirer du goût artisanal européen pour l'emploi des galets des grèves.

Côté bibliotèque et "souvenirs", grimboires et fantaisies. Devant l'hésitation et le peu d'intérêt que montrent les touristes américaines pour les coquillages travaillés de toutes les façons, même les moins intéressantes, je me demande aussi ce que donnerait l'emploi de ces roches si délicatement nuancées et polies pour créer des petits "rochers" surmontés de ces petits oiseaux de bois sculptés qui sont déjà en vente mais à l'unité. Tous les pays du monde qui ont quelque curiosité naturelle ou fabriquée de main d'homme, dans une ville ou une région renommée, fabriquent de ces bibelots représentant cette curiosité ou ce monument. Au lieu de ces barbouillages affreux à la peinture représentant le rocher et son arche, pourquoi ne pas en tailler dans les éclats même du rocher en y ajoutant ces petits oiseaux sculptés à la main qui ont déjà l'air de se vendre si bien? Au lieu d'un médiocre coffret de bois couvert de coquillages, pourquoi pas une pointe rocheuse de l'île Bonaventure avec une famille d'oisillons? Est-ce que ce n'est pas cela la Gaspésie, des roches et des oiseaux? Tous ceux qui ont alourdi leurs bagages par des poignées de cailloux et de roches qu'ils n'ont pu laisser là, et qui, sur mer, ont admiré l'envol des ailes blanches dorées de soleil, et même ceux et celles qui les ont à peine remarqués, seraient probablement intéressés par un bibelot de roches habitées de petits oiseaux sculptés à la main.

Et ces roches, croyez-le ou non, sont encore plus fascinantes quand elles sont mouillées... quand on les ramasse sous la pluie... même si vous n'y voyez aucune agate.

Germaine BERNIER.



GONDOLES ET BEL CANTO A VENISE — A Venise, qui a revêtu sa parure des jours de fête, s'est ouvert le traditionnel festival annuel de Bel Canto auquel participent les plus grands chanteurs internationaux. Défilé des gondoles à travers la ville pour l'ouverture du festival. (Photo Keystone)

Toujours au Sénat à quatre-vingts ans

"Aimer la vie" est un des secrets pour prolonger l'existence, selon la sénatrice Mariana Jodoin

MONTREAL. — La sénatrice Mariana Jodoin est dans le Parlement depuis 36 ans et tout a commencé avec une tasse de thé.

Aujourd'hui, âgée de 80 ans, elle mène une vie très active au Parlement et son endroit favori, c'est son siège au Sénat durant un débat.

Cette femme-sénatrice révèle ainsi le secret de la vitalité:

"J'aime la vie, j'aime travailler pour mon pays et j'aime aider les autres."

Dans sa jeunesse, Mme Jodoin rêvait de devenir avocate. Mais, dans le temps, les femmes n'embarquaient pas la carrière du droit. Alors elle se rapprocha de la profession d'une autre façon. Elle travailla pour son père, Jean-Joseph Beauchamp, qui était avocat, puis épousa un avocat de Montréal, Me Tancrede Jodoin.

"Dans le temps, la politique ne m'intéressait pas. J'étais en premier lieu une mère de famille et je n'ai jamais négligé mon foyer." Elle croit que toutes les mères de famille devraient faire de même. "Je préche ce que j'ai pratiqué."

Mme Jodoin fut tellement intéressée qu'elle fonda un

club libéral bilingue pour les femmes, en 1926. Elle est maintenant vice-présidente de la Fédération nationale des femmes libérales. La même année, elle fonda le club Wilfrid Laurier pour les Canadiennes de langue française. "Je n'ai pas manqué une réunion en 25 ans."

Egalement active dans le travail de bienfaisance, elle a été 20 ans présidente des Dames patronesses de l'oeuvre des sourdes-muettes. Au cours de la dernière guerre, elle a été six ans au service de la Commission des prix.

Elle a été appelée au Sénat en 1952, par le premier ministre Louis Saint-Laurent et, la même année, a été la première femme au Sénat à proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Des six femmes sénateurs, Mme Jodoin est la seule Canadienne française.

Elle déclare que si son mari n'était pas mort, en 1951, elle n'aurait pas accepté de siéger au Sénat.

D'un bon caractère, elle prend la vie "comme ça vient." Elle dit qu'elle démissionnerait au Sénat tant que le premier ministre Diefenbaker n'aura pas fait passer sa loi de réforme sénatoriale. Si les sénateurs doivent se retirer à l'âge de 75, comme c'est le projet, cela voudrait dire que 26 libéraux devraient prendre leur retraite et six conservateurs. Comme il y a déjà onze sièges vacants, cela voudrait dire que les conservateurs auraient 43 sièges vacants à remplir.

"Quelle sorte de réforme est-ce?" demande Mme Jodoin.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ: PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque... A VENDRE: PETIT LAC PRIVE, 11 milles de Papineauville... BUNGALOW À REPENTIGNY: GRAND 5 PIÈCES FERMEES, fenetre panoramique... CHALET À VENDRE: Magnifique chalet d'été situé au lac Alouette... CHAMBRE ET PENSION: Près université de Montréal, service d'aubains, facile d'accès... FILLE DEMANDÉE: Parfaite connaissance du français et capable de taper à la machine... SECRETAIRE: Parfaite connaissance du français et capable de taper à la machine... PROFESSEURS DEMANDÉS: POUR ENSEIGNER l'anglais en 8e et 9e années... PROPRIÉTÉ À VENDRE: Coopérative Ridgewood, Côte-des-Neiges... SPLIT-LEVEL À VENDRE: TERRASSE MAISONNEUVE... STENOGRAPHE DEMANDÉE: STENOGRAPHE, bilingue, âgée de 20 à 30 ans... TAILLEUR: Faites transformer votre habit à devant trois en un joli complet... TRANSPORT CAMIONNAGE: ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance... TRIPLEX À VENDRE: VILLE MONT-ROYAL... VILLÉGIATURE: L'ARBERGE DU JOLI VENT... TARIF: Annonces classées

Une psychologue se prononce en faveur des Maternelles

LONDRES (PC) — Le Dr Anna Freud, psychologue, est d'avis que les enfants qui ne sont pas encore d'âge scolaire, mais qui ont atteint l'âge de deux ans, devraient fréquenter les maternelles. Le Dr Freud, qui prenait la parole à un congrès de quatre cents psychologues pour enfants et travailleurs dans le service social, réunis à Londres récemment, a déclaré

Profégée par quinze chats siamois

VANCOUVER (PC) — Mme Marion Baker, qui était récemment de passage à Vancouver, en route vers le tour du monde, raconté qu'elle n'oublierait jamais la présence de ses chats, au Kenya. Il ne s'agit pas de bêtes sauvages, mais bien de simples chats siamois, que Mme Baker avait emportés d'Angleterre avant son départ pour le Kenya, il y a 25 ans. A la mort de son mari, elle se trouva seule pour diriger une plantation de café de mille acres, située à trente mille du poste de police le plus rapproché.

Alors que les terroristes mau-mau envahissaient les forêts, à cette même période, ses domestiques africains quittèrent la maison et les chiens de garde furent tués par les lions et léopards venant rôder la nuit. Mme Baker, avant de s'endormir, plaçait un fusil sous son oreiller et comptait sur la présence de ses quinze chats siamois qui faisaient entendre un grondement au moindre bruit, et s'attaquaient à quiconque entraînait dans la maison, tenant même les lions et léopards à distance. Grâce à ses chats et son fusil, Mme Baker put continuer à diriger sa plantation.

Les cent coups de brosse

Dans le bon vieux temps, les femmes avaient une conception des soins de beauté qui paraît bien étrange aux élégantes d'aujourd'hui. Ainsi, par exemple, la féculé de maïs utilisée de nos jours pour épaissir les sauces ou les poudings, était fréquemment employée par les dames assez hardies pour se "poudrer" le visage.

En fait, même au 20e siècle, certaines personnes d'un âge avancé continuent à s'enfermer la figure estimant que la poudre de riz moderne était créée pour cent usage. Toutefois, il est un conseil de beauté qui demeure en usage et c'est la bonne habitude de se brosser les cheveux. Nos grand-mères n'auraient jamais songé à se mettre au lit sans procéder au geste traditionnel des "cent coups de brosse".

Les femmes modernes n'ont peut-être pas le temps de s'attarder à cette comptabilité quotidienne, mais il est certain qu'un bon brossage contribue à la beauté de la chevelure.

Prochaines retraites à Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, aux dates suivantes: du 13 au 18 août, retraite de spiritualité, prêchée par le Père J.-M. Blain, c.s.c.; du 19 au 27 août, retraite de 9 jours, selon les exercices de St-Ignace, par le Père Jacques Martineau, S.J.; du 20 au 23 septembre, retraite pour célibataires, par le Père Albert Gauthier, S.J.; du 25 au 30 septembre, retraite pour jeunes filles, prêchée par le Père... Pour informations: CRésoent 1-0776.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT: 1—Qui représentent moins de cinquante pour cent. 2—Impersonnel — Pas encore entendu. 3—Célèbre peintre — Combat moins dangereux de nos jours. 4—Marquée de zébrures — Voyelles. 5—Fatiguer à l'extrême — Fatigue. 6—Fait se déplacer — Supprima. 7—Pour le cavalier — Prénon russe. 8—La société l'oublie de plus en plus. 9—Note — Frotter d'huile. 10—Pour s'adresser à un ambassadeur. 11—Récipient — Greffe. 12—Pour la cuisine — Grecque — Amas. VERTICALEMENT: 1—Pleines d'événements. 2—Fruit du capital. 3—Grais. 4—Premières lettres seulement. 5—En lune — Faire autant. 6—Qui ne peut lire — Notre. 7—Voyelles — Parente. 8—Possède — Finit souvent en bouteille. 9—Pays très peuplé — En Provence. 10—Se corrodé — Mauvaise quand elle est contre quelqu'un. 11—Obtenu — Possessif. 12—Entrepôts à grains — Parentes.

Le prix Koch en endocrinologie

Le docteur Eleanor Vening, de Montréal, a obtenu la Médaille d'Or Koch et un prix de \$3,500 de la Société américaine d'endocrinologie.

C'est la plus haute récompense accordée par la Société pour d'éminents travaux dans ce domaine particulier. Le docteur Vening est professeur de médecine expérimentale à McGill, et directeur des laboratoires d'endocrinologie à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal.

Solution d'hier

Horizontalement: 1—SOURCIERES. 2—UNE — TRIVIALE. 3—ARSENIC — ATE. 4—TERREE — ISIS. 5—ES — EL — TON. 6—CLUTEN — SE. 7—EMPRISE — NAIN. 8—REGI — PARTS. 9—ETETE — BOUE. 10—ERS — NE — ALMEE. 11—SOT — LIEE. 12—TENSION — SU. Verticalement: 1—SAUTERELLES. 2—ORNES — ROT. 3—USER — PRESTE. 4—RE — REGRET. 5—INTELLIGENTS. 6—CIRE — USITE. 7—ICI — TE — LO. 8—VITE — AIN. 9—RAISONNABLE. 10—ETAIN — AROMES. 11—SELS — SITUE. 12—PENSEES.

La couture chez soi



9104

Vous n'avez que quelques heures pour vous confectionner une robe: voici le patron tout indiqué!

Le patron imprimé no 9104 est offert pour les tailles 10 à 20.

Le grandeur 16 requiert 55 verges de tissu de 45 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for time slots and program names. Includes CBFT - Canal 2, CFTM-TV, Canal 10, and CBMT - Canal 8.

La C.S. de Ste-Foy a adjugé une émission de \$2,000,000.00, à 6%

A.L.G. Beaubien & Cie Ltée

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Foy, comté de Québec, ont vendu, lundi soir, le 23 juillet, à L. G. Beaubien & Cie Ltée, une émission de \$2,000,000 d'obligations à 6 p.c., échéant en séries en dix ans, à un prix de 98.44 soit un loyer moyen de 6.3186 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$611,000 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé pour cette émission, un octroi de \$131,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en septembre 1961, lors de la vente de \$500,000 de titres à 5-5/8 p.c., séries vingt ans, au prix de 98.31, soit un coût moyen net de 5.8025 p.c.

la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élevait à \$76,113,635, y compris \$14,314,416 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$4,246,750 et un octroi total de \$998,459.72 s'y appliquait. En 1962, la cité compte une population d'environ 33,000 âmes.

Datées du 1er août 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1963 au 1er août 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par des résolutions adoptées les 23 mars et 5 mai 1962, est contracté pour l'agrandissement de l'école supérieure des filles, la construction d'une école de onze classes et d'une école secondaire de vingt-quatre classes, pour garçons. L'octroi de \$131,000, applicable au service de l'émission, est

POUR TOUS VOS PLACEMENTS ACTIONS ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE
COURTIERS EN VALEURS
MORGAN & CO. LTD.
AGENTS DE CHANGE

Nous annonçons l'ouverture d'un bureau situé à 500 rue St-Jacques, ouest Montréal 1, Tél.: 842-8578 sous la gerance de

M. Michael Curry
Cochran, Murray & Co., Limited
Membre de l'Association des courtiers en placements du Canada
Cochran, Murray & Hay, Limited
Membre du Toronto Stock Exchange

La Consolidated Paper Corporation dépensera une somme de \$10,000,000.00

Pour l'amélioration de son moulin Wyagamack, à Trois-Rivières

M. G. M. Hobart, président de Consolidated Paper Corporation Limited, vient d'annoncer que la compagnie, en prévision des besoins futurs du marché, a décidé d'entreprendre la troisième phase de son programme pour l'amélioration du moulin Wyagamack à Trois-Rivières, qui entraînera une dépense de dix millions (\$10,000,000) de dollars.

La première phase du programme, qui consistait à reconstruire complètement une machine à papier kraft, a été complétée en 1957. La deuxième phase a été de convertir entièrement les facilités de production de la pâte à papier kraft à un système de cuisson continue, lequel fut inauguré

en 1961 et constitue un véritable succès.

La troisième phase sera la plus importante; en effet, en plus de remplacer une autre machine à papier kraft par une nouvelle, cette phase consistera à organiser des facilités de préparation et de raffinage des pâtes destinées à la fabrication de produits spéciaux. L'approvisionnement d'eau traitée et de pâtes blanches sera amélioré et augmenté et il en sera de même pour les facilités d'emmagasinement et de manutention des diverses pâtes utilisées par la compagnie.

La Consolidated a toujours accordé une importance particulière à la recherche et au développement, et ceci est bien démontré par son magnifique Centre de Recherche à Grand-Mère. Les plans à long terme sont continuellement révisés en considération des besoins du marché, des nouveaux produits et des études faites par les ingénieurs afin que les facilités de production soient proportionnées à la demande anticipée.

Il est reconnu que la Division Wyagamack de Consolidated Paper jouit d'une excellente réputation en ce qui concerne les spécialités de papier kraft, et les améliorations en cours démontrent un effort déterminé en vue d'améliorer davantage ses produits et d'en ajouter de nouveaux.

Afin de compléter son programme actuel de modernisation, ce troisième phase inclut la compagnie Consolidated Paper déboursera une somme de \$15,000,000. Ces améliorations permettront à la compagnie de répondre aux besoins du marché en fournissant des produits plus nombreux, plus variés et de meilleure qualité.



Paul F. McDonald

Grant Johnston & Co. Limited, membre des Bourses de Montréal et Canadienne, annonce la nomination de M. Paul F. McDonald, comme vice-président administratif et son élection, comme administrateur de la compagnie. Il entrera en fonction le 1er août 1962. M. McDonald était auparavant vice-président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Bourse de N.-Y.

Wall Street souffrait de réalisation, après 4 jours à la hausse.

NEW YORK. — Les cours ont regagné hier alors que le virement a diminué de plus d'un million d'actions comparativement au volume d'affaires enregistré mardi.

Le virement a été de 3,100,000 actions comparativement à 4,190,000 mardi. L'annonce d'une baisse du chômage n'a vraisemblablement pas influé sur l'activité boursière. Chrysler, pour un, a cédé 1-2 à 47, à New-York, mais a été particulièrement en faveur sur la côte du Pacifique à la faveur de l'annonce de l'octroi d'un important contrat du gouvernement pour la construction de moteurs auxiliaires au navire spatial Saturne C-1.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de 1.90 à 218.50.

General Public Utilities a été le stock le plus en demande, inchangé à 30-3-8 sur un déplacement de 99,700 actions. General Motors a cédé 3-8 à 51-5-8 et Polaroid 3 points à 99.

Homestake a gagné 1-8, Dome Mines et Campbell Red Lake 3-8 chacun. Pour ce qui est des autres valeurs canadiennes, Walker-Gooderham a gagné un point dépendant que McIntyre Porcupine et Aluminium ont perdu 1-4 et 1-8 respectivement.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse américaine. Jupiter Corp. a gagné 1-8 et Shawinigan 1-4. Preston Mines et Fargo Oil ont cédé 1-8 chacun.

Bourse de Londres

Résistance de la liste mobilière

LONDRES. Reuters. — L'allure était ferme à la Bourse de Londres hier, influencée par les gains enregistrés à Wall Street et par quelque optimisme en ce qui a trait aux entretiens relatifs au Marché commun, qui ont repris à Bruxelles hier.

Les actions industrielles, les tabacs et les compagnies d'électricité étaient à la hausse. Les compagnies de papier et les entreprises commerciales de télévision ont enregistré des gains.

Les valeurs du dollar étaient à la hausse. International Nickel était monté à 115-1-2 et Canadian Pacific à 38-1-4.

A l'ouverture, les actions de l'industrie de l'or étaient à la baisse, mais ont repris du terrain en peu de temps et l'élan continue de monter.

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À 5 1/2% D'INTÉRÊT

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84, OUEST RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL VI. 9-9421

Evertex Co. Ltd.
Granby, Qué.
\$200,000.
Obligations Première Hypothèque
6%
Datées du 2 juillet 1962
Échéant en séries le 2 juillet des années 1963 à 1972 incl.
PRIX: 100 et l'intérêt cours
Prospectus fournis sur demande.

Crédit Interprovincial Inc.
Valeurs de Placement
31 ouest, rue Saint-Jacques — Téléphone: 849-6081
MONTREAL
Trois-Rivières
Moncton

Nouveaux locaux

G. E. LESLIE & CO.
MEMBRES
BOURSE DE MONTRÉAL BOURSE DE TORONTO BOURSE CANADIENNE
ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

annoncent
qu'à partir du 6 août 1962,
leurs bureaux seront situés au

1522
EDIFICE BANQUE ROYALE DU CANADA
PLACE VILLE-MARIE
Montréal 2, P.Q.
NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: 866-8951

potins financiers

La Bourse de Londres était irrégulièrement à la hausse hier. La reprise des entretiens à Bruxelles, hier, relativement au Marché commun fut bien vue. La Bourse de N.-Y. gagna, après avoir été à la hausse durant les 4 séances précédentes. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, la résistance aux pressions des ventes s'est avérée bonne jusqu'en fermeture.

La moyenne des industriels de DJ a reculé hier, de 6.53 points.

Une nouvelle crise au sujet de Berlin pourrait bien éclater sous peu, vu le voyage du leader communiste de l'Allemagne de l'Est à Moscou, hier, et vu l'approbation de l'anniversaire dutablissement du "fameux mur", le 13 août 1961.

Selon Bank Credit Analyst, publiée par la firme Bolton, Tremblay & Cie, conseillers financiers, "l'économie reposeait sur des bases saines et les indices de ralentissement sont plutôt rares". Advenant une réduction des impôts, les affaires s'en ressentiraient favorablement. Les conditions fondamentales demeureraient bonnes et il serait évident, du point de vue technique, qu'une base solide est en train de se former pour le prochain mouvement haussier".

Royalite Oil Co. a eu un profit net de \$1,200,000 durant le 1er semestre vs \$722,000 durant la même période l'an dernier. M. Charles Hay, président, a déclaré que l'accroissement de la production (11%) explique la hausse du gain. La compagnie a participé au forage de 18 puits au cours des 6 premiers mois de cette année. 3 furent complétés comme puits de gaz naturel et 5, comme puits de pétrole.

La San Francisco Mining Exchange, une bourse minière qui existe depuis la course à l'or de 1849 en Californie, en viendrait probablement à fermer ses portes, à la suite de certains déboires avec la SEC. Ce serait la première fois que cet organisme ordonnerait la fermeture d'une bourse depuis 28 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Canadian Industrial Gas Limited a consenti d'importantes options

50,000 actions additionnelles de Canadian Industrial Gas Limited, sous réserve de leur émission en vertu du plan d'option sur ses actions en faveur de ses employés, ont été inscrites le 30 juillet sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. En vertu d'une résolution des administrateurs et l'approbation subséquente par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle tenue le 17 mai, un plan d'option en faveur d'un employé-clé a été établi, stipulant que 50,000 actions ont été mises de côté pour l'adjudication d'options à des dirigeants à plein temps ainsi qu'à des employés-clés de la compagnie et de ses filiales, sur des actions dont le prix ne sera pas moins de 90% du cours de fermeture le dernier jour précédant la date de la dite adjudication, ou, s'il n'y a pas de vente de rapportée, à 90% des cotations moyennes de l'offre et de la demande à la dite date. Ces options peuvent être exercées comme suit; jusqu'à 1/5 des actions sous option au cours de l'année de la date de l'adjudication et 1/5 additionnel, au cours de chaque année subséquente, avec date d'expiration dans les 6 ans.

B. A. Oil Co. est loin de demeurer inactive depuis quelque temps

Les administrateurs de la British American Oil Co. Ltd. ont déclaré, hier, le dividende régulier de 25 cents l'action, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 7 septembre. Cette entreprise a vu ses recettes nettes atteindre les \$14,870,000 durant le 1er semestre vs \$13,267,000 durant la même période l'an dernier, soit l'équivalent de 73 cents l'action vs 65 cents, selon ce qui ressort du rapport semestriel, signé par M. E. D. Loughney, président. Ce dernier fit remarquer aux actionnaires de la compagnie que la production avait augmenté dans l'Ouest canadien et que l'accroissement des ventes de gaz naturel et de pétrole a contribué à l'avance précitée du côté des bénéfices. Le président commenta, aussi, l'acquisition récente du contrôle de l'Anglo American Exploration Ltd. et de la formation de Canusa Ltd. et de Canadian Helium Ltd., dans lesquelles B. A. Oil Co. détient des intérêts. B. A. Oil Co. a, comme on le sait, fait une offre aux actionnaires de Superior Propane, soit \$18.22 1/2 cents l'action, en tenant compte du dividende de 22 1/2 cents, déclare ces jours-ci par la dernière entreprise. Cette offre est valable jusqu'au 14 décembre 1962 et les livraisons de titres de Superior Propane peuvent être faites aux bureaux de la Montreal Trust Company, à Montréal, Toronto et Vancouver.

On a jusqu'au 26 août pour souscrire à de nouvelles actions de Taché Lake Mines

Taché Lake Mines Limited a présenté un rapport pour les dossiers de la Bourse Canadienne. Il y est stipulé que le capital a été augmenté de \$6,000,000 à \$7,500,000, comprenant 7,500,000 actions d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, en vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 2 mai 1962. La compagnie a acheté, au coût de \$10,000, un intérêt de 90% dans 20 claims miniers dans la région du lac Romanet, P.Q. La compagnie a, aussi, acquis, au moyen de jalonage, 2 autres groupes de claims dans le même district; le premier comprenant 108 claims et le second, 45. La compagnie a consenti des droits à ses actionnaires, couvrant 300,000 actions de son capital-actions, en vertu desquels chaque actionnaire inscrit le 21ème jour de mai 1962 aura le droit d'acheter 1 action de la compagnie à 30 cts pour chaque 20 actions détenues. Ces droits devaient être exercés avant le 30 juin 1962. La date d'expiration pour l'exercice des dits droits, a été prolongée, avec le consentement de la Bourse Canadienne, jusqu'à 4 p.m. le 29 août 1962. Tout droit au prix de 30 cts l'action, non exercé à la dite date, pourra être pris par les 4 plus importants actionnaires de la compagnie, tel que mentionné dans l'article 15. Tous les détenteurs d'actions qui ont exercé leurs droits, ont reçu des "warrants" leur donnant le privilège de souscrire à 3 actions additionnelles au prix de 40 cts chacune le ou avant le 31 décembre 1962. Ces "warrants" seront datés du 1er juillet 1962.

En marge des 2 émissions de valeurs par Evertex Co. Ltd., nouvellement incorporée

Crédit Interprovincial Inc. offre, présentement, en souscription au public \$200,000 d'obligations. 1ère hypothèque, 6% et \$350,000 de débentures, à fonds d'amortissement, 6 1/2%, d'Evertex Co. Ltd. Le premier groupe de valeurs est considéré comme placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées et le Trust général du Canada agit comme fiduciaire dans cette finance. Les secondes valeurs offertes sont accompagnées de droits de souscription, à 15 actions par \$500 de débentures, au prix de \$2.00 l'action du 1er octobre 1962 au 2 juillet 1966, puis de \$4.00 l'action du 3 juillet 1966 au 2 juillet 1970 et, enfin, à \$6.00 l'action du 3 juillet 1970 au 2 juillet 1974. C'est la Société nationale de fiducie qui agit comme fiduciaire pour les débentures offertes au pair. Il ressort du prospectus, émis en rapport avec cette émission de valeurs, que la compagnie Evertex a été incorporée le 18 avril 1962, qu'elle fabrique à son usine de Granby des produits de plastique et de substance synthétique servant à l'industrie du meuble, de l'automobile, du vêtement et du couvre-plancher. Le produit de ces émissions servira à rembourser certains emprunts bancaires et pour les frais généraux de l'entreprise, attachant un actif global de \$1,739,111.16, selon ce qui ressort du bilan pro forma au 31 mai 1962, figurant dans le prospectus. Il ressort encore de ce dernier que Evertex Co. Ltd. possède un solide conseil d'administration, comprenant, en effet, MM. P. H. Boivin, président, J.-Louis Lévesque, vice-président, Gérard Favreau, Guy Gauthier, Henri Lizotte et Henri Vermette, tous administrateurs. Henri Lizotte, c.r., est le secrétaire de la compagnie, dont le trésorier est M. Rejean Brunelle.

Marcel CLEMENT

Bourse de Toronto

Fichage modéré sur le marché minier.

TORONTO. — Après avoir montré des dispositions encourageantes au début de la séance, le cours ont cédé du terrain par suite d'un manque d'intérêt.

L'indice des industrielles, qui a gagné près de 4 points dans la première heure de la séance, était inchangé à la fermeture. L'indice des pétrolières a par ailleurs gagné plus d'un point à la faveur d'une reprise de dernière heure. Les aurifères et les métaux communs ont aussi peu d'intérêt.

La vedette est de nouveau allée à Imperial Oil, qui a gagné 1-7-8 à 43-3-4.

Investors Syndicate A et Banque de Nova Scotia ont haussé de 2 points et 1-3-4 respectivement.

International Nickel a cédé 1-7-8 à 66-7-8. Canadian Oil a haussé de 1-2 à 36-3-8, un nouveau sommet. Power Corporation, par contre, a cédé 1-4 à 34-3-4.

Le virement a été de 2,105,000 actions au regard de 2,220,000 mardi.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a perdu 3-4 et Denison 1-4 cependant que Consolidated Mining and Smelting a gagné 1-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Lake Dufault a gagné 45 cents à \$5.20.

Dans le secteur des pétrolières, Calgary and Edmonton a gagné 3-4, Home A 1-2 et Home B 5-8. Devon Palmer a haussé de 5 cents à 59 cents sur un déplacement de 21,000 actions.

À noter...

Cochran, Murray & Co. Limited, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et Cochran, Murray & Hay, Limited, membres de la Bourse de Toronto, viennent d'ouvrir un bureau dans notre ville sous la gerance de M. Michael Curry. Il est heureux que des maisons de la Ville Reine ouest de succursales à Montréal, ce qui ne peut que stimuler l'activité financière ici. Nos félicitations à M. Curry et nos meilleurs vœux de succès.

Mining Corporation of Canada Ltd. a eu un revenu net de \$892,650 durant les 6 mois terminés le 30 juin 1962, soit l'équivalent de 41 1/2 cents l'action.

Geco Mines a vu son bénéfice atteindre les \$3,197,500 durant la période de janvier à juin, inclusivement, contre \$1,240,200 antérieurement, soit donc l'équivalent de \$1.07 l'action, à approcher de 41 cents.

En vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 31 mai 1962, Needco Cooling Semiconductors Ltd. a changé son nom en celui de Needco Frigistors Ltd. Les transactions sous la nouvelle raison sociale ont commencé le 1er août 1962 et le symbole sur le téléscripteur est "NFS."

Peace River Development Co. vient de prendre une action en Cour Suprême contre le gouvernement de la C.B. à la suite de l'expropriation de la firme il y a 1 an. La B.C. Power Corp. en a fait autant à la suite de l'expropriation de la B.C. Electric Co. Si cette dernière est prouvée légale, les poursuivants demandent que la Cour fixe l'évaluation des propriétés. Comme on le voit, les compagnies n'entendent pas se laisser tondre comme des moutons et, avec raison, d'autant plus que c'est le même gouvernement provincial qui leur avait permis de faire des affaires dans le passé.

Weedon Mining Corporation réunira ses actionnaires à l'Hôtel Windsor, le 22 août, pour la tenue de son assemblée annuelle.

Union Acceptance Corp. Ltd. a eu des recettes nettes de \$133,650 durant les 6 mois terminés le 30 juin 1962, contre \$148,316 durant la période correspondante l'an dernier.

15,500 membres de The Aluminium Workers International Union des E.-U. sont en grève depuis hier, obligeant 21 usines de l'Aluminium Co. of America et de Reynolds Metals Co. à fermer leurs portes. Comme ALCAN pourrait bien se ressentir de ce qui résultera de ce développement, il importe donc de suivre attentivement ce qui surviendra.

Bourse de Montréal

La liste locale paraissait résistante hier

MONTRÉAL. — Les cours ont progressé hier au milieu d'une activité modérée en place locale. Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 80 contre 70.

Imperial Oil, qui avait gagné deux points mardi, a haussé encore de 1-3-4. Canadian Oil de 3-4 à 36-1-2 et Interprovincial Pipeline de deux points à 74.

Les métaux communs ont flechi. International Nickel a cédé deux points à 66-3-4 et Aluminium 1-2 à 22-3-4.

Dans le secteur des services publics, Bell Telephone et Shawinigan ont haussé de 1-4 à 51-1-4 et 22-3-9 respectivement. Power Corporation, par contre, a cédé un point à 54.

La Banque de Montréal a haussé de 1-2 à 56-7-8 et Consolidated Paper de 3-8 à 38-3-4. M. Loeb a cédé 1-4 à 11-1-4 cependant que Canadian Breweries a gagné 1-8 à 9-1-8.

Dans le secteur des mines, Mont Pleasant a cédé 7 cents à \$1.65 cependant que Talisman a gagné 9 cents à 99 cents. Bruneau a haussé de 4 cents à 29 cents.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est, rue Craig, Montréal.

POMMES: jaunes transparentes 1.25-2.50, rouges bâties 2.50-3.50, Duchesses 2.00 le minot.

BLUETS: 9.50-9.75 le cagot de 24 pintes, 4.00 / 11 pintes.

FRAMBOISES: 2.25-3.00 le cagot de 12 chopines.

AUBERGINES: 3.00 la doz. BETTERAVES: .50e la doz. de pots.

BLÉ D'INDE: 22-28e la doz. BROCOLI: 2.50-2.75 la doz. CAROTTES: 40-50e la doz. de pots. 2.50-2.75 le sac de 50 lb.

CELERI: 1.75-2.25, petit 75e la doz. CHICOREE & ESCAROLE: 1.00 le cagot.

CHOUX: petits 1.50, gros 2.00-2.25 le cagot. CHOUX CHINOIS: 1.00-1.25 le cagot.

CHOUX FLEURS: 2.25-2.75 la doz. CONCOMBRES: 45-50e la doz.

COURGES: (Marrow) 1.50 la doz. EPINARDS: 1.50 le boisseau. 1.75 / 12 cellos de 10 oz.

FEVES: jaunes 1.25-1.50, vertes 1.50 le sac de 20 lb. LAFUE: en feuilles, frisée ou Simpson: 90-1.00, Romaine 1.50 / 2 doz. Boston 1.50 / 2 doz. de pommes, Iceberg .90-1.25 le cagot.

NAVETS: 35e le pot de 6. 1.00-1.50 / 50 lb. OIGNONS: spring 40-50e, oignons plantés, gros 1.00-1.25 la doz. de pots.

POMMES DE TERRE: 2.50-2.75 / 75 lb. 1.70-1.75 / 50 lb. PERSIL: 40-50e la doz. de pots. PIMENT: vert doux 2.50 la boîte. POIREAUX: 60-75e la doz. RADIS: 35-40e la doz. de pots. 1.75 / 30 cellos. TOMATES: rouges 1.75-2.25, roses 3.00-3.50 la boîte.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATIONS A LA COMPAGNIE "LES PRODUITS DIAMANT LTEE" (VACHON)



Continuant son vaste programme d'expansion, la compagnie "Les Produits Diamant Ltee", par l'entremise de son directeur général des ventes et du marketing, M. Pierre G. Robitaille, vient d'annoncer la nomination de M. Roger Mercier comme gérant de la promotion des ventes, et celle de M. André Gratton comme gérant divisionnaire de la division ouest. M. Mercier possède une vaste expérience dans les domaines de l'alimentation, de la publicité et de la mise en vente. Il aura charge de la section épicerie dans le Québec, l'Ontario et les Maritimes. M. Gratton remplace M. Roger Mercier au poste de gérant divisionnaire de la division ouest du Québec. Il aura charge des régions de Montréal, des Laurentides, de la Vallée de l'Outaouais et du Richelieu.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés, mardi 31 juillet 1962

Table of prices for eggs and poultry, including columns for product names, prices, and changes.

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

OEufs: Les arrivages d'oeufs furent à peine suffisants et la demande fut bonne. Les grossistes durent payer des prix plus élevés en vue de se procurer les quantités nécessaires. VOLAILLES: Les approvisionnements de poulets de grill furent suffisants et se vendirent bien sous une bonne demande. Les réceptions de gros poulets augmentèrent, la demande fut moindre et les prix diminuèrent. Le marché de la poule et du dindon à griller fut tranquille.

Marchés aux bestiaux Cours de changes

Table of prices for livestock and exchange rates, including columns for animal types and prices.

PERTES FISCALES

A vendre Société grossiste en produits laitiers ayant des pertes considérables. Les demandes seront traitées confidentiellement. Ecrire à: CASE 347, LE DEVOIR.

Société d'Entreprise de Crédit Inc.

Institution de prêts hypothécaires

- Prêts sur maisons résidentielles et de rapports
Centres d'achats - Hôtels - Edifices commerciaux
Terrains - Prêts temporaires de construction
Achats de portefeuilles - Prêts sur hypothèques existantes

Brochures explicatives à votre disposition

445 ouest, rue Jean-Talon - Tél.: 271-3596
Montréal - Québec - Sherbrooke - Trois-Rivières
Chicoutimi - Rimouski

COMPTABLES AGRES

Lucien Dahme, C.A. Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame Ch. 52, 53
UN. 6-2681 UN. 6-2681 - DU. 1-0111

Provost, Holte & Associés

VIAMU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.

2596, boul. Rosemont RA. 2-1109 4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés
M. SAMSON, O.B.E., C.A. Lucien P. BÉLAI, C.A. E.H. KNIGHT, C.A.
L. BOURGON, C.A. J. LACROIX, C.A. LIONEL ROUSSIN, C.A.
H. BOURQUOIN, C.A. DOLLARD HUOT, C.A. RAYMOND FORTIER, C.A.
L. BOUQUIN, C.A. PIERRE AUDET, C.A. CLAUDE PRIMEAU, C.A.
PIERRE SÉVILLE, C.A. PIERRE LÉVESQUE, C.A. DENIS BÉLLE, C.A.
PIERRE CHOUINARD, C.A. FAYE BARRY, C.A. P. COULLEAU, C.A.
M. G. GAGNE, C.A. MARIE GAUTHIER, C.A. JEAN BOIVERT, C.A.
PAUL GONTHIER, C.A. MARCEL IMBEAULT, C.A. G.-A. ROUSSIN, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
132 ouest, Saint-Jacques - VI. 2-4691

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Table of prices for off-listed mines, including columns for company names and prices.

MOYENNES A MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of average stock prices for Montreal, including columns for stock names and average prices.

Titres au Comptoir

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of prices for securities at the counter, including columns for security names and prices.

American Stock Exchange

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of prices for American Stock Exchange, including columns for stock names and prices.

Cours des huiles

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of prices for oil products, including columns for oil types and prices.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Bowater Corporation of North America Ltd. 62 1/2 cents
Atlantic Acceptance Corporation Ltd., actions ordinaires, 15 cents, le 17 septembre, engagements premières privilégiées, 55 cents, le 1er septembre, engagements le 15 août.
Canadian Fairbanks - Morse Co. Ltd., actions de la classe A, 100 cents, le 1er septembre, engagements le 17 août.
Chrysler Corporation, 25 cents, le 1er septembre, engagements le 6 août.
Londres, Cote de l'or de fin en argent américain sur le marché européen: \$35.09 1/2 à l'achat, et \$35.11 1/2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.10 1/2, 250 shillings 3 1/2 pence.

Dow Jones

PARIS. - Le napoléon, ancienne pièce d'40 francs de 20 francs, cotait 40.40 NF sur le marché libre d'or français. L'ancien, pièce d'or américaine de \$10, cotait 102.60 NF.

Moyennes à N.-Y.

Table of average stock prices for New York, including columns for stock names and average prices.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond prices for New York, including columns for bond names and average prices.

Moyennes de Toronto

Table of average stock prices for Toronto, including columns for stock names and average prices.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Quand Sandy Stephens joue aux échecs...

Un général qui commande au football comme il commanderait ses pièces sur un échiquier. Il réunit ses joueurs autour de lui (le "huddle"), puis distribue les tâches d'un chacun. "Dixon, tu pars en flèche à gauche, Cohee, tu le croises dans une feinte et toi, Clark, je te remets le ballon, tu fais cavalier seul parce que le mur de béton de ma ligne offensive t'ouvre le chemin et que le champ t'appartient; compris? on y va!" Et voilà dix, quinze, vingt verges gagnées! Sur le jeu suivant, au même caucous: "On répète le même mouvement les gars, ils s'attendent à du nouveau, on va leur servir le même petit plat... c'est encore tout chaud! Hop! qu'à saute! Cette fois, on est à la porte du succès, un autre 25 verges d'enfilées! Caucous d'urgence, Stephens continue: "Net, sec et vite! je vous montre le ballon à tous, recule de deux pas et je le garde, c'est mon affaire cette fois!" C'est le fameux jeu facultatif de Stephens. La feinte d'une passe et il part en sifflant comme un "diesel" qui fonce sur un banc de neige...

Tangage et roulis...

A le regarder courir, vous risquez de souffrir des effets nocifs du roulis et du tangage qui affectent tant ceux qui n'ont pas le pied marin. Le premier adversaire s'approche et veut le happer aux chevilles; pour sa tentative désespérée, il ne recueille que du vent et le souvenir d'un crampon qui lui a effleuré les oreilles! le suivant veut s'accrocher à sa ceinture, mais happe celle de son coéquipier lorsque Stephens, après lui avoir présenté la cible de ses hanches, se dérobe derrière le pion qui lui sert de paravent dans sa course; au bénéfice du troisième enragé qui veut le traquer, il exécute le petit "pas de deux" de la toupie enchantée et pendant que cet adversaire médusé tourne en rond, il file droit — pour une fois — jusqu'au fond du champ pour réussir un touché électrisant. On rappelle le jeu au centre du terrain et pendant que Stephens et la ligne offensive vont se gargariser "le dalot," le béton précontraint incarné par Nickla-Locklin-Oliver-Elsby-Paquette-Mosca prend figure de muraille de Chine: rien ne va plus... pour l'adversaire!

Mon ami Rocky Brisebois...

Après mûr examen de la situation du football canadien au sein de la Conférence de l'Est, il y a peu de temps, mon ami et expert en la matière Rocky Brisebois, fanatique partisan des Rough Riders d'Ottawa, prévoyait un avenir des plus sombres pour ses favoris et un des plus brillants pour les Alouettes cette saison, dû surtout à l'acquisition de Sandy Stephens. Ses prédictions vont bientôt prendre figure de réalités, mais ce qui m'inquiète et me déçoit un peu, c'est que, pour une raison inconnue, mon ami Rocky, sans déchanter, ne me paraît pas aussi sûr maintenant des succès à venir de nos Oiseaux Rouges. Ainsi, quelques minutes avant la partie de mardi soir contre les Roughriders de la Saskatchewan, alors que je lui faisais part de mon admiration pour Stephens, il me confiait qu'il aimait mieux attendre la fin de la joute avant de se prononcer, car, disait-il, "les Alouettes vont enfin jouer contre un club puissant à la défensive!" et son sourire narquois ne voulait aucunement me rassurer. Seulement, Stephens est apparu, les Roughriders sont disparus ainsi que mon ami Rocky... sans laisser de trace! P.S. — Sandy... lâche "moé" pas!...

Coupe Davis, Mexique - Etats-Unis Osuna, facteur décisif

MEXICO — Le résultat des rencontres de tennis des séries de la Coupe Davis entre le Mexique et les Etats-Unis en fin de semaine repose carrément sur la tenue et l'efficacité du jeu de la fusée Rafael Osuna, déclarent ensemble les deux capitaines des deux équipes.

"Un Rafael Osuna donnant sa pleine mesure sera certainement le meilleur joueur à participer aux séries, dit Bob Kelleher, capitaine de l'équipe américaine; et nous aurions dans ce cas une difficulté de taille à vaincre pour l'emporter."

"Osuna, c'est l'homme-clé de nos succès, de renchérir Pancho Contreras de l'équipe mexicaine. Il peut signifier pour nous le succès ou l'infortune." Osuna, c'est un jeune homme de 23 ans à la vivacité d'un écureuil sur un court de tennis, avec des réflexes sans pareils. Actuellement étudiant à l'université de la Californie du Sud, il connaît bien le jeu américain.

Lors des rencontres de l'an dernier, il infligeait une cuisante défaite en sets consécutifs à nul autre que Chuck McKinley

lui-même, la seule fois qu'ils se sont rencontrés, par les résultats de 6-3, 6-3, 6-3! "Osuna a joué du tennis parfait ce jour-là, de dire McKinley; de fait quand il est en possession de tous ses moyens, il est tout simplement imbattable!"

Les Américains espèrent bien que le tempérament de Latin de Rafael prendra le dessus et qu'ils en bénéficieront. "Si au moins il perdait une de ses deux jouées de simples qu'il sera appelé à jouer!" voilà ce qu'espèrent les Américains. Le tirage des rencontres sans être définitif ne laisse prévoir cependant aucune surprise. En effet il est à peu près assuré que les Etats-Unis feront jouer McKinley et Douglas en simples contre Osuna et Palafox lors des rencontres de la première journée. Seul l'ordre dans lequel les rencontres se dérouleront n'est pas encore connu. Le double dimanche, verra aux prises des adversaires qui se connaissent bien: McKinley-Ralston vs Osuna-Palafox.

Les Mexicains ont battu les Américains lors des matches

de la coupe Davis l'an dernier, mais ont par la suite perdu contre ces mêmes adversaires au tournoi des championnats nationaux des Etats-Unis. En réserve les Américains tiennent Marty Riessen tandis que du côté des Mexicains, le vétéran Mario Llamas, champion du Mexique et Pancho Contreras, capitaine de l'équipe se tiennent prêts à toute éventualité.

McKinley, Douglas et Riessen ont travaillé toute la semaine durant sous l'œil inquiet de Kelleher et sous l'égide de Pancho Gonzalez l'ex-pro des pros qui les a aidés à polir leur technique en plus de leur maintenir au meilleur de leur forme. "Nous sommes presque habitués maintenant au drôle de bond de la balle à cette altitude; mais nous ne nous en faisons pas tellement avec cela car à bien y penser Osuna et Palafox sont toujours aux Etats-Unis eux-mêmes, donc pas plus habitués que nous à cette pression atmosphérique. Le souffle un peu court après un long échange, mais c'est tout!"

François Godbout éliminé

QUEBEC. — Aux championnats de tennis canadiens hier à Québec, François Godbout a été éliminé par Jim McManus de Berkeley, Cal., au pointage de 6-6, 2-6, 6-3. Le Californien, classé au septième rang des favoris chez les étrangers, s'est servi de puissants coups droits et de revers frappés des deux mains pour infliger au membre canadien de l'équipe de la coupe Davis une amère défaite. Juan Couder, de Madrid, premier favori chez les joueurs étrangers a défait Keith Carpenter, de Montréal, au compte de 6-4 et 6-3. Crawford Henry, d'Atlanta, a défait Roland Godin facilement 6-3, 6-0, tandis que Rod Mandelstam s'emparait de la dernière place libre dans les quarts de finale en vertu d'une victoire de 4-6, 6-2, 6-4 sur Val Harit, de Montréal.



Voici Marc Cloutier, 3 fois champion canadien de ski nautique, qui donne son spectacle de ski nautique tous les dimanches à Sainte-Agathe, dans les Laurentides. De la grâce, de l'habileté, de l'art!



Les membres des équipes européennes qui participeront au Tour du Saint-Laurent cycliste 1962 sont arrivés sur un 707 Intercontinental d'Air France. Ils ont été accueillis à l'aéroport international de Montréal par M. Yvon Guillou, fondateur du Tour, que l'on voit à gauche sur la photo. (Photo Air-France)

La LPE serait sauvée

OTTAWA PC — Les pièces de la casse-tête de la Ligue Professionnelle de l'Est commencent à prendre leur place. Le circuit, menacé de disparition à la suite des difficultés financières éprouvées par la plupart des équipes la saison dernière est à peu près certain de retourner à l'action en 1962-63 avec quatre équipes.

La situation est précise à Hull, Que., Kingston, Ont., et Sudbury, Ont., mais il est loin d'en être ainsi dans les autres villes ontariennes du circuit l'an dernier, soit Sault-Sainte-Marie, North Bay et Kitchener.

Par ailleurs, dans un effort pour augmenter les records d'assistance, la LPE a conclu un calendrier mixte avec les six équipes de la Ligue Internationale de Hockey et a fixé des limites inférieures en ce qui regarde le nombre et l'âge des joueurs.

Les plans en vue de la saison 1962-63 ont été mis au point à Chicago, dimanche dernier, lors d'une assemblée, laquelle assistèrent le président de la LPE, John Urie, et le président de la LIH, Andy Mulligan.

L'assemblée était la dernière d'une série de réunions commencées à Montréal le 4 juin dernier. Les six villes, membres du circuit en 1961-1962, attendaient la décision du circuit avant de louer leur patinoire et de faire des plans elles-mêmes pour l'avenir.

Tout en regrettant de n'avoir pu préciser la situation auparavant, M. Urie a prédit que la ligue sera plus forte que jamais, surtout à cause du calendrier mixte.

commanditaires des Beavers de Kitchener-Waterloo, ont acquis la franchise de Sudbury.

De plus, les Canadiens, de Montréal, retournent à Hull-Ottawa et les Bruins de Boston, à Kingston, soit les deux seules villes solides du circuit.

Enfin, les Black Hawks de Chicago vont commander une équipe, mais n'ont pas encore décidé où ils vont opérer.

On sait que Chicago a supporté les Thunderbirds de Sault-Sainte-Marie pendant 3 ans, mais hésite à continuer dans cette ville. Toutefois, les Hawks auraient en vue trois cités non identifiées et une décision serait annoncée d'ici une semaine.

Quant aux Trappers de North Bay, une équipe commanditée par une organisation de cinq formations de la LNH la saison dernière, on ne croit pas qu'ils reviennent cette année, car on n'a pas fait mention d'une telle opération cette saison.

On sait que Toronto n'a jamais rien eu affaire avec le circuit.

Nouveaux règlements

La LPE, dans une tentative de retourner à son but original de développement de futurs joueurs de la LNH, a révisé récemment ses règlements tout en ne négligeant pas l'économie.

En effet, les équipes n'auront plus droit qu'à un personnel de 15 joueurs, dont deux seulement plus âgés que 25 ans, trois entre 23 et 25, et neuf membres de moins de 23 ans, à l'exception des gardiens de but.

De plus, les dirigeants du circuit ont approuvé la nouvelle cagnotte d'égalisation qui assure qu'aucune commanditaire de la LNH ne subisse plus de déficits qu'un autre.

Quant au calendrier mixte,



Championnats canadiens:

Simplex: hommes, 3e ronde: Juan Couder (Madrid), défait Keith Carpenter (Montréal) 6-4, 6-3.

C. Henry (Atlanta), défait R. Godin (Montréal), 6-3, 6-0.

R. Mandelstam (Johannesburg), défait V. Harit (Montréal), 4-6, 6-2, 6-4.

J. McManus (Berkeley), défait F. Godbout, (Waterloo), 6-6, 2-6, 6-3.

Simplex: femmes: quarts de finale:

S. Harit (Montréal), défait P. Welles (Berkeley), 6-0, 6-2.

A. Barclay (Toronto), défait V. Berner (Vancouver), 2-6, 8-6, 6-1.

M. Habicht (Brésil), défait B. Senn, (Toronto), 6-2, 6-2.

L. Brown, (Toronto), défait E. Dodge (Montréal), 7-5, 6-6.

Doubles: femmes, 1ère ronde:

B. Nunn-F. Urban, déf. G. Morin-R. Boivin, 6-1, 6-1.

A. Hyde-S. Boeck, déf. L. Roberge-L. Casault, défaut.

P. Welles-M. Habicht déf. V. Falardeau et partenaire, défaut.

La LNH compte des équipes à Muskegon, Michigan; Port Huron, Mich.; Fort Wayne, Ind.; St-Paul, Minn.; Minneapolis et Omaha, Neb.

Football au "12"



A compter de jeudi prochain, le 9 août, à 8 heures du soir, les téléspectateurs du Canal 12 pourront voir pour la première fois cette année, une joute de football du "Big Four", directement du parc Lansdowne d'Ottawa alors que les Roughriders de cette ville affronteront les Tiger-Cats de Hamilton. Le lendemain soir, ce sera au tour des Alouettes de faire face à la caméra et aux Argonauts de Toronto au Stade de l'Exposition canadienne de Toronto. Ce ne sont que deux des trente-deux joutes qui seront vues cette année au Canal 12.

Ces joutes du football professionnel canadien sont décrites jeux par jeux et commentées par Johnny Esaw et Annis Stukus et seront commanditées conjointement par la Brasserie Labatt et la British American Gil Co.

À la suite du succès remporté la saison dernière, l'émission "Football Preview", qui présente aux téléspectateurs un quart d'heure d'entrevues avec les joueurs et les célébrités du monde du football, reviendra précédant chaque émission, directement du terrain où se déroulera l'action. Les commentateurs Esaw et Stukus dirigeront également chacune des éditions en direct de cette émission "Football Preview".

Précédant l'émission "Football Preview", à chaque joute disputée le soir dans l'est, les téléspectateurs pourront assister à une autre émission sportive, "Sports Close-Up", qui vous présentera d'anciennes étoiles du football qui ont fait leur chemin dans le monde des affaires. Parmi les invités, on reconnaîtra des personnages aussi connus que Lester Pearson et George Hees. Le 9 et le 10 août prochain, l'émission "Sports Close-Up" sera présentée à 7 heures et trente du soir et sera suivie de "Football Preview" à 7h, et quarante-cinq minutes.

Comme dans le passé, à la "demie", Esaw et Stukus, les commentateurs de l'émission, feront la revue des jeux-clés et commenteront également des films sur le football en plus de s'entretenir avec les vedettes du dur mais passionnant football.

HIER

Ligue Nationale:

Chicago 3	San Francisco 2
Philadelphie 1	New-York (soir)
Houston 4	Milwaukee
St-Louis 4	Cincinnati
Pittsburgh 1	Los Angeles

Ligue Américaine:

Los Angeles 2	Cleveland 1
New-York 6	Washington 4
Kansas City 4	Detroit
Minnesota 3	Baltimore
Boston 4	Chicago

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:

Philadelphie 1	New-York
Chicago 3	San Francisco
Houston 4	Milwaukee
St-Louis 4	Cincinnati
Pittsburgh 1	Los Angeles

Ligue Américaine:

Los Angeles 2	Cleveland 1
New-York 6	Washington 4
Kansas City 4	Detroit
Minnesota 3	Baltimore
Boston 4	Chicago

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	71	33	670	
San Francisco	67	40	628	41
Cincinnati	61	42	592	83
Pittsburgh	61	44	551	93
St-Louis	59	47	557	12
Milwaukee	54	52	509	17
Philadelphie	49	58	458	221
Chicago	49	64	377	312
Houston	37	65	363	32
New-York	26	76	255	43

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	62	39	614	
Los Angeles	57	46	553	6
Minnesota	57	47	548	61
Cleveland	52	49	513	10
Baltimore	54	51	514	10
Chicago	52	53	495	12
Detroit	40	51	490	121
Boston	49	58	451	165
Kansas City	45	59	433	183
Washington	30	62	386	23

A SAN FRANCISCO

Chicago 000 001 000 2-3 7 0
San Francisco 010 000 000 1-2 8 0
Buhl, Cardwell (10) et Barragink O'Dell et Haller G.; Buhl (8-8), P.: O'Dell (12-10).

A WASHINGTON

Première partie

New-York 213 000 000-6 10 0
Washington 010 000 102-4 7 3
Boston et Berra; Daniels, Hamilton (3), Cheney (6), Kofyna (8) et Reiser G.; Bouton (3-2), P.: Daniels (4-12), Circuit, Washington, Ziptel (3).

A CLEVELAND

Los Angeles 100 010 000-2 5 0
Cleveland 000 000 001-1 6 0
Chance, Fowler (9) et Rodgers; Linton, Punk (9) et Romano G.; Chance (8-6), P.: Latman (4-7), Circuit: Cleveland, Romano (18).

Circuit O'Keefe

MONTREAL, 1er août. — Les enthousiastes de golf du Québec seront servis à souhait en fin de semaine alors que trois tournois amateurs se dérouleront simultanément aux différents coins de la province, Mont-Orford, Chandler et Hull.

Le pro du club Mont-Orford, Leonard Turgeon prédit qu'il y aura une forte compétition cette année entre Don Doe de

Granby et Bert Cotterell de son propre club.

L'an dernier John Turnbull de Lennoxville obtint les honneurs de la classe "A" avec 72 et Howard Laurie de Granby suivait de près avec 73.

Turgeon souligne aussi que les amateurs seront heureux d'apprendre qu'au club du Mont-Orford l'on procédera à la construction d'un "Pro Shop" imposant et une route

pavée facilitera l'accès au club.

"Le Tournoi de Chandler" au Club Grand Pabos, près de Percé, promet aussi d'être un franc succès. Ici l'on compte neuf trous sur le parcours, avec une normale de 66 pour 5,300 verges. Le choix d'un gagnant dans cette compétition s'arrête sur John Little ou Frank Kelly.

Moi? Je suis la patience même!

L'autobus n'en finit pas d'arriver? Je garde le sourire.

Je ris quand, aux quilles, j'envoie ma boule dans le dalot.

MAIS quand j'ai vraiment soif, s'il ny a pas de CANADIAN... là, je me fâche!

LA BIÈRE LÉGÈRE QUI DÉSALTÈRE

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gery Gosselin

La course au championnat dans les deux circuits majeurs laisse envisager une autre classique Yankees-Dodgers. Les deux clubs les plus riches — en talent, en argent, en publicité, en initiative — devraient se rencontrer à l'automne dans la classique de la Série Mondiale. Dans la ligue Américaine, l'opposition aux meneurs est moins forte du fait que neuf clubs se divisent trop l'un contre l'autre pendant que le club de Ralph Houk est assez consistant. Les Tigers avaient bien commencé la saison, mais la perte de Kaline leur a fait perdre une plongée dont ils ont peine à se relever. Les Indiens ont ensuite menacé mais il leur manque un esprit de combativité qui parait disparu avec Jimmy Piersall. Les Angels, après avoir joué au-dessus de leur force pendant deux mois, reprennent leur place habituelle et descendent dans le classement.

Dans la ligue Nationale, les Dodgers ont la tâche moins facile. Pour prendre une avance confortable sur les Giants, le club de Walter Alston a dû, en plus de gagner avec régularité, battre ses grands rivaux californiens trois fois de plus, à coup de puissance. Les Giants sont très forts, mais il faut trouver un club aussi équilibré que les Dodgers qui ont des lanceurs comme Drysdale (19-4), Sandy Koufax (10 retraits au bâton par partie), des canons comme Frank Howard, Willie et Tommy Davis, des marchands de vitesse comme Maury Wills. A part Chicago, Houston et les Mets, tous les clubs de la Nationale sont redoutables.

Dans la ligue Américaine, qu'on le croie ou non, c'est Kansas City qui mène au bâton avec une moyenne globale de .268. Minnesota suit avec .260 et les Yankees n'ont que .258. Par contre, au chapitre des coups de circuits, les Yankees ont le meilleur sur les Twins avec 127 contre 121. Ralph Terry, avec 13, a le plus grand nombre de gains chez les Yankees. Whitey Ford en a 10. Camilo Pascual, des Twins, en a 15. Mantle est le seul frappeur de .300 des Yankees. Minnesota en a deux : Rich Rollins et Vic Power.

Dans la Nationale, les Dodgers qui ont 93 circuits, contre les 128 des Giants, frappent pour .275 et les Giants .277. Mais les Dodgers ont volé 106 buts contre les 56 de leurs rivaux. Drysdale, Koufax et Podres ont gagné 40 des 69 parties de leur club; Juan Marichal, Stu Miller et Billy O'Dell en ont gagné 29. Chez les Dodgers, Tommy Davis a fait compter 106 points; Frank Howard en a fait compter 52 depuis un mois. Le régulier des Dodgers qui a la plus faible moyenne au bâton est Maury Wills, à .284, mais il a volé 56 buts.

Chacun des deux circuits a ses déceptions. Dans l'Américaine, Jim Landis, des White Sox, ne frappe que pour .223; Norm Cash, .234, même s'il a 29 circuits à sa fiche; Roger Maris se tient à .247. Dans la Nationale, Tommy Aaron, qui avait commencé en lion, a une moyenne de .183; Ron Santo, des Cubs, n'inscrit que .239. Don Drysdale a le plus de manches lancé, 190. Il donne une moyenne de deux buts sur balles par partie et a une moyenne de sept retraits au bâton par joute.

Avec la mort du Dr George E. Bennett, à Baltimore, le baseball a perdu un de ses plus éminents amis. Le Dr Bennett était un spécialiste des malaises qui souvent affligent les joueurs de baseball. Son association d'un demi-siècle à eux en avait fait un connaisseur du jeu et plusieurs de ses conseils venaient plus de sa psychologie du sport que des normes de la médecine. Il avait soigné plusieurs anciens lanceurs des Roxaux de Montréal. A l'un d'eux qui avait vu son efficacité diminuer, il conseilla de se faire arracher deux dents. Le conseil s'avéra plein de sagesse. Quand un joueur d'arrêt-court s'amenait avec des troubles de la colonne vertébrale, il savait que la position difficile qu'il doit souvent adopter pour faire ses lancers au premier-but était la cause de son malaise. Il lui recommandait alors de jouer au troisième-but.

AVIS
Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1511-D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de BEAUDRY & FRÈRES LITEE, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, en faveur de LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, en date du 28 juillet 1962, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 27 juillet 1962, sous le No 1613596.
Montréal, ce 30 juillet 1962.
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

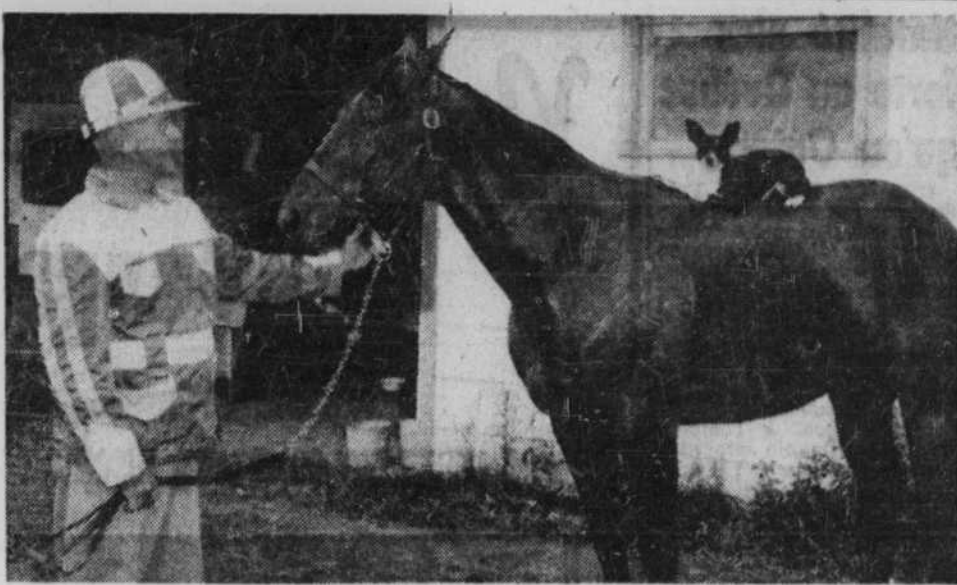
NOM	ADRESSE	CATEGORIE
DANIELE, Tony	5194 Amos Montréal-Nord	Epicierie
DLUGOPIAT, Wilhelm	1670 Poirier Ville St-Laurent	Epicierie
WORSLEY, Lorne	351 ave Dorval Dorval	Salle à manger
DAIGNEAULT, Rolland	10413 ouest, boul. Gouin, Roxboro	Salle à manger, bar-salon
DIGALETO, Denis	6755 St-Hubert Montréal	Salle à manger, bar-salon, bar-comptoir
FEOLL, Giuseppe	6866 St-Laurent Montréal	Salle à manger
LIBOIRON, Patrick	2900 Allard Montréal	Epicierie
LEGER, Paul	5705 boul. Monk Ville Emdard	Salle à manger, bar-salon

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.
L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P. Q.

R. Knox et C. Gilchrist deux grands incompris du football!

P.C. — Les gens ne le réalisent peut-être pas, mais Ronnie KNOX, vous souvenez-vous de lui? et Cookie Gilchrist ont certaines choses en commun. C'est difficile à croire parce que Knox était un de ces individus aux cheveux longs qui avait déclaré, une fois, que le football était "un jeu pour les animaux." Il pensait peut-être à Cookie lorsqu'il a fait cette fameuse déclaration parce que Gilchrist n'est pas beau à voir lorsqu'il s'empare du ballon et s'élançait avec un grognement sourd, tête première vers le premier bloquer qui se présente à lui. Mais, semble-t-il, les deux aiment "les belles choses de la vie..." Ils ont commandé de gros salaires dans le football professionnel et ils n'ont pas été capables de coller avec le même club. Il y a une grosse différence, en effet, entre la conception des deux hommes sur "les belles choses de la vie..." Knox, ancien quart-arrière de l'Université de Californie, à Los Angeles, a quitté le jeu parce qu'il voulait continuer à écrire des poèmes, se lancer dans la télévision ou le cinéma et terminer un roman à Paris, en Espagne, au Mexique ou à Venise. Fini avec le football. C'était en 1959 qu'il laissait les Argonauts de Toronto ou il recevait \$1,250 par joute. "L'argent n'est pas tout," disait l'éblouissant jeune homme de 24 ans, mur pour Hollywood, à Lew Hayman, qui était directeur gérant du club dans le temps. "J'ai décidé que je ne pouvais plus continuer." Et avec ça, Knox disparaît comme par enchantement. C'était pour lui la fin d'une belle carrière dans le football professionnel tant aux Etats-Unis qu'au Canada. L'historio de Cookie est toute autre. Avant 1959, avant la retraite de Knox, Cookie parlait déjà de ses problèmes dans le football. C'était un bon joueur qui avait une mauvaise réputation et qui disait que les gens ne le comprenaient pas. Il aimait la belle vie "Je n'ai pas ce qu'il faut pour accepter les revers, di-



Quelle vie de chien que d'essayer de courir le mille en moins de deux minutes! EZRA BLUE

M. Pusey conduira Darn Safe samedi

Congédié par la ferme Del Rosax, lundi dernier, Maurice Pusey se consolera en conduisant le champion mondial Darn Safe dans le "stake" Ezra Blue, samedi soir. Pusey, un conducteur fort affable, a reçu un appel téléphonique de Billy Rouse, conducteur régulier de Darn Safe, lui demandant de monter dans le sulky, samedi. Maurice a accepté d'emblée, tout fier de conduire le trotteur qui a rapporté le plus d'argent à ses propriétaires dans les annales du trot.

RÉSULTATS AU RICHELIEU
1^{re} course, 1 m. — C-3 trot — \$100.
Jean S. Ringen 9.30 3.80 2.90
Bernice Marquis 3.60 2.80
Lillian Genesee 3.40
Temps 2:06 4-5
2^e course, 1 m. — C-3 Am. — \$700.
Mr. Gibb 17.20 7.40 4.00
Armbro Champ 15.70 3.60
Mr. Meville 2.80
Temps 2:08 4-5
Parti double: \$103.20
3^e course, 1 m. — C-2 Am. — \$1,100.
Collen Fleet 6.60 4.50 3.60
Teddy Air Craft 3.40 4.10
Shaydiale Peach 4.70
Temps 2:09 1-3
4^e course, 1 m. — C-2 Am. — \$1,100.
The Real McCoy 4.40 3.50 2.90
Key Song 6.80 4.40
Mighty Torrid 5.80
Temps 2:07
Quintella: \$120.20
5^e course, 1 m. — C-1 Am. — \$1,100.
Success Joan 6.30 4.20 3.30
Jerry Canuck 6.50 4.90
Billy Lee Clay 3.60
Temps 2:03 4-5
6^e course, 1 m. — B-1 Am. — \$1,400.
Lace Hanover 6.30 3.50 2.90
Malcolm Hart 3.00 2.80
Great Adios 3.10
Temps 2:04 4-5
7^e course, 1 m. — B-3 et C-1 trot, \$1,600.
Mr. Sampson 13.90 7.30 3.20
Spun Vic 10.10 7.20
Vigore & Tomboy 3.90
Temps 2:04 4-5
Quintella: \$79.40

A DETROIT
Première partie
Kansas City 020 100 020-3 9 0
Detroit 100 020 020-3 9 0
Pilsner, Wyatt (5), McDevitt (3)
Hammer (1), Azuc, Sullivan (3), Postack, Nischwitz (4), Kline (9) et Brown G. Kline (2-3). P.: Hammer (6-1). Cir.: Detroit, Kline (14).

A BALTIMORE
Minnesota 103 003 003 02-3 10 0
Baltimore 003 000 000 02-1 9 0
Katt et Bates; Roberts Brow (11) et Triandros G. Katt (11-9). P.: Roberts (6-4).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 575807
STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.
Demanderesse — VS —
SINALOA VALLEY DISTRIBUTORS INC., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires à Nogales, Etat d'Arizona, un des Etats-Unis d'Amérique.
Défenderesse
MONTREAL-Dauphine Inc., Tierce-Saisie
PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse SINALOA VALLEY DISTRIBUTORS INC., de comparaître dans les mois.
Montréal, 19^e jour de juillet 1962.
Orestein, Ruby & Beaudoin, Avocats, 637 ouest, rue Craig, Suite 608, Montréal.
Procureurs de la Demanderesse, MAURICE CARON, Député-Pratonaire.

COUR SUPÉRIEURE
No 575842
ALFRED PARADIS, courtier en valeur, domicilié en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville.
Demandeur — VS —
DAME FLORE PAULIN, actuellement résident à 7 Spring Street Lincoln, dans l'Etat du Maine, un des Etats-Unis d'Amérique.
Défenderesse
MONTREAL-Dauphine Inc., Tierce-Saisie
PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse DAME FLORE PAULIN, de comparaître dans les mois.
Montréal, 31^eme jour de juillet 1962.
Député-Pratonaire J.A. VIGER
ROLAND TREMBLAY, Avocat, 112, rue Saint-Jacques, Montréal.
Procureur du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 575848
Dr ALFRED STENGER, domicilié et résident à 4830, chemin de la Côte-St-Luc, dans les Cité et District de Montréal.
Demandeur — VS —
HARVEY ALUMINUM (Incorporé), corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires à Torrance, comté de Los Angeles, Californie, un des Etats-Unis d'Amérique.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la Défenderesse HARVEY ALUMINUM (Incorporé), de comparaître dans les mois.
Montréal, 30^e jour de juillet 1962.
Me Christine Stenger, Avocate, 4 est, rue Notre-Dame, Suite 404, Montréal 1.
Procureur du Demandeur, G. BLANCHET, Député-Pratonaire.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 575872
MAURICE JOBIN, Gérant de Service, de la Cité de Verdun, District de Montréal, et JEANNE LOUISE GENTILE, son épouse.
Demandeurs — VS —
MARIE ROLLADE VOLANDE JOBIN, de la Cité de Verdun, District de Montréal, et RAYMOND JOBIN, Agent d'Assurance, de la Cité de Verdun, District de Montréal, en sa qualité de Curateur à MARIE ROLLADE VOLANDE JOBIN, et MICHAEL JOSEPH RITTER, de la Cité de Waldorf, dans l'Etat du Maryland, un des Etats-Unis d'Amérique.
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur MICHAEL JOSEPH RITTER, de comparaître dans les mois.
Montréal, 31^eme jour de juillet 1962.
J.A. VIGER, Député-Pratonaire
MACHLOVITCH & SHAYNE, Avocats, 1255 rue Université, Montréal 2.
Procureurs des demandeurs.

Face à un Blanc il faut le tuer pour gagner!

NEW-YORK. — Sonny Liston, l'aspirant au titre du champion Floyd Patterson, prétend que les Noirs sont lesés par la conduite et la façon d'agir du champion actuel. Dans un article écrit pour le magazine Ebony, Liston y déclare: "Patterson éprouve une grande aversion pour les Noirs: il ne veut pas les combattre dans l'arène, vivant par la ses compatriotes d'une chance unique de s'enrichir. C'est déjà assez difficile pour nous, Noirs, de gagner notre vie parmi les Blancs, sans qu'un des nôtres nous mette des bâtons dans les roues." Au cours des dix défenses de son titre, il n'a accordé une chance qu'à un seul Noir, Hurricane Jackson. L'article en question du magazine Ebony continue: "Bien avant de se battre dans une arène de boxe, Liston se battait contre tout le monde, surtout la société, son ennemie jurée. De ses prises de position contre tous ceux qu'il considère ses ennemis. Le magazine Ebony raconte en plus que Liston se bat pour défendre sa position avantageuse d'aspirant au titre de champion mondial dans la boxe. "Quand j'ai entrepris mon ascension chez les boxeurs je croyais toujours que la boxe était un sport; mais depuis que je suis devenu l'aspirant au titre de Patterson, j'ai l'impression que ce n'en est plus un. Il vous faut des références longues comme le bras, comme si vous vous présentiez à la présidence des Etats-Unis." Une autre des déclarations du magazine dit que Liston n'est dans l'arène que pour abattre son adversaire, surtout si c'est un Blanc. "Je me dis toujours qu'il me faut le tuer si je veux gagner... quand il s'agit d'un Blanc devant moi. Je sais qu'autrement, je n'aurais jamais la décision en ma faveur!" de conclure Sonny Liston.

B. A. commandite à nouveau les parties du football

TORONTO.—La British American Oil a annoncé que, pour la quatrième année consécutive, elle commanditera avec d'autres compagnies les retransmissions des parties de football de ligue majeures de l'Est et de l'Ouest du Canada. Ces émissions comprendront toutes les retransmissions télévisées disponibles des parties ordinaires et des éliminatoires du Big Four et de la ligue WIFU, plus l'émission classique de la Coupe Grey qui se disputera le 1er décembre à Toronto. Un porte-parole de la compagnie a déclaré: "C'est avec plaisir et fierté que l'ont identifié de plus en plus la British American comme la compagnie qui présente le football au Canadiens, d'année en année." Il a dit que les régions atteintes par les émissions télévisées de la Coupe Grey dépendront des recommandations du Bureau des gouvernements de la radiodiffusion, après une audience qui aura lieu le 18 août. Les parties de ligue et inter-ligues seront télévisées sur le réseau CTV; la première émission de l'Ouest aura lieu le 6 août et la première émission de l'Est, le 9 août. Les programmes seront commandités par B.A. ainsi que par John Labatt Limited dans l'Est et Nabob Coffee dans l'Ouest. Le nombre d'émissions télévisées disponibles dans l'Ouest du Canada passera à 37 cette année, par comparaison à 18 l'an dernier. Ce chiffre comprendra 30 parties de ligue et inter-ligues cinq éliminatoires pour l'Ouest et deux éliminatoires de l'Est du Canada. Le nombre d'émissions télévisées dans l'Est passera de 30 à 28 cette année, y compris 32 parties de ligue et inter-ligues, 3 éliminatoires de l'Est et trois éliminatoires de l'Ouest.

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, JEUDI, le vingt-troisième jour du mois d'août, mil neuf cent soixante-deux (1962), à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.
La Commission Municipale de Québec, par décision en date du 20 juillet 1962, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, article 550, tel qu'amendé par 24, George V, Chapitre 33, section 3.

Noms des propriétaires	Cadastre	Subdivision
Arès & Frères Ltd.	209	224
Comtois, Edouard	199	196, 197
Dejean, Léopold, et Charles	198	461
Désy, Michel, André, Claude et Bousquet, Serge	182	249
DeTonnancourt, Louis Charles Godfrey	227	45
Succession Hébert, Maurice	184	182
Ileic, Yvan, et son épouse, Velka, Ulenik	93	201
Pépin, Simonne, épouse de Yvan Serres	211	1032
Polansky, Hymand, et Ralph Maxwell	109	241, 233 à 236 incl., 243, 244, 249 à 252 incl., 296 à 303 incl., 305 à 308 incl.
	93	287
	100	189
Sévigny, Wilfrid	199	405 à 409 incl.
Wilson, Normand J., et Smith, Léon	181	216, 217

Les immeubles susdits sont tous au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de la Pointe-aux-Trembles, et situés dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles.
Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.
DONNE EN LA CITE de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt-troisième jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-deux (1962).
PAUL-A. TRUDEAU, Secrétaire-trésorier.

ORLANDO BAROSSA

VINS AUSTRALIENS DE CHOIX

LE VIN à son meilleur!

ORLANDO BAROSSA RIESLING

UN VIN BLANC, COMPAGNON INDISPENSABLE DES POISSONS, CRUSTACÉES ET VIANDES BLANCHES!

ORLANDO BAROSSA CABERNET

TOUJOURS UN REGAL AVEC LES VIANDES ROUGES!

A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

ORLANDO BAROSSA RIESLING 534 E
ORLANDO BAROSSA CABERNET 534 F

VINS DE CRUS
G. GRAMP & SONS LTD.
VIGNOBLES ORLANDO, AUSTRALIE DU SUD

Natalité plus forte au Québec qu'en Ontario

OTTAWA (DNC). — Près du tiers des naissances canadiennes en 1961 sont survenues en Ontario (157,663), presque 29 pour cent dans le Québec (137,663), et plus de 8 p.c. en Colombie-Britannique (38,592), soit plus de 70 pour cent dans les trois grandes provinces, révèle les statistiques publiées hier par le Bureau fédéral de la statistique.

Contrairement à l'opinion populaire, l'Ontario enregistre plus de naissances que le Québec depuis 1953, bien que la province de Québec ait un taux de natalité plus élevé, soit 28.1 pour cent. C'est Terre-Neuve qui possède le taux de natalité le plus élevé (34.1) p.c., suivie de l'Alberta (29.2), du Nouveau-Brunswick (27.7), de l'Île-du-Prince-Édouard (27.1), de la Nouvelle-Écosse (26.3).

En 1961, 475,700 bébés un à la minute sont nés au Canada, comparativement à 478,551 en 1960, soit un taux national de 26.1 en 1961 comparativement à 26.9 en 1960, soit le taux le plus bas depuis 1945.

Des 475,700 bébés nés en 1961 (à l'exclusion de Terre-Neuve), 445,757 ou presque 97 p.c. sont nés à l'hôpital; ce pourcentage oscillait entre 92.3 au Québec à plus de 99 en Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Dans huit des provinces, 98 à 99 p.c. des enfants sont nés à l'hôpital. Avant la deuxième guerre mondiale, moins de 40 p.c. des enfants du pays étaient mis au monde à l'hôpital, au regard de plus de 67 pour cent à la fin de la guerre et de 79 p.c. en 1951.

Les mariages

Il y a eu 128,475 mariages au Canada en 1961, contre 130,338 en 1960. Leur nombre a légèrement augmenté dans trois provinces (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et dans le Yukon; il a fléchi dans les autres régions. Le taux national de nuptialité (pour 1,000 habitants) a baissé à 7 (7.3 un an plus tôt). Le taux de 1961 est le plus bas depuis 1935 et reste bien en deça du sommet de 10.9 atteint en 1946.

Parallèlement aux 128,475 mariages de 1961, 6,486 couples ont obtenu le divorce, contre 6,980 en 1960. Le taux des divorces de 1961 (pour 100,000 habitants) a été de 35.6 contre 39.2 en 1960. L'Ontario a compté 2,662 divorces en 1961, la Colombie-Britannique, 1,397 et l'Alberta, 1,039.

Sur les 140,985 décès de 1961, 12,940 étaient des décès d'enfants de moins d'un an, dont 8,564 durant les quatre premières semaines de la naissance (mortalité néonatale). Le taux de mortalité infantile a baissé de 100 pour 1,000 naissances vivantes au début des années 1920 au bas niveau inégal de 27 en 1960-1961; et le taux de mortalité néonatale, de 44 à 18. Si le taux de mortalité infantile de 1920 avait persisté en 1961, plus de 48,500 enfants seraient morts en cette année au lieu de 12,940.

Le taux général de la mortalité au Canada (7.7 pour 1,000 habitants) est l'un des plus bas du monde (celui de la Hollande est peut-être meilleur) et ne le cède en rien à celui des États-Unis (9.3) et à celui de l'Angleterre (12.0), grâce surtout à la population plus jeune du Canada. Le taux canadien a baissé graduellement depuis 1921 alors qu'il était de 11.6. Il y a eu 140,985 mortalités en 1961, mais si le taux de 1921 s'était maintenu, il y en aurait eu 212,000, soit une épargne annuelle théorique de 71,000 vies. Le taux national de 1961 a baissé à 7.7 (7.8 en 1960) et la baisse s'est faite sentir dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan, où il y a eu une faible hausse. Les taux provinciaux ont varié d'un minimum de 6.8 à Terre-Neuve à un maximum de 9.3 dans l'Île du Prince-Édouard et de 8.8 en Colombie-Britannique, à cause principalement de la répartition différente par âge des populations provinciales.

Au cours de l'année civile 1961, environ 335,000 personnes sont venues gonfler le total de la population par ce qu'on appelle "l'augmentation naturelle", i.e. l'excès de la natalité sur la mortalité. De ce total, l'Ontario est comptable de 107,000, le Québec, de 100,000, et la Colombie-Britannique, de plus de 24,000, ou d'environ 69 p.c. du total.

AVIS DE DÉCÈS

HEBERT — A La Haye, Pays-Bas, le 29 juillet 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement Charles-P. Hébert, époux bien-aimé de Margaret MacKenzie. Le corps sera exposé après l'arrivée du train à 2 heures p.m., jeudi 2 août, chez Jos. C. Wray & Bros., 1234 rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 août, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARY — A Ottawa, le 1er août 1962, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alfred Vary, anciennement de St-Ours, époux en premières noces de Céline Gouin et en deuxième noces de Marie-Marthe Meloche. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 août. Le convoi funéraire partira des Salons Funéraires Racine & Robert, au No 260, rue Bessemer, à Ottawa, pour se rendre en l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Pourquoi pas

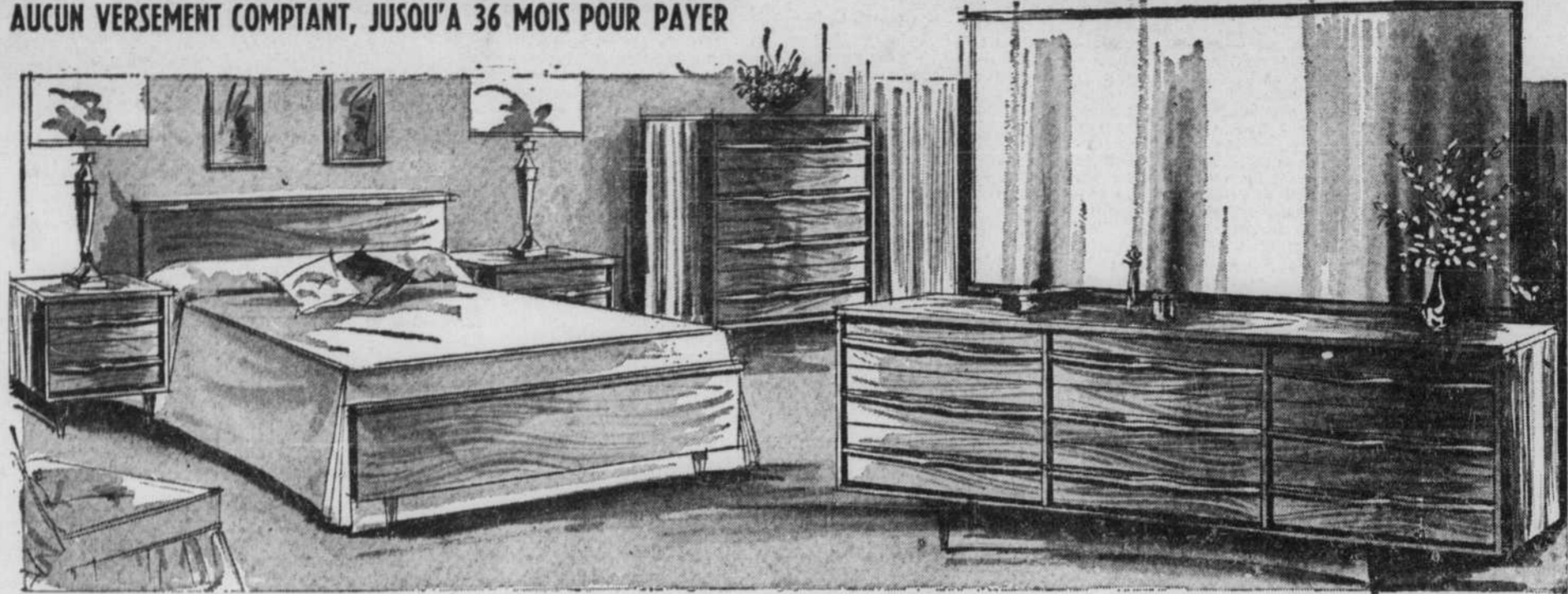
Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouvert le soir jeudi et vendredi
Jusqu'à 9 heures



VENTE MI-ÉTÉ d'ameublement

CHAMBRE DE 3 MEUBLES

AUCUN VERSEMENT COMPTANT, JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER



GRACIEUX STYLE SCANDINAVE
NOYER VÉRITABLE

Prix ord. 229.00

\$199.

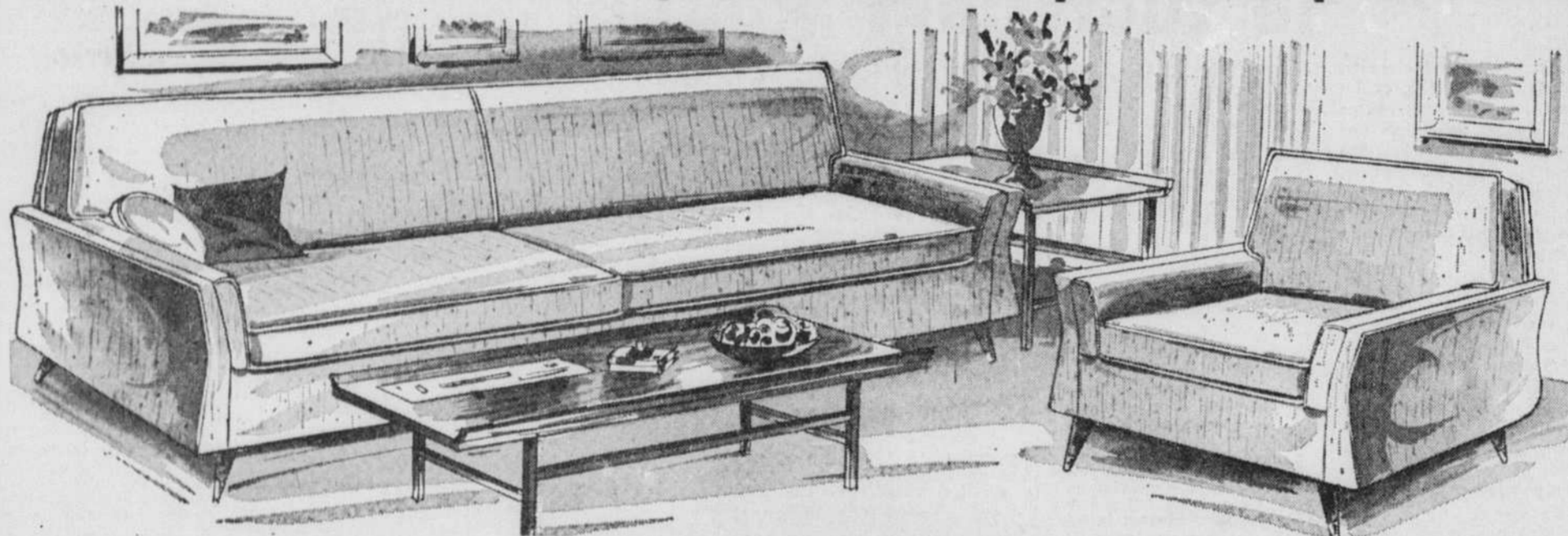
SPECIAL MI-ÉTÉ

Aspect moderne, fabrication solide. Tiroirs à queue d'aronde aux 4 coins et sur glissière centrale. Côtés des meubles pleins. Noyer véritable, fini satin.

- Bureau triple 9 tiroirs, hauteur 30" x 72"
- Le miroir horizontal mesure: 28 1/2" x 60"
- Bureau-chiffonnier 4 tiroirs, hauteur 41" x 34"
- Le lit de 54" à panneaux pleins

La TABLE de CHEVET assortie: haut. 25" (19 x 14") 2 tiroirs \$29
DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON, 110

"VOGEL" qualité incomparable pour votre maison



Prix ord. 229.00

LES 2 PIÈCES

\$199.

SPECIAL MI-ÉTÉ

Le large sofa mesure 76 pouces et comprend deux larges coussins double face ou réversibles à bourse de "POLYMOUSSE" extrêmement confortables et moelleux. Le tout recouvert de tissu d'ameublement de haute qualité TON BRUN UNL.

Le fauteuil aussi confortable est assorti au sofa

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 110

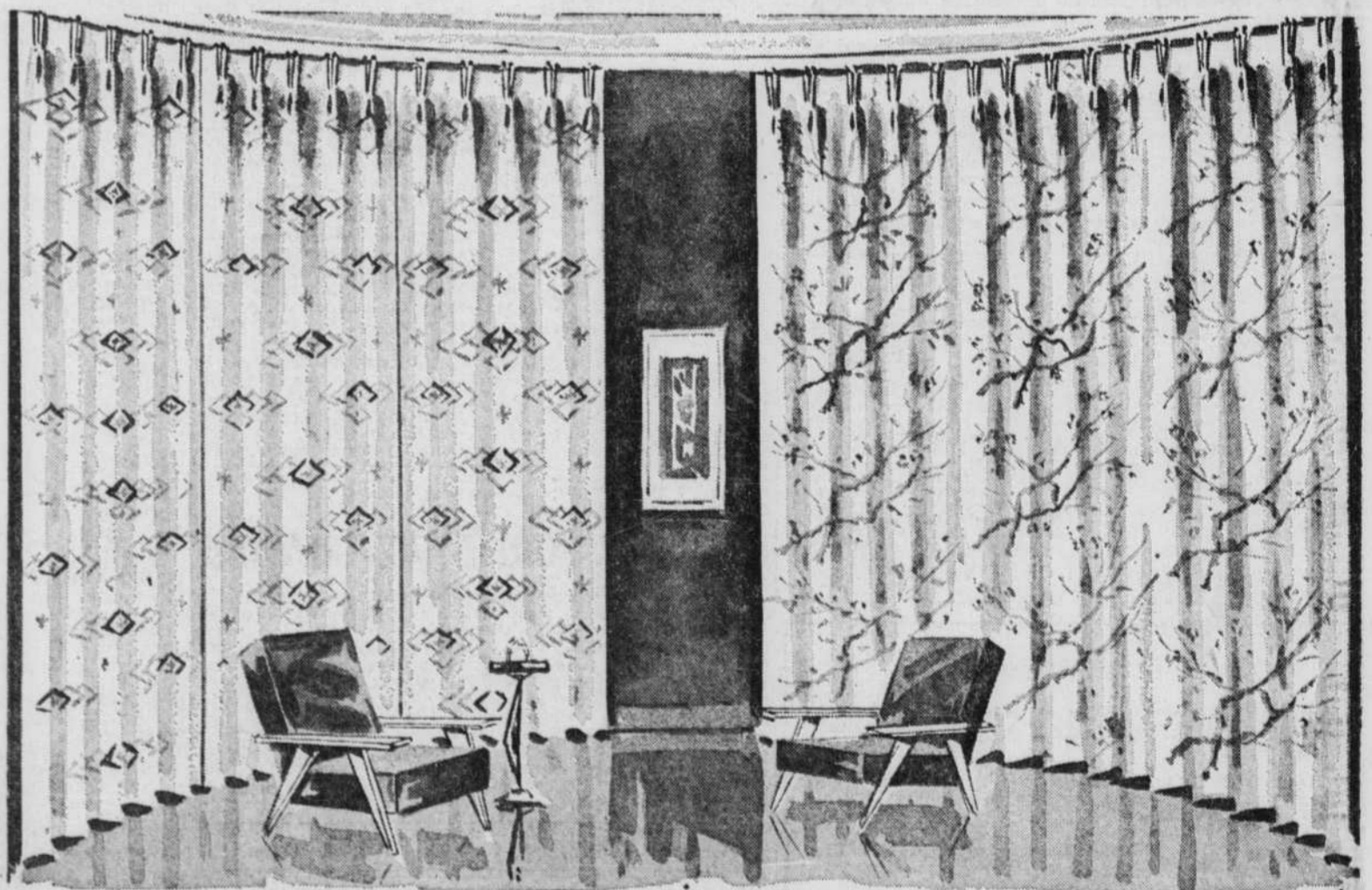
DRAPERIES "TERYLENE" PRÊTES À POSER

FOND • BEIGE • BLANC — HAUTEUR 95 POUCES

	SPECIAL
2 laizes couvrent 48" de mur — Ord. 29.00	18.88
4 laizes couvrent 96" de mur — Ord. 58.00	37.88
6 laizes couvrent 144" de mur — Ord. 87.00	56.88

"TERYLENE" semi-opaque, lavable, résistant au soleil, facile d'entretien. Choix de beaux dessins modernes ou semi-modernes aux nouvelles teintes dites "décorateur". La parure idéale pour toutes les fenêtres de votre maison.

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 110



BROADLOOM fibres synthétiques

65% NYLON — 35% VISCOSE

Pour la première fois à Montréal à rabais de 40%

\$5.95

Ord. 10.00 la verge carrée

ECONOMISEZ 4.05 sur chaque verge!

VERGE CARRÉE

LARGEUR 12 PIEDS SEULEMENT — Texture souple et serrée. Envers renforcé. Texture à poils retors qui lui confère une plus longue durée. Couleur inaltérable parce que fixée dans la fibre par un procédé chimique spécial. Durabilité du nylon et souplesse de la fibre. Entretien facile. (Légères imperfections n'affectant pas la durée).

Couleurs unies: • Or antique • Bleu • Erable • Parchemin • Rouge cardinal • Miel • Vert olive • Beige rosé • Vert moyen • Brun

DUPUIS — SIXIÈME, RAYON 111